

FRENCH FRIES

N°104

à babord !

REVUE SOCIALE ET POLITIQUE

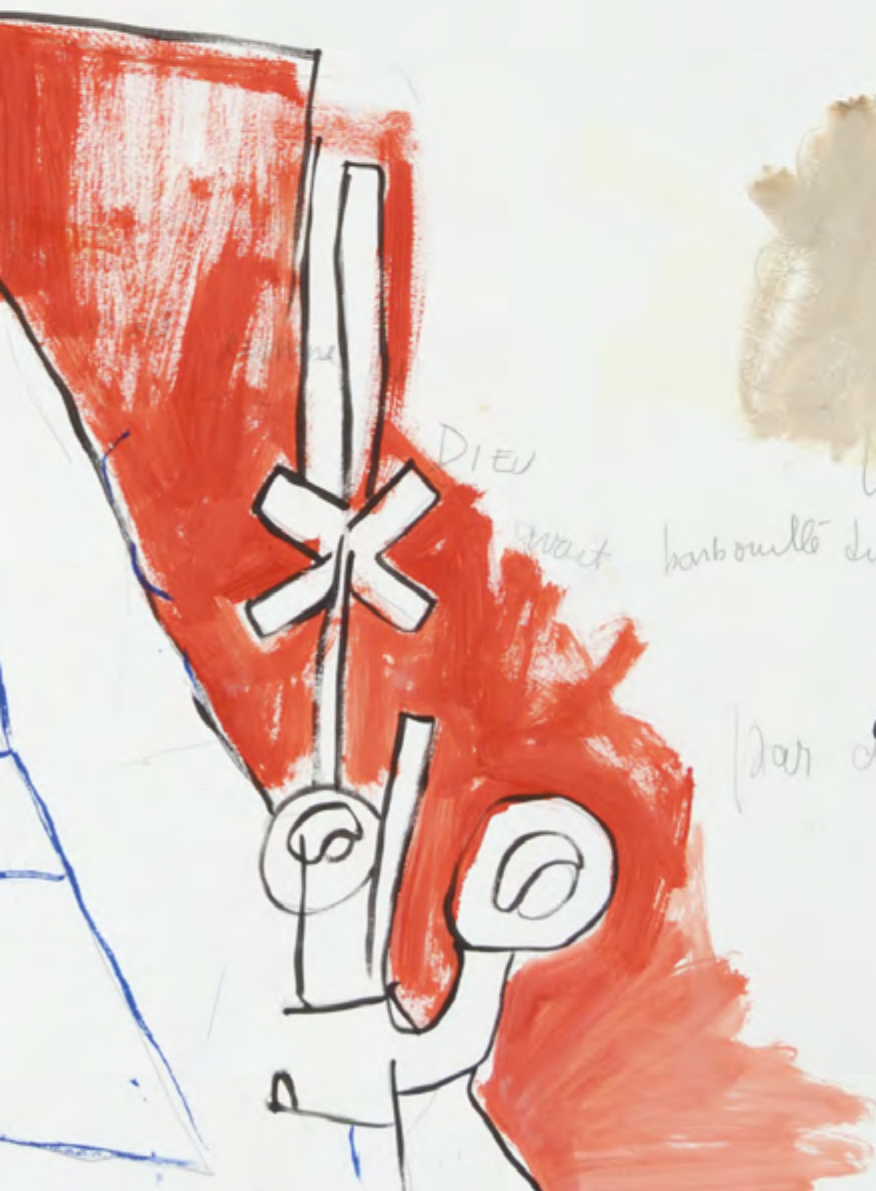
ACADIE

UN ACCENT SUR NOTRE MONDE

*Les images sont toutes
Gone*

+ MATHIEU BOCK-CÔTÉ
EN FRANCE

+ HUMOUR ENGAGÉ



Dieu

avait barbouillé du bleu

Comme.

Dieu

*avait barbouillé du
bleu par dessus
par dessus*

*yeux
suddenly*

Les brèves	5
TRAVAIL	
Projet de loi 89 : Ode à la grève	6
Élisabeth Béfort-Doucet	
POLITIQUE	
Fondation Walter J. Somers : Un <i>think tank</i> néolibéral financé par la philanthropie et les contribuables	9
Maxim Fortin	
FÉMINISME	
Entrevue : Abattoir : une féministe en tabarnak	12
Avec A. Par Isabelle Bouchard	
ENVIRONNEMENT	
Droit minier et respect des populations locales	14
Frédérique Bordeleau	
ÉCONOMIE	
Le bon et le mauvais usage des tarifs douaniers	16
Claude Vaillancourt	
COUP D'ŒIL	
« S'illes nous méprisent tellement, qu'illes viennent le dire dans notre face¹ »	19
Louise Nachet	

CULTURE NUMÉRIQUE	
Entrevue : Convergence technologique anarchiste de Montréal	20
Par Yannick Delbecque	
SOCIÉTÉ	
Dans les communautés juives, les antisionistes se mobilisent	22
Glenn Rubenstein	
POLITIQUE MUNICIPALE	
Chefferie de Projet Montréal, un choix rassurant ?	24
Marie-Christine Jeanty	
ANALYSE DU DISCOURS	
Ce que Mathieu Bock-Côté raconte en France	26
Philippe Boudreau	
MÉDIAS	
Entrevue : Ripostes : les voix du communautaire	28
Avec Patrizia Vinci	
REGARDS FÉMINISTES	
Conquérir la nuit	30
Kharoll-Ann Souffrant	
MÉMOIRE DES LUTTES	
Alerta ! Le cri de la Wawa	32
Une voix autonome contre le néolibéralisme	32
Alexis Lafleur-Paiement	

ENVIRONNEMENT	
Entrevue : Bien réfléchir sur l'injustice et le climat	34
Avec Amélie Chanez et Anne-Marie Le Saux Par Claude Vaillancourt	
POLITIQUE	
Jeunes et politique : La relève ignorée !	36
Sara Arseneault, Lydia Bachi, Steven Flores-Pimentel, Ophélie Fortin, Émilie Gauvin	
CULTURE	
L'humour de gauche au Québec : « Déstabiliser les pouvoirs »	64
Avec Emna Achour, Coralie LaPerrière et Xavier Boisrond. Par Philippe de Grosbois et Samuel Raymond.	
La progression des femmes et des personnes racialisées en humour : De la marge à la scène humoristique	64
Sophie-Anne Morency	
Entrevue : Les vilaines vedettes syndicales du folklore ouvrier québécois	68
Avec Eric Sédition, Mathieu Stakh et SanSan. Par Isabelle Bouchard	
Recensions	70
À tout prendre !	73
Ramon vitesse	

MINI-DOSSIER

REMETTONS LES PENDULES À NOS HEURES !

Les technologies trompe-l'œil du temps reproductif	39
Myriam Lavoie-Moore	
Le temps de sommeil dans le capitalisme	40
Par Jonathan Martineau	
Entrevue : Temps et travail	42
Avec Julia Posca, sociologue Par Philippe de Grosbois et Valérie Beauchamp	

DOSSIER

ACADIE : UN ACCENT SUR NOTRE MONDE

Coordonné par Valérie Beauchamp, Arianne Des Rochers, Isabelle LeBlanc et Charles MacDougall	
Un territoire dispersé qui se cherche	46
Mathieu Wade	
Le pouvoir acadien : Petite histoire de l'organisation sociopolitique	49
Michelle Landry	
Souveraineté alimentaire : Les résistant-es de la Ridge	52
Kevin Arseneau, Rébeka Frazer-Chiasson, Geneviève L. Latour et Philippe LeVoguer	
De l'insécurité à l'émancipation linguistique	54
Isabelle Violette	
Soins d'avortement au Nouveau-Brunswick : Disponibilité ne veut pas dire accessibilité	56
Geneviève L. Latour	
Discrimination raciale : Élargir la francophonie acadienne, éviter la fragmentation	58
Leyla Sall	
Entrevue : Pour un plaidoyer queer acadien	60
Avec Alex Arseneau Par Arianne Des Rochers	
Crise climatique et érosion des côtes : Partons (lutter) la mer est belle	62
Mélodie Jacquot-Paratte et Charles MacDougall	

44

LUTTER CONTRE LES RECULS IMPOSÉS PAR LA CAQ

Depuis quelques mois, les projets de loi rétrogrades s'empilent sur les bureaux des députés de l'Assemblée nationale: les PL68, PL69, PL89, PL93, PL94, PL98, PL101 ne sont que des exemples de textes contenant une pléiade d'attaques sur des acquis de longue date en matière de conditions de travail, de droit de grève et d'association, de liberté d'expression, de protection de l'environnement et des ressources naturelles et de système de santé public.

La CAQ ne s'étant jamais cachée d'être à droite, le tout ressort plus clairement que jamais et le rythme des mesures adoptées s'accélère. Paternaliste et infantilisant, le gouvernement se targue de légiférer en ayant en tête les besoins des plus vulnérables ou bien encore celui de la majorité silencieuse. Tout cela à coup de lois aux dénominations en apparence acceptables, visant à cacher l'essentiel.

Par exemple, dans le projet de loi 89, «visant à considérer davantage les besoins de la population en cas de grève et de lock-out», on limite le droit de grève au nom de la protection du bien-être des enfants lors de conflits de travail. Dans le PL93, «concernant notamment le transfert de propriété d'un immeuble de la Ville de Blainville», on autorise une entreprise privée à entreposer ses déchets toxiques en faisant fi de rapports environnementaux, au nom de l'«intérêt», voire de la sécurité nationale. Ou encore, sous le prétexte d'une «gouvernance responsable des ressources énergétiques» (PL69), on envisage une production fortement accentuée d'énergie, au détriment de l'environnement, et une privatisation partielle d'Hydro-Québec.

Le gouvernement Legault, adepte de lois tout sauf progressistes, n'est pas enclin d'autre part à encourager les discussions. On le voit notamment par les difficultés vécues dans les secteurs de la culture, du communautaire et des médias alternatifs – incluant des organisations connues pour dénoncer, critiquer et résister –, tous en crise faute de financement adéquat. Ce traitement dont ils sont victimes contribue à éliminer les voix discordantes et dérangeantes qu'elles représentent.

Tout comme le manque de financement, l'adoption de cadres réglementaires liberticides sous le coup du bâillon ou par le biais de l'utilisation de clauses dérogatoires dépeint le peu de respect pour le débat, l'opposition et les institutions démocratiques du gouvernement actuel.

Le tout n'est pas sans rappeler ce qui se passe chez nos voisins du Sud, mais aussi ailleurs dans le monde, alors que la droite laisse place à l'extrême droite, à un autoritarisme de plus en plus appuyé, avec ce qui en découle: un discours rétrograde assumé, une rhétorique et des pratiques antidémocratiques, l'ostracisation de pans entiers de la population, les atteintes aux droits et libertés, les politiques favorisant les intérêts privés au détriment des programmes et enjeux collectifs ainsi que le mépris de ceux qui contestent et résistent.

Certes, la CAQ ne va pas aussi loin que ces partis extrémistes. Mais elle s'aligne de tendances inquiétantes. À défaut d'y adhérer pleinement, elle profite d'un air du temps réactionnaire. Plusieurs des éléments normatifs mis de l'avant par ce parti constituent bel et bien une offensive sur des gains durement acquis. Ne nous méprenons pas: la CAQ sent la fin de son règne et tente d'abattre le plus de travail possible pour démanteler des droits et avantages arrachés au prix de luttes laborieuses. Ne nous laissons pas submerger par la quantité abondante de la réglementation qui déferle, mais organisons-nous, dénonçons les pratiques antidémocratiques au service du secteur privé, du patronat et d'intérêts réduits. Démonstrons, au sein de nos organisations, toute la solidarité dont nous sommes capables. Nous n'avons ni la place ni le temps pour l'apathie! 

Collectif À babord!



Un espace ouvert pour le débat
politique et l'intervention sociale

info@ababord.org

www.ababord.org

Facebook : [revueababord](https://www.facebook.com/revueababord)

Bluesky :
[@revueababord.bsky.social](https://bsky.app/profile/revueababord.bsky.social)



à bâbord !

REVUE SOCIALE ET POLITIQUE

La revue *À bâbord!* est une publication indépendante, sans but lucratif, paraissant quatre fois par année depuis sa fondation en 2003. Elle est éditée par des militantes et des militants de toutes origines, proposant une révolution dans l'organisation de notre société, dans les rapports entre hommes et femmes et dans nos liens avec la nature. La revue a pour but d'informer, de formuler des analyses et des critiques sociales et d'offrir un espace ouvert pour débattre et favoriser le renforcement des mouvements sociaux d'origine populaire. *À bâbord!* veut appuyer les efforts de celles et ceux qui dénoncent les injustices et organisent la rébellion.

Condition d'utilisation des articles de la revue

À bâbord! valorise la libre circulation et le partage des idées critiques. De même, il est fondamental que toute reproduction d'une partie ou de la totalité d'un article publié dans la revue par les auteur-trices respecte les règles de l'art en matière d'intégrité intellectuelle. Conséquemment, les articles de la revue peuvent être reproduits à condition d'en citer la source.

COLLECTIF DE RÉDACTION ◀

Valérie Beauchamp, Caroline Brodeur,
Isabelle Bouchard, Wilfried Cordeau,
Philippe de Grosbois, Yannick Delbecque,
Arianne Des Rochers, Elisabeth Doyon,
Maël Foucault, Nathalie Garceau, Nicolas Lacroix,
Maxime Laprise, Alexia Leclerc, Louise Nachet,
Jacques Pelletier, Selena Phillips-Boyle,
Samuel Raymond, Claude Vaillancourt,
Ramon Vitesse

COMITÉ D'ÉDITION

Valérie Beauchamp, Elisabeth Doyon,
Louise Nachet (secrétaire de rédaction),
Ramon Vitesse

RÉVISION LINGUISTIQUE

Arianne Des Rochers, Alex Gauthier

COLLABORATIONS SPÉCIALES

A, Emna Achour, Alex Arseneau, Kevin Arseneau,
Sara Arseneault, Lydia Bachi, Élisabeth Béfort-
Doucet, Xavier Boistrond, Frédérique Bordeleau,
Philippe Boudreau, Amélie Chanez, Anne-Marie
Claret, Convergence Technologique Anarchiste
de Montréal, Antoine Deslauriers, Steven
Flores-Pimentel, Maxim Fortin, Ophélie Fortin,
Rébeka Frazer-Chiasson, Émilie Gauvin, Mélodie
Jacquot-Paratte, Marie-Christine Jeanty, Coralie
LaPerrière, Alexis Lafleur-Paiement, Michelle
Landry, Geneviève L. Latour, Myriam Lavoie-
Moore, Isabelle LeBlanc, Philippe LeVoguer,
Anne-Marie Le Saux, Charles MacDougall,
Jonathan Martineau, Sophie-Anne Morency, Julia
Posca, Glenn Rubenstein, Leyla Sall, SanSan, Eric
Sédition, Joan Sénéchal, Kharoll-Ann Souffrant,
Mathieu Stakh, Patrizia Vinci, Isabelle Violette,
Mathieu Wade

PRODUCTION ET INFOGRAPHIE

Anne-Laure Jean

VISUELS

Abattoir, Alter Acadie, Arbyreed, Archives
Révolutionnaires, Rose-Aimée Bélanger,
Bibliothèque publique de Toronto, Owen Byrne,
Centre de formation populaire, ikoglu, Pexels
Giallo, Gouvernement du Nouveau-Brunswick,
Pierre Chassé, Angèle Cormier, Jules Delorge,
Elisabeth Doyon, Arianne Famelart, Ophélie Fortin,
Aydin Palabiy, Terre Partagée, André Querry,
Regroupement Féministe du Nouveau-Brunswick,
Ramon Vitesse, Voix juives indépendantes –
Montréal, Chasy Vremia Budilnik, Wiki Commons

La revue *À bâbord!* est imprimée par
Héon & Nadeau Ld

La revue est archivée numériquement par Érudit
erudit.org et par Les classiques des sciences
sociales **classiques.uqac.ca**

Le site de la revue est hébergé par **Koumbit.org**

À bâbord!

Revue À bâbord!

Montréal

N° 104 - Été 2025

4 fois par année

(Imprimé) ISSN 1710-209X | ISBN 978-2-925225-26-3

(En ligne) ISSN 1710-2103 | ISBN 978-2-925225-27-0

Dépôt légal bibliothèque nationale du Québec.

Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada.

Canada

Érudit

**La revue *À bâbord !*
est disponible
sur Érudit !**

Votre revue rejoint cette
plateforme de la recherche
québécoise et sera accessible
parmi d'autres revues savantes et
culturelles.

**[www.erudit.org
/fr/revues/babord/](http://www.erudit.org/fr/revues/babord/)**

**LANCEMENT
DU NUMÉRO 104**



PASSEZ NOUS VOIR !

Retrouvez toutes les informations sur
notre site Web et notre page Facebook !
ababord.org / [revueababord](https://www.facebook.com/revueababord)

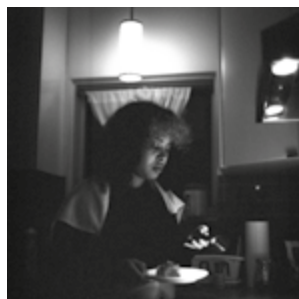
LES BRÈVES

HOMMAGE À SERGE MONGEAU (1937-2025)

La gauche québécoise est en deuil : Serge Mongeau nous a quitté-es après avoir demandé l'aide médicale à mourir. Il fût à la fois médecin, pacifiste, ambassadeur de la simplicité volontaire et de la décroissance, co-fondateur de Québec Presse et des éditions Écosociété, et bien plus encore.

« Notre société n'est pas immuable : nous en faisons partie, nous la constituons et nous pouvons la changer. Chaque modification que l'on y apporte a une influence sur son ensemble. Certes, nous sommes déterminés par notre société, mais nous pouvons aussi y jouer un rôle. »

Pour en connaître davantage sur la vie et le legs de Serge Mongeau, consultez le site d'Écosociété (ecosociete.org/actualites/deces-de-serge-mongeau)



Erratum

Une erreur a été commise dans le mini-dossier du numéro 103 : « L'éthique du care, partout, tout le temps ! ». Le pronom utilisé pour désigner Keniya-Frédérika aurait dû être « iel ». Le collectif de la revue tient à présenter ses excuses à la personne concerné-e et au lectorat pour ce malentendu.

PROJET DE LOI 89 ODE À LA GRÈVE

Élisabeth BÉFORT-DOUCET, conseillère syndicale

Le mercredi 19 février 2025, le ministre du Travail, Jean Boulet, déposait le projet de loi 89 intitulé « Loi visant à considérer davantage les besoins de la population en cas de grève ou de lock-out » à l'Assemblée nationale. Coup de massue dans le droit du travail au Québec, cette loi vise à limiter le droit de grève des associations syndicales, pourtant reconnu par les Chartes grâce à la liberté d'association.

Plus précisément, le projet de loi propose que le Tribunal administratif du travail puisse cibler des employeurs et des associations accréditées qui devront maintenir des services pour assurer le « bien-être de la population ». Les syndicats et employeurs visés par de telles décisions devront négocier dans les 15 jours d'un avis

de grève ou de lock-out le maintien des services, et en cas de mésentente, le Tribunal tranchera. Des dispositions pénales pourront être enclenchées s'il y a un non-respect de la décision du Tribunal par l'une ou l'autre des parties, comme nous pouvons retrouver dans le fonctionnement du maintien des services essentiels. Si le

conflit s'enlise, que la grève ou le lock-out menace de causer un préjudice irréparable à la population, et que la conciliation est infructueuse, le ministre du Travail pourra intervenir pour déférer le litige à un arbitre de différends afin qu'il détermine les conditions de travail des salariés syndiqués.



Manifestations du 1^{er} mai 2025. Photo: André Querry

LA CAQ CONTRE LES TRAVAILLEUSES ET LES TRAVAILLEURS (ENCORE)

Il est évident que ce projet de loi s'inscrit dans un discours idéologique de la CAQ qui s'en prend aux syndicats, et donc aux travailleuses et travailleurs. Les récentes annonces sur le retour de la rigueur budgétaire, qui serait la faute des centrales syndicales ayant réclamé des augmentations de salaire pour suivre le marché¹, l'effort de privatisation de notre système de santé ayant un impact direct sur les conditions de travail des salarié-es², et les coupes en éducation³ ont toutes une très forte odeur d'austérité.

LE DÉSÉQUILIBRE ÉQUILIBRÉ GRÂCE AU DROIT DE GRÈVE

Le droit de grève est protégé au Québec par la *Charte des droits et libertés de la personne* au moyen de la liberté d'association. Les critères des arrêts de la Cour suprême du Canada *Health Services and Support* en 2007 et *Saskatchewan Federation of Labour* en 2015 sont catégoriques sur le droit de grève à l'échelle canadienne: grâce aux avancées en droit international reconnaissant le droit de grève comme faisant partie de la liberté syndicale et des droits de la personne, ces arrêts viennent confirmer que le processus de négociation collective doit être protégé, notamment en permettant aux associations accréditées d'exercer des moyens de pression et de faire grève. Plus précisément, *Saskatchewan* mentionne que le droit de grève est nécessaire pour les syndicats afin de remédier au déséquilibre fondamental du rapport de force entre les salarié-es et les employeurs.

A contrario, le plus haut tribunal du pays considère que l'impossibilité d'exercer la grève est une entrave majeure au processus de négociation collective. L'arrêt *Health Services* vient d'ailleurs encadrer la question des services essentiels, en précisant que leur interruption peut avoir pour effet de mettre en danger la santé ou la sécurité publique.

LE BIEN-ÊTRE DES PATRONS

Le projet de loi 89 va à l'encontre des principes jurisprudentiels pertinents par deux moyens: d'abord, le droit de grève limité



Manifestations du 1^{er} mai 2025. Photo: André Querry

par une nouvelle notion de «bien-être à la population» et, ensuite, la liberté de négociation collective entravée par l'intervention du ministre.

Premièrement, une des seules limites au droit de grève se situe dans la définition de services essentiels, qui est restreinte au danger potentiel à la santé et à la sécurité de la population. Ce principe est bien établi par la jurisprudence et les lois encadrant les services essentiels, ce qui n'est pas le cas de la notion de «bien-être à la population».

Comme exemple de «bien-être à la population», Boulet mentionne la grève des chauffeurs du Réseau de transport de la Capitale (RTC) avant le Festival d'été de Québec à l'été 2023. Suite à cette grève, le Tribunal statua que le RTC n'était pas assujéti aux services essentiels⁴. Nous reconnaissons le désagrément que peut causer l'interruption du service de transport en commun avant un festival rassemblant des milliers de personnes au sein de la Capitale-Nationale, mais comment est-ce possible d'imaginer que ce désagrément

puisse limiter une liberté fondamentale, en phase avec la Constitution et le droit international, celle de prendre le risque d'être sans salaire pour de meilleures conditions de travail? Qu'est-ce qui empêcherait le patronat de déterminer que le bien-être de la population constitue en fait son bien-être à lui, et que ce bien-être ne peut être confronté à une grève de l'hôtellerie durant la Formule 1 ou la fermeture d'une librairie pendant le temps des Fêtes?

Si les syndicats sont confinés à devoir faire grève quand il n'y a aucun impact sur le soi-disant bien-être de la population, surtout considérant la définition de ce bien-être qui nous semble tendancieuse ici, alors les arrêts de travail devront être confinés à n'avoir aucun impact. C'est le rapport de force des travailleuses et des travailleurs tel qu'on le connaît qui se heurte à l'inconvénient d'un léger dérangement, alors que le risque de faire grève pour celui qui l'exerce est immense. Il n'y a pas d'équilibre en la demeure quand ce sont les patrons qui décident quand les syndicats peuvent faire grève.



Manifestations du 1^{er} mai 2025. Photo: André Querry

De plus, l'intervention du ministre dans un conflit de travail par l'imposition de loi spéciale n'est malheureusement pas nouvelle dans l'histoire québécoise, autant sous des gouvernements libéraux que péquistes. Plusieurs de ces lois ont été déclarées inconstitutionnelles, notamment la loi spéciale de 2017 forçant le retour au travail dans l'industrie de la construction⁵.

La proposition du ministre Boulet viendrait changer la donne au niveau des relations de travail québécoises et renforcer son pouvoir d'intervention au sein des négociations. L'arbitrage de différends est rarissime pour les négociations qui ne se déroulent pas en contexte de première convention collective. Donner le pouvoir au ministre de décréter un arbitrage exécutoire des conditions de travail contre viendrait au droit le plus élémentaire

à la négociation collective. Alors que le ministre est lui-même représentant de l'employeur dans les secteurs public et parapublic, cette nouvelle légitimité d'intervention peut être perçue comme une constante épée de Damoclès pour tout syndicat.

GREVER POUR LE MIEUX-ÊTRE

Les luttes historiques des syndicats nous ont menés aux conditions de travail que l'on connaît aujourd'hui. Si les travailleuses et les travailleurs avant nous se sont battus, c'est pour que nous ayons accès au salaire minimum, aux protections en santé et sécurité du travail, à l'équité salariale, aux congés parentaux. Sans ces luttes qui ont mené aux lois du travail, les patrons en quête infinie de profits auraient, par eux-mêmes, miné le bien-être général en n'allouant pas les mêmes protections pour les salarié-es.

Faire grève n'est pas facile. Les salarié-es qui le font perdent leur salaire parce qu'elles et ils croient qu'il s'agit du dernier ressort. Elles et ils affrontent les éléments climatiques et les briseurs de grève. Malgré tout, il s'agit d'un bouclier face aux menaces d'ingérence et de contrôle des employeurs sur les conditions de travail des travailleuses et travailleurs. C'est le dernier rempart pour le mieux-être de la population. 

1. Julie Roy, « Négociations dans le secteur public: Legault prévoit un budget "largement" déficitaire », [Radio-Canada.ca](https://radio-canada.ca), 18 février 2024.

2. Kassandra Lebel, « Privatisation en santé: la CSN réplique avec des solutions », [Radio-Canada.ca](https://radio-canada.ca), 29 janvier 2025.

3. Fatoumata Traore, « Compressions en éducation: "C'est de l'austérité, dit un syndicat en Outaouais" », [Radio-Canada.ca](https://radio-canada.ca), 18 décembre 2024.

4. Louise Boisvert, « Le RTC n'est pas un service essentiel, conclut de nouveau le Tribunal », [Radio-Canada.ca](https://radio-canada.ca), 19 novembre 2024.

5. Julien Arsenault, « Grève dans la construction en 2017: une loi spéciale jugée inconstitutionnelle, avec des bémols », *La Presse*, 8 décembre 2022.



FONDATION WALTER J. SOMERS

UN *THINK TANK* NÉOLIBÉRAL FINANCÉ PAR LA PHILANTHROPIE ET LES CONTRIBUABLES

Maxim Fortin, chercheur à l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS)

Dans la foulée de la présentation du dernier budget du Québec, l'IRIS a été surpris d'apprendre que, parmi les 4 groupes consultés par le gouvernement, on retrouve une fondation philanthropique. La Fondation Walter J. Somers fut en effet explicitement nommée et remerciée par le ministre Eric Girard en conférence de presse. Intrigués par ces propos, nous avons donc enquêté et découvert que le gouvernement québécois subventionne ni plus ni moins un *think tank*¹ en partie contrôlé par une riche famille, conférant à ses dirigeants une capacité d'influence sur les décisions politiques et plaçant ceux-ci dans une situation de conflit d'intérêts.

Les dernières décennies nous ont habitués à la présence des philanthropes dans l'espace public. Pendant les années 2000 et 2010, plusieurs grandes fortunes se sont lancées dans la philanthropie. Ce renouveau a favorisé l'essor de ce qu'on appelle le philanthrocapitalisme, ou philanthropie d'investissement. Celle-ci ambitionne d'appliquer au champ du social les principes et méthodes du secteur privé, notamment ceux des gestionnaires en capital de risque.

LES PARTENARIATS « PUBLIC-PHILANTHROPIQUE » AU QUÉBEC

Au Québec, la Fondation Lucie et André Chagnon (FLAC) a introduit ce type de philanthropie au milieu des années 2000 avant de s'en détourner partiellement au milieu des années 2010. Centrée sur « l'impact » de ses dons, la Fondation s'est montrée disposée à collaborer de près avec l'État. De 2002 à 2015, la FLAC est le partenaire officiel du gouvernement du Québec dans plusieurs projets, dont Québec en forme, Avenir d'enfants et Réunir Réussir. Des résultats mitigés et des tensions font en sorte qu'aucun de ces partenariats n'a été renouvelé. Au milieu des années 2010, le secteur communautaire demande à l'État de s'éloigner de la philanthropie, tandis que la philanthropie s'éloigne d'elle-même de l'État. La relation privilégiée entre le

gouvernement du Québec et la FLAC se détériore. La Fondation change ses pratiques de financement et se rapproche de plusieurs groupes dont elle avait été l'ennemie. Lorsqu'André Chagnon décède en 2022, le gouvernement perd néanmoins un partenaire de longue date.

Il s'en trouvera un nouveau en 2023. Cette année-là, une nouvelle collaboration d'importance entre l'État québécois et la philanthropie voit le jour quand le ministère des Finances octroie 2,4 millions de dollars au Centre sur la productivité et la prospérité – Fondation Walter J. Somers (CPP-FWJS). Ce centre avait été créé en 2009 grâce à un don de 1,5 million de dollars de la Fondation HEC et de 3 millions de dollars de la Fondation Walter J. Somers.

LA FONDATION WALTER J. SOMERS

La Fondation Walter J. Somers est une organisation caritative liée au groupe Walter. Entreprise familiale d'équipements industriels, le groupe Walter se tourne progressivement vers la finance et crée en 2012 la Société financière Walter. Fort discrète sur ses activités et faisant profil bas, la Fondation a pour mission de « contribuer à la prospérité de la société en appuyant l'excellence dans l'éducation des jeunes de même qu'en veillant à améliorer sa productivité »². En 2016, elle se targuait d'avoir

« versé plus de trois millions de dollars à des organismes ayant mis en œuvre des initiatives porteuses de solutions »³. Outre le CPP-FWJS, la Fondation soutient l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ), la Fondation Pointe-à-Callière et la Fondation Madeli-aide pour l'éducation.

Pourquoi le ministère des Finances a-t-il choisi d'octroyer une subvention si importante à cet organisme et d'en faire un partenaire privilégié? En 2022-2023, le gouvernement caquiste annonce qu'il va « renforcer l'appui aux fondations et aux organismes de recherche »⁴. Notons au passage qu'il est plutôt étrange de renforcer l'appui de l'État aux fondations en période de déficit. Non seulement ces organismes reçoivent des dons déductibles d'impôt, mais le gouvernement fédéral vient tout juste de les forcer à être plus généreuses envers leurs donataires⁵. La tendance des fondations, surtout des plus grandes et des plus riches, à ne verser que le minimum requis par la loi chaque année et à thésauriser l'argent a amplement été démontrée⁶. En soi, le fait que le don philanthropique soit déductible d'impôt représente déjà une immense forme de soutien public à la philanthropie.

Cela étant dit, le soutien gouvernemental annoncé précise que sept organismes ou projets en seront les bénéficiaires: ►

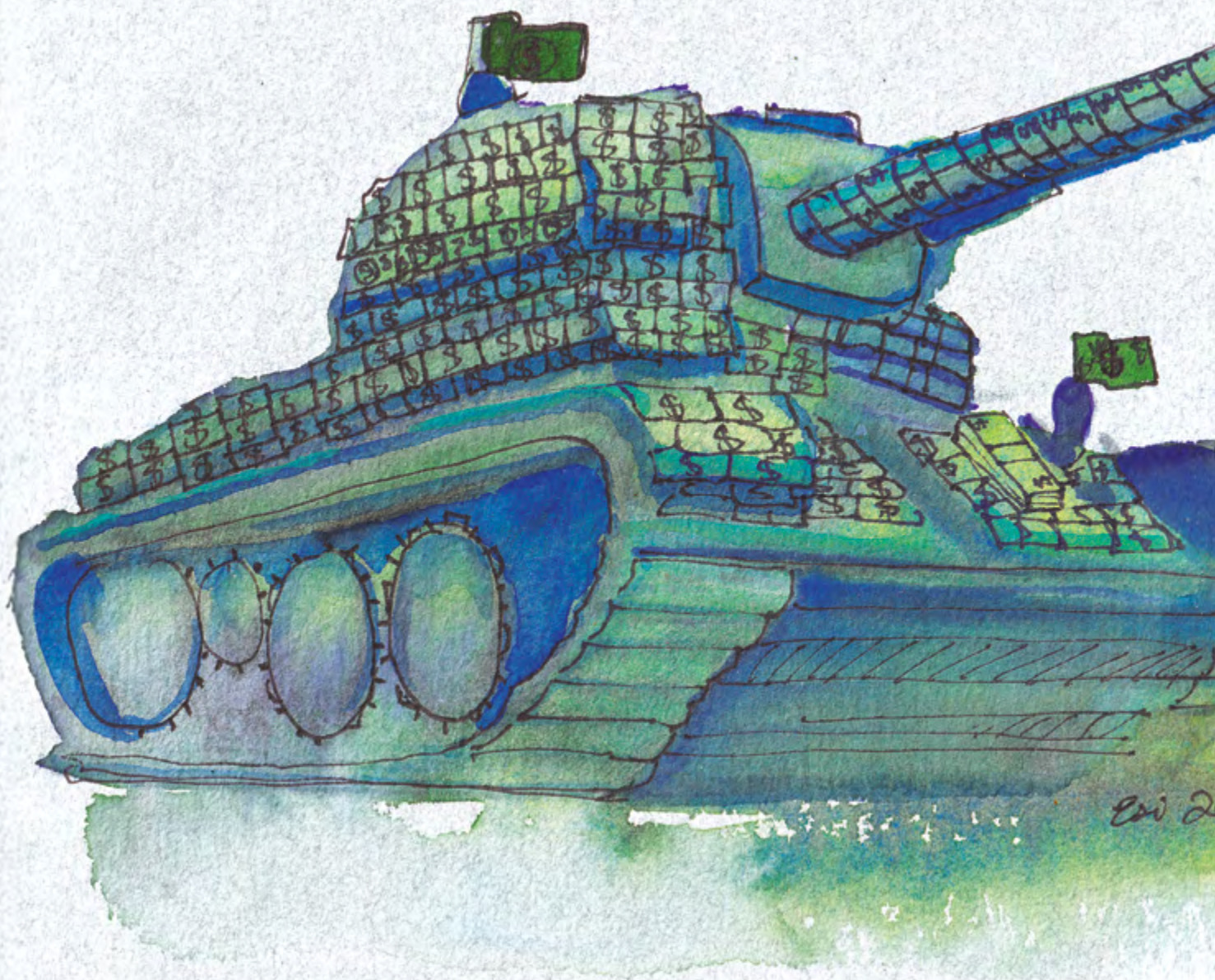


Illustration: Élisabeth Doyon

le centenaire de la naissance de René Lévesque, la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques à l'Université de Sherbrooke, le Centre de recherches mathématiques à l'Université de Montréal, le Carrefour international, la Chaire de recherche Jacques-Parizeau à HEC Montréal, l'Institut de la statistique du Québec et le Centre sur la productivité et la prospérité – Fondation Walter J. Somers de HEC Montréal. Le CPP-FWJS est ainsi le seul acteur philanthropique à être bénéficiaire.

PARTENARIAT, LOBBYING ET CONFLIT D'INTÉRÊTS

Il est difficile d'identifier les critères ayant amené le ministère des Finances à soutenir cet organisme, outre la proximité idéologique de son directeur avec la Coalition Avenir Québec et la proximité sociale entre la famille Somers et le gouvernement caquiste.

Les recherches du CPP-FWJS tournent presque toutes autour des travaux de son directeur, Robert Gagné,

seul véritable chercheur établi du centre, campé dans une posture favorable aux lois du marché. Robert Gagné est aussi très actif du côté du « plaidoyer », si bien que son organisme semble rechercher autant l'influence que l'avancement des connaissances. M. Gagné a d'ailleurs fait l'objet d'une plainte en 2017. En effet, considérant qu'il avait manqué d'éthique dans un rapport sur la gestion des agglomérations municipales, la ville de Longueuil a porté plainte à HEC Montréal. Le rapport



de l'éthicien consulté dans le dossier conclut que Robert Gagné avait dérogé au Code d'éthique des enseignants de HEC Montréal, qui commande entre autres de «s'abstenir de toute situation réelle, potentielle ou apparente de conflit d'intérêts»⁷. Mentionnons aussi que Robert Gagné est un collaborateur de l'Institut économique de Montréal (IEDM), *think tank* néolibéral dont Youri Chassin, député de la CAQ (2018-2024), a été le directeur de la recherche.

Plus inquiétante encore est la proximité sociale entre la famille Somers et le gouvernement. Pierre Somers est l'ancien partenaire d'affaires de Pierre Fitzgibbon, avec lequel il a fondé en 2015 Partenaires Walter Capital, une société de placements privés. Le gouvernement caquiste a donc versé une somme de 2,4 millions de dollars à un organisme non seulement déjà bien pourvu, mais aussi sous le patronage d'une riche famille, anciennement partenaire d'affaires de son «super-ministre»

et dont les membres siègent sur le conseil d'administration. Actuellement, 3 des 8 sièges du CA sont occupés par des Somers. Appelé à se prononcer sur différentes questions liées aux finances publiques, le CPP-FWJS produit régulièrement des analyses qui, notamment, exhortent l'État à ne pas augmenter les impôts des mieux nantis et des entreprises. Comment ici ne pas soulever la question du conflit d'intérêts quand les recherches sont soutenues en partie par une entreprise possédée par une famille riche?

Grâce à la famille Somers, à Robert Gagné et au ministère des Finances, le patronat québécois dispose désormais d'un nouveau *think tank*. L'une des tendances récentes de la philanthropie élitaires est le financement d'une expertise mobilisable pour des activités de plaidoyer assimilables à du lobbying. Ici, ce n'est pas l'impact social qui est visé, mais bien l'influence politique. Loin de contribuer à l'utilité publique, cette philanthropie ne fait que consolider le pouvoir des élites possédantes sur la société, dans un contexte où une démocratisation des institutions politiques et économiques serait au contraire nécessaire pour faire face aux défis actuels. 

1. Un *think tank* est un groupe de recherche ou de réflexion privé produisant des analyses dont le but est d'influencer les décisions politiques.

2. Groupe Walter, «La Fondation Walter J. Somers s'associe au Centre sur la productivité et la prospérité de HEC Montréal». En ligne: groupewalter.ca/nouvelles/la-fondation-walter-j-somers-sassocie-au-centre-sur-la-productivite-et-la-prosperte-de-hec-montreal

3. Idem.

4. Québec, «Budget 2022-2023, Votre gouvernement, plan budgétaire». En ligne: www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2022-2023/documents/Budget2223_PlanBudgetaire.pdf

5. Imagine Canada, «Priorité stratégique : Un contingent des versements par paliers pour accroître les fonds disponibles pour les collectivités». En ligne: imaginecanada.ca/fr/priorite-strategique/contingent-de-versement

6. Voir les travaux de Brigitte Alepin.

7. *La Presse*. En ligne: www.lapresse.ca/actualites/201705/17/01-5099127-longueuil-porte-plainte-contre-hec-montreal.php

ENTREVUE

ABATTOIR : UNE FÉMINISTE EN TABARNAK

Avec A., créatrice de contenu et militante féministe
Propos recueillis par Isabelle Bouchard ◀

Abattoir, c'est le nom d'un blogue sur Facebook et Instagram qui tient lieu d'espace de réflexion animé par une féministe en tabarnak. Quels sont les défis d'une telle aventure ?

À bâbord ! Qu'est-ce qu'Abattoir, exactement ?

A. : Abattoir est une tribune féministe où je partage mes réflexions sur les questions de genre, les violences sexuelles et les manifestations de la misogynie dans les médias, au gré de l'actualité et de mes humeurs. Du moins, c'est ce qu'elle est aujourd'hui : quand j'ai créé la page en 2018, c'était juste pour faire rire mes amies, dont l'une m'avait suggéré le nom. Ça a pris quelques années avant de prendre la forme qu'elle a maintenant. Le ton et l'intention se sont précisés avec le temps, à travers les interactions avec la communauté, les événements mondiaux et mes propres apprentissages. Ma conscience politique, mes

convictions et ma connaissance des enjeux féministes ont évolué en parallèle.

La page Abattoir est devenue une plateforme privilégiée, où je peux partager mes lectures et mes recherches sur l'histoire des femmes au Québec, mes réflexions sur l'antiféminisme en ligne, mes observations de la domination masculine, exprimer mon indignation, ou simplement mêler ma voix à celles des autres femmes qui participent activement aux débats. Grâce au féminisme numérique, les femmes et les personnes historiquement marginalisées sont plus nombreuses que jamais à se rassembler en ligne, à se reconnaître comme sujets de leur propre histoire et à accéder à la prise de parole dans l'espace public.

Je n'ai jamais vraiment cherché à répondre à un besoin ou à me distinguer d'autres pages similaires. Je n'aborde pas la page comme un projet structuré, je n'ai pas d'ambitions ni de vocation pédagogique. Je veux simplement nommer ce que je vois, ce que j'apprends, et il se trouve que d'autres y trouvent un écho. Je pense qu'on a toujours besoin d'espaces virtuels et publics pour exprimer notre colère, notre rage et notre lassitude.

AB ! : Combien de personnes sont abonnées ? Vous êtes-vous déjà amusée à vous imaginer quel est le portrait des personnes qui vous suivent ? Assumez-vous votre influence ?

A. : La page compte un peu plus de 30 000 abonné-es sur Facebook et de 10 000 sur Instagram, quelques-un-es sur Bluesky aussi maintenant, même si j'y publie moins souvent. Environ 80 % des abonné-es sont des femmes, de tous âges et de tous horizons. Beaucoup sont là depuis des années. Certaines sont devenues des camarades et des amies, des personnes brillantes que j'admire, que je suis et qui m'inspirent. Je reçois aussi énormément de messages personnels, des témoignages parfois très sensibles. Je considère que cette confiance-là est vraiment précieuse. Mais pour ce qui est de l'influence, je ne sais pas. Dans mon quotidien, avec mes proches, dans mon entourage, ce n'est pas comme ça que je me perçois.

AB ! : Jusqu'à maintenant, vous avez animé Abattoir de manière anonyme. Pourquoi ? Envisagez-vous de vous dévoiler ?

A. : L'anonymat me permet de dire les choses d'une manière que je n'oserais peut-être pas autrement, par politesse ou par instinct de survie. J'ai horreur de la confrontation, je suis plutôt introvertie, les larmes me montent aux yeux quand on élève la voix dans ma direction. Abattoir est une extension de moi, la partie qui peut se permettre de ne pas toujours chercher à plaire ou à préserver l'harmonie. Ça me



Illustration : Abattoir

permet aussi, évidemment, de mettre une certaine distance entre les cyberharceleurs et moi.

J'aimerais éventuellement me réapproprier la tribune sous mon propre nom, mais je ne cache pas que ça me fait peur. L'anonymat me permet de m'exprimer sans craindre de représailles directes. Avoir un avatar et un pseudo, ça rend les tentatives d'attaquer mon apparence, ma carrière, ma famille ou mes relations plus difficiles. Ça n'empêche pas qu'on m'insulte ou qu'on me menace régulièrement, mais c'est plus facile de ne pas le prendre de manière plus personnelle.

Je vois ce que subissent celles qui prennent la parole à visage découvert, et je suis consciente de mon privilège. La violence genrée en ligne vise clairement à faire taire les femmes et les personnes marginalisées. Elles sont constamment ciblées par des campagnes de harcèlement, d'humiliations publiques, de menaces et de raids numériques. Ça épuise. À la longue, on finit par se demander si ça vaut vraiment la peine de s'impliquer autant. Pour beaucoup, les coûts personnels dépassent largement les bénéfices sociaux.

AB ! : Quels articles de presse, à votre souvenir, ont fait davantage réagir ? Pourquoi ?

A. : De ce siècle-ci ? J'aime par-dessus tout fouiller dans les archives médiatiques à la recherche d'articles du passé sur des sujets courants. Vous seriez surpris de ce qu'on disait sur le masculinisme ou sur le rôle des femmes il y a 100 ans... ou peut-être pas : on disait sensiblement la même chose qu'aujourd'hui.

Ces dernières années, je pense qu'un des articles de presse qui m'a le plus marqué est celui d'un prof de primaire qui a été surpris en train de filmer sous les jupes d'adolescentes¹.



Illustration : Abattoir

L'enseignant avait été condamné pour avoir filmé les parties intimes de dizaines de jeunes filles à leur insu, dans des lieux publics, mais il avait obtenu une absolution conditionnelle, parce que, selon le juge, « il n'est pas dans l'intérêt du public de neutraliser le savoir de l'accusé et de se priver d'une quinzaine d'années d'études et de travaux universitaires ».

C'était avant l'affaire de l'ingénieur Simon Houle, et déjà, ça m'avait fait réaliser à quel point notre système favorise les trajectoires des hommes, même lorsqu'ils commettent des violences, au détriment des filles et des femmes. Je me souviens m'être dit qu'on accordait plus d'importance au potentiel professionnel des hommes qu'à la dignité, à la sécurité ou à l'autonomie physique des victimes.

Je me suis rendu compte qu'en fait, on parlait très peu de nos trajectoires. De nos parcours scolaires, de nos carrières, de notre savoir, de nos travaux, de nos ambitions, de nos rêves en général. Idem de tout ce qui entrave notre potentiel professionnel : les détours qu'on doit prendre pour traverser l'espace public, les gestes qu'on est forcées de tolérer à l'école ou

dans l'autobus, les cours qu'on choisit d'abandonner pour éviter de recroiser notre agresseur, les journées de travail d'où l'on sort avec l'envie de hurler dans un coussin, les stratégies qu'on se partage pour contourner ce client-ci ou ce collègue-là, les promotions qui nous échappent, les projets auxquels on renonce parce qu'on sait que ce serait l'enfer, l'épuisement, l'hypervigilance... et tout le savoir, tout le talent dont on se prive collectivement parce que la société nous ferme des portes qu'elle garde grandes ouvertes pour des hommes médiocres.

AB ! : Quels sont vos projets pour Abattoir ?

A. : Pour Abattoir spécifiquement, je ne sais pas. Les réseaux sociaux, Meta, X, c'est éphémère : la page est vouée à disparaître un jour, et ce n'est pas plus mal. Ça aura été une expérience enivrante et libératrice. Ce serait le fun éventuellement d'en faire un livre, peut-être, mais le contenu est vraiment conçu pour le format dans lequel il vit.

Moi, ce que j'espère, c'est de toujours garder un engagement social et numérique, peu importe la forme que ça prendra. Je n'aime pas me mettre en scène, alors je doute d'ouvrir un jour un compte TikTok ou une chaîne YouTube, mais j'aimerais scénariser un roman graphique ou une série de science-fiction, faire un balado sur les procès pour viol au 17^e siècle en Nouvelle-France (c'est fascinant, pour vrai !), écrire un essai sur le traitement médiatique des violences sexistes, continuer à dénoncer les manifestations quotidiennes de la misogynie. 

1. Michael Nguyen, « Voyeurisme : un prof du primaire s'en tire sans casier », *Journal de Montréal*. En ligne : www.journaldemontreal.com/2021/11/29/voyeurisme-un-prof-du-primaire-sen-tire-sans-casier

DROIT MINIER ET RESPECT DES POPULATIONS LOCALES

Frédérique Bordeleau, étudiante en droit et membre de la coalition Québec Meilleure Mine

À l'heure actuelle, plus de 340 000 titres d'exploitation minière couvrent le territoire québécois, soit une augmentation de près de 140 % depuis 2019¹. Ces dernières années, cet engouement prononcé pour l'extraction de minerais fait de plus en plus parler et expose au grand jour les causes du boom minier actuel.

Face à la crise climatique, une grande transition doit s'opérer, écologique pour certain-es, énergétique pour d'autres. C'est dans la seconde conception que s'inscrit actuellement le Québec. Celle-ci témoigne d'une approche coloniale et extractiviste de compréhension et d'exploitation du territoire qui s'exprime, entre autres, dans régime de libre accès aux ressources minières, ou *free mining*.

Permise par la *Loi sur les mines*, cette manière de concevoir la propriété est basée sur le concept archaïque de *terra nullius* : avant l'arrivée des Européens, les terres de l'île de la Tortue n'appartenaient à personne et ont ainsi pu être directement acquises par la Couronne. Il est ainsi justifié pour un individu ou une entreprise minière d'accéder librement aux terres publiques afin de jalonner un claim minier et d'obtenir un titre de propriété sur les minéraux potentiels qui s'y trouvent. S'y ajoute aussi un droit de développer ou d'exploiter les minéraux découverts. Encore aujourd'hui, l'obtention d'un claim minier peut se faire sans avoir à consulter les populations locales qui pourraient subir les conséquences des futurs développements miniers, puisque toutes les ressources minérales appartiennent à la Couronne, au gouvernement.

Au vu de l'intensification du développement minier et de telles prémisses juridiques, le potentiel d'abus des droits des citoyen·nes est très important, d'autant que les dommages causés au territoire sont en grande majorité irréversibles. Les personnes impactées doivent avoir leur mot à dire sur

la gestion du territoire avant, pendant et après l'exploitation minière. La protection de leurs droits doit être garantie avant l'octroi des claims miniers et inclure la phase d'exploration et non uniquement celle d'exploitation.

Nous sommes dans une période charnière pour l'exploitation minière au Québec, une province qui doit jongler avec des pressions économiques toujours plus fortes, un resserrement judiciaire de la part des tribunaux au niveau de la consultation des peuples autochtones et une nouvelle *Loi sur les mines* qui propose une protection minimale de l'environnement tout en ignorant les jurisprudences les plus récentes.

UNE PRESSION ÉCONOMIQUE GRIMPANTE

L'exploitation minière a jusqu'à maintenant occupé une place importante dans l'économie de l'État canadien et québécois. En 2024, l'industrie a injecté 12 milliards de dollars au PIB de la province².

D'autres contraintes économiques viennent s'ajouter sur l'écosystème minier québécois, favorisant ainsi une production qui fait fi des réalités et besoins locaux. La transition énergétique est l'expression de l'heure, et le gouvernement souhaite transformer la crise écologique en une occasion économique. Étant donné que, selon le droit minier actuel, l'exploitation minière est considérée comme étant la meilleure

Photo : Arbyreed (CC BY-NC-SA 2.0)



utilisation possible du territoire³, cette transition commence à même le sous-sol québécois. Le but est d'en extraire un maximum de ressources dites nécessaires à la transition, soit les minéraux critiques et stratégiques, dont la liste ne fait que s'allonger.

Cependant, cette vision extractiviste ne s'inscrit pas dans un projet de changement sociétal comme une crise sociale et écologique aussi complexe l'indique. Ce faisant, elle comporte plusieurs failles majeures. Par exemple, ce soi-disant développement économique dépend totalement des fluctuations des marchés mondiaux auxquelles la valeur des minéraux est assujettie.

Avec un discours gouvernemental axé sur la croissance économique et une transition gourmande en minéraux, on empêche la société civile d'entreprendre une réflexion sociale et démocratique pour développer une manière plus intelligente d'extraire des ressources, d'en minimiser les impacts sur l'environnement et de respecter le consentement des communautés. Le but du jeu n'est pas de construire des *Hummer* électriques, mais de développer, par exemple, un réseau de transport en commun qui, oui, nécessitera des minéraux, mais beaucoup moins que le fait de favoriser l'auto solo dans toute la province.

UNE ATTENTION JUDICIAIRE RENFORCÉE

Parallèlement à ces enjeux économiques, une évolution judiciaire nationale s'opère au sujet de la consultation et l'accommodement des peuples autochtones. Depuis plus de vingt ans, la Cour suprême du Canada a développé une jurisprudence qui reconnaît l'obligation de consulter et, s'il y a lieu, d'accommoder les groupes autochtones lorsque le gouvernement ou des entreprises envisagent des mesures susceptibles d'avoir un effet préjudiciable sur des droits ancestraux ou issus des traités, établis ou potentiels. Par la suite, en 2023, la Cour suprême de la Colombie-Britannique a statué dans l'affaire de la Nation Gitxaala que l'obligation de consulter prend naissance avant même l'octroi d'un claim, remettant en question l'entière du fonctionnement du *free mining*. En 2024, ce fut au tour de

la Cour supérieure du Québec d'arriver à des conclusions similaires dans l'affaire de la Première Nation Mitchikanibikok Inik (actuellement en appel). Le message envoyé par l'appareil judiciaire est clair: le système colonial sur lequel est basée l'exploitation minière nie les droits fondamentaux des communautés autochtones reconnus par la Constitution et les lois archaïques sur lesquelles s'appuie ce système doivent être remaniées.

CHANGEMENTS LÉGISLATIFS QUÉBÉCOIS

Malgré tout, les récents changements législatifs québécois ne semblent pas suivre le chemin désigné par les tribunaux. En octobre dernier, l'Assemblée nationale du Québec a adopté une mise à jour de la *Loi sur les mines*, une loi fondatrice datant de 1864 (avant même la fondation du Canada!). Si certains des objectifs du projet de loi (comme limiter la spéculation minière ou encore mieux contrôler l'accès aux ressources) étaient louables, la nouvelle loi ne fait que très peu écho aux revendications des communautés s'opposant au développement minier tel que proposé par le gouvernement.

Afin de favoriser l'acceptabilité sociale, des mesures ont été prises pour protéger les terres de certaines personnes vivant dans des régions moins isolées, plus urbaines. Ainsi, sous certaines conditions, les terres privées ne peuvent plus être marquées d'un droit exclusif d'exploration (ce qui ne représente néanmoins que 8,4 % du territoire québécois). Une approche différenciée selon les régions est aussi prévue. Des territoires historiquement marqués pour une activité minière élevée, telle l'Abitibi-Témiscamingue, bénéficient de règles particulières qui permettent notamment le maintien des claims ou activités d'exploration sur les terres privées de ces régions. De plus, si cette mesure bénéficie aux propriétaires terriens, elle n'avance en rien la protection du reste des territoires ancestraux des Premières Nations. Ce faisant, ces territoires sont implicitement désignés comme régions ressources devant être sacrifiées au bénéfice de l'économie québécoise. Le message envoyé aux citoyen·nes

est clair: le seul développement du territoire possible et souhaitable reste le développement minier (ou forestier). La culture, le tourisme et la préservation de la nature, qui ont le potentiel de créer des communautés unies et résilientes⁴, ne font pas le poids face à la pensée extractiviste.

De nombreux pouvoirs discrétionnaires ont aussi été accordés au ministère des Ressources naturelles et des Forêts. Par exemple, le ou la ministre pourra imposer des conditions et obligations au titulaire de droit exclusif d'exploration afin de mieux concilier les usages du territoire⁵ et ainsi limiter les impacts de l'industrie sur les communautés locales ou autochtones. Cependant, avec des dirigeants faisant l'éloge d'une transition énergétique réalisée à l'aveuglette et au mépris des personnes affectées par la destruction du territoire, on peut s'attendre à ce que ces pouvoirs ne soient que très peu utilisés pour limiter l'activité minière.

Ainsi, bien que les tribunaux canadiens et québécois tracent un avenir dans lequel le développement économique du territoire doit se faire en consultant les communautés touchées, la logique actuelle des gouvernements impose une direction tout autre. Il nous faut construire un nouveau narratif, remettre en question la transition énergétique telle que proposée et opter pour un profond changement social et solidaire. La solution ne se trouve pas dans une maximisation de la production, mais dans une utilisation réfléchie des ressources que nous offre notre territoire. 

1. GESTIM, « Carte du 3 novembre 2025 ». En ligne : diffusion.mern.gouv.qc.ca/public/GESTIM/cartes_quebec_minier/historique_cartes/2025

2. Association minière du Québec, « Bilan 2024 de l'industrie minière québécoise ».

3. Voir l'art. 246 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme

4. À cet effet, voir Yvon Leclerc, « Le développement local par la culture : cinq propositions pour des villes culturelles », *Revue Gouvernance*, vol. 14, n° 2, 2017, p. 72-89. En ligne : id.erudit.org/iderudit/1044936ar.

5. Voir l'article 52.1 de la *Loi sur les mines*.

LE BON ET LE MAUVAIS USAGE DES TARIFS DOUANIERS

Claude Vaillancourt ◀

Les tarifs douaniers de Donald Trump défont les règles de l'économie telles qu'elles étaient appliquées depuis les débuts du néolibéralisme et créent une fissure dans l'unanimité de la droite sur le plan économique. Une politique commerciale qui ne ressemble en rien à tout ce que l'on a connu et qui laisse sans voix aussi bien les défenseur·es que les opposant·es au libre-échange.

Les partisan·es du libéralisme économique ont toujours eu les tarifs en horreur. Depuis la création du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) en 1947, la volonté de réduire les barrières tarifaires ne s'est jamais démentie, et les conséquences en ont été spectaculaires: les produits circulent désormais avec une grande liberté, grâce à des tarifs nuls ou réduits autant que possible, pour le plus grand bien de tout le monde, n'a-t-on cessé de répéter. Et voilà que Trump clame de façon décomplexée son «amour» pour les tarifs.

L'UTILITÉ DES TARIFS

Les tarifs ne sont ni bons ni mauvais en soi. Tout dépend de l'usage qu'on en fait. Le protectionnisme, en partie basé sur leur usage, a permis aux grandes firmes occidentales de se développer à l'abri de la concurrence étrangère. Une fois leur assise bien établie, l'ouverture des marchés leur a permis de conquérir de nouveaux territoires. À l'inverse, la mise en place du libre-échange a empêché les entreprises des pays émergents de profiter des mêmes avantages.

Les tarifs permettent de s'approprier des revenus qui peuvent être considérables. Trump les voit comme une manne qui lui permettra de réduire les impôts sans trop en subir les conséquences. Pour les pays du Sud, les tarifs demeurent importants: non seulement ils protègent des économies fragiles devant l'invasion de produits et services étrangers, mais ils sécurisent des sommes d'argent nécessaires pour entretenir les services de l'État alors que la grande pauvreté de la population ne leur permet pas de compter

sur les impôts. Les tarifs pourraient aussi être utilisés pour entraver la circulation de produits jugés nuisibles à l'environnement ou issus du travail forcé.

Chez nous, les tarifs sont indispensables pour protéger la gestion de l'offre, de même que d'autres secteurs fragiles de l'économie. Ils sont un élément essentiel dans l'arsenal de mesures qui ramènent le commerce à une dimension plus locale et humaine, en favorisant les circuits courts et le développement d'initiatives régionales. Au Canada, on s'est plaint de la loi *Buy American*, adoptée et très populaire aux États-Unis, qui oblige les municipalités à donner la priorité aux entreprises et aux produits locaux dans les appels d'offres. Plutôt que de la critiquer, peut-être aurait-il fallu appliquer une mesure similaire?

Les tarifs douaniers, imposés par Trump, ne seraient qu'un effet secondaire et facilement contrôlable dans un ensemble de mesures immensément rentables.

Il faut se rappeler le résultat de décennies de libre-échange: une dégradation considérable de l'environnement, une concurrence dévastatrice entre les travailleurs et travailleuses de différentes régions, des délocalisations, un recul marqué du pouvoir d'achat, une importante détérioration des conditions

de travail et, dans de nombreux pays, une baisse du taux de syndicalisation.

On associe aujourd'hui la mise en place des tarifs de Trump à une «guerre économique». C'est pourtant le résultat d'une tout autre guerre économique dont ont été victimes les populations à travers le monde: celle des grandes entreprises contre les populations locales. Ce sont alors de nombreuses personnes, se sentant trahies par les politiques du centre droit ou du centre gauche, toutes allant dans la même direction libre-échangiste, qui se sont tournées en désespoir de cause, aux États-Unis, vers un grand fumiste comme Trump. En effet, à défaut d'avoir l'intention de les aider, il semblait comprendre leur sentiment de trahison.

LE BRIS D'UN PACTE

La seconde élection de Trump a été une importante victoire pour les élites financières. Le président leur a promis un Eldorado: d'importantes baisses d'impôts, une déréglementation tous azimuts et un démantèlement des institutions publiques, favorable à une expansion sans limites du secteur privé. Dès son élection, les médias ont parlé d'une «surexcitation» des marchés financiers, qui ont connu une hausse spectaculaire, convaincus que les mesures du nouveau président feraient «exploser l'économie¹». Les tarifs douaniers, imposés par Trump, ne seraient qu'un effet secondaire et facilement contrôlable dans un ensemble de mesures immensément rentables. ▶

Illustration: Élisabeth Doyon



Leur utilisation délirante par le président a cependant mis fin à la fête. C'est la stabilité économique et l'ouverture sans contraintes des marchés, conditions nécessaires à l'expansion de la plupart des multinationales, qui ont été directement atteintes. Le pacte entre les élites financières et le président est brisé, ce qui s'observe par une chute des marchés financiers beaucoup plus marquée que ne l'avait été leur hausse quelques mois plus tôt. Le désastre est tel, sans compter tous les autres excès du président, qu'on se demande comment Trump pourrait se maintenir s'il ne s'était pas entouré d'une équipe dont la qualité principale est d'afficher une loyauté absolue envers lui.

Le régime de Trump est marqué par sa vision paranoïaque du commerce international: selon lui, tous les autres pays profiteraient des États-Unis alors que ce pays, depuis des décennies, reste en fait le grand gagnant d'un ordre économique qu'il a créé à son avantage à partir des accords de Bretton Woods au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. À ce problème fantasmé s'associent des solutions fantaisistes: créer un lien plus que douteux entre les tarifs douaniers et le déficit commercial, se servir de ces tarifs comme instrument d'intimidation, ou imaginer que, par un coup de baguette magique des entreprises installées à l'étranger reviendront dans un temps rapproché sur le territoire étatsunien.

RETOUR AU LIBRE-ÉCHANGE (?)

Les soutiens de Trump se trouvent en état de dissonance cognitive: comment leur champion de l'économie et de la déréglementation peut-il appliquer avec tant de fermeté des mesures qui vont à ce point à l'encontre de ce en quoi ils croient? Alors, ils s'empêchent dans des justifications oiseuses, cherchent à se sortir de ce bourbier. Pendant ce temps, les vrais débats sur le commerce international n'ont pas lieu.

Tout semble se ramener à un dilemme simpliste: ou l'on applique les tarifs fantaisistes du président, ou l'on revient au libre-échange tel qu'il a toujours été pratiqué, laissant sa part d'éclaté derrière lui. Pour le Canada et les autres victimes de la politique économique étatsunienne, la recherche rapide de nouveaux partenaires économiques

PETIT RAPPEL

Depuis longtemps, les opposant-es au libre-échange ont lancé ces propositions, parmi d'autres, pour un commerce international plus juste :

- Exclure des secteurs clés des négociations d'accords de libre-échange : la culture, la santé, l'éducation, l'agriculture.
- Éliminer les tribunaux d'arbitrage privés permettant aux entreprises de poursuivre les États (règlement des différends entre investisseurs et États [RDIÉ]).
- Prioriser les bonnes conditions de travail et la protection de l'environnement.
- Favoriser les circuits courts de manière à mieux protéger l'environnement et à mieux soutenir l'économie locale.
- Favoriser la coopération plutôt que la concurrence.

devient la solution. Ce qui pourrait encourager bien des pays à appliquer une stratégie du choc, tel que la décrivait Naomie Klein: pour résister à Trump, dans cette nouvelle configuration et ces nouvelles alliances, il faudrait mettre en place des marchés encore plus ouverts que ceux qui existaient déjà.

On le voit par exemple par les pressions exercées pour relancer le commerce entre les provinces canadiennes. Il est important de rappeler qu'il n'existe pas de barrières tarifaires entre elles, les produits et services peuvent circuler sans être taxés. On pourrait en revanche s'attaquer aux barrières non tarifaires qui permettent par exemple de protéger la langue française, les normes professionnelles québécoises, le fonctionnement des entreprises comme la SAQ. Le risque est donc de sacrifier une forme de souveraineté politique au nom du libre marché.

Il est important de maintenir une position plus nuancée et de continuer à mettre de l'avant les solutions du mouvement altermondialiste pour contrer le libre-échange, oubliées dans les débats simplistes et chargés d'émotion suscités par les charges tarifaires de Trump. 

1. Martin Vallières, « L'élection de Trump surexcite les marchés financiers », *La Presse*, 6 novembre 2024. En ligne : www.lapresse.ca/affaires/marches/2024-11-06/l-election-de-donald-trump-surexcite-les-marches-financiers.php

Le régime de Trump est marqué par sa vision paranoïaque du commerce international

L'extrême droite – et pas seulement l'administration Trump – s'est rapprochée d'une partie des classes populaires par son opposition au libre-échange et son nationalisme économique. Elle a ainsi créé une grande confusion, qui donne parfois envie de revenir au libéralisme économique, ne serait-ce que pour la contredire.



« S'ILLES NOUS MÉPRISENT TELLEMENT, QU'ILLES VIENNENT LE DIRE DANS NOTRE FACE¹ »

Louise Nachet ◀

Le 30 mai, la conférence de presse du « Comité des sages sur l'identité de genre » et le dépôt de son rapport controversé ont été perturbée par une action des militantes du Mouvement transféministe (MtF).

Au-delà du rapport, c'est bien la position et la légitimité accordée au Comité par le gouvernement québécois qui ont été dénoncées par les militantes. Pour rappel, le Comité des sages avait été créé en décembre 2023 suite à la manifestation à Montréal de l'organisation conservatrice et transphobe 1 Million March for Children qui avait été marquée par des tensions avec des contre-manifestant-es. Prétendant désamorcer une polarisation de la société, François Legault avait ainsi annoncé la création d'un panel de personnes, toutes cisgenres, afin de guider la position du Québec concernant les enjeux relatifs aux personnes trans.

Sous couvert de ramener de la modération, du dialogue et de la cohésion sociale, le rapport du Comité a surtout déroulé le tapis rouge à des groupes et intérêts profondément réactionnaires, essentialistes et misogynes en mettant leur parole à égalité avec celle des personnes concernées et de leurs allié-es. Notons que le fait que les audiences aient eu lieu à huis clos permet d'autant plus de contrôle au comité concernant la manière dont les

arguments sont présentés et dont le débat public est cadré. Ainsi, la question de la présence des personnes trans, et plus particulièrement des femmes trans, dans les toilettes et les compétitions sportives prennent une place démesurée dans le rapport. Une diversion classique pour ne pas parler sérieusement des besoins urgents des personnes trans concernant le logement, la précarité, la sécurité alimentaire, la maltraitance familiale et les violences sexuelles.

Concrètement, le rapport du Comité des sages s'inscrit dans la dérive toujours plus droitière d'une partie de la classe politique et médiatique québécoise. Une menace évidente pour l'avancement des droits des personnes trans et leurs luttes, mais aussi pour plein d'autres pans de la société. 

1. Extrait d'une brochure du MtF utilisée lors de l'action de perturbation.

ENTREVUE

CONVERGENCE TECHNOLOGIQUE ANARCHISTE DE MONTRÉAL

Propos recueillis par Yannick Delbecque ◀

Plusieurs personnes militantes ont cru dans le passé que le développement de l'informatique, en particulier celui de l'Internet, permettrait de nouvelles formes de communication, de luttes et même la création d'espaces autonomes en accord avec leurs valeurs. Cependant, il est maintenant clair que les capitalistes se sont approprié plusieurs de ces idées pour influencer et imposer leur vision sociale, tout en devenant les monstres géants qui dominent désormais le développement technologique.

En septembre 2024, la Convergence technologique anarchiste de Montréal a réuni en congrès les anarchistes souhaitant examiner les rôles potentiels de la technologie dans nos vies et nos luttes.

À bâbord! : Quelles sont les motivations qui vous ont poussé à organiser cette rencontre?

Convergence technologique anarchiste de Montréal (CTAM) : Deux membres du comité organisateur se sont initialement rencontrés lors de la première édition de Splintercon, à Montréal, à la fin de 2023. Cet événement était organisé par eQualitie, un OBNL montréalais dédié à la création de services Internet décentralisés dans un but d'équité et d'égalité sur le réseau. Même si l'événement était intéressant et qu'on y traitait de certaines dynamiques liées à l'impérialisme occidental, plusieurs des solutions semblaient portées par des entreprises privées et

en majorité des chercheuses et chercheurs que l'on peut diviser en deux groupes selon leurs moyens: les personnes associées à des universités ou des OBNL, et celles liées à des entreprises de communication. Dans le premier cas, les projets ne disposent pas des moyens ou de l'infrastructure tech-

mais consacrent ces ressources à garder l'Internet libre tant que c'est possible d'en tirer des profits. Il y a donc peu de place pour les projets communautaires et à but non lucratif.

Ces constats ont mené à l'idée de mettre en place un événement similaire, mais organisé par et pour les anarchistes afin de discuter des enjeux que nous trouvons importants et des solutions que nous avons à proposer dans une perspective qui est la nôtre. La Convergence est ouverte à tout le monde qui s'intéresse aux technologies dans une perspective émancipatrice.

ÀB! : Est-ce que la rencontre a permis d'entrevoir une nouvelle place pour l'informatique comme outil de résistance? Quels moyens pour éviter l'appropriation capitaliste?

CTAM : Dans les dernières décennies, le Web et la culture des hackers ont grandement été récupérés par le capitalisme.

Par le passé, il y avait une culture beaucoup plus forte du Web ouvert et décentralisé, ainsi que du développement de logiciels libres pour répondre aux besoins de la communauté



Illustration: Ramon Vitesse

non des communautés. De plus, il n'y avait pas vraiment d'espace pour discuter d'options en dehors du capitalisme: les personnes participant à l'événement étaient

nique nécessaires pour concrétiser leurs idées autrement qu'à petite échelle. Dans le second cas, les entreprises de télécommunication ont les moyens et l'infrastructure,

sans nécessairement attendre une compensation financière. Il y a des critiques à faire à cette culture du logiciel libre, particulièrement quand on regarde qui a le temps et les ressources pour accorder un grand nombre d'heures à du travail non rémunéré. Cependant, il y a probablement des façons de rémunérer les gens en dehors de *startups* financées par du capital risque et qui, après quelques années à développer un logiciel libre, le transforme en logiciel propriétaire pour faire plus d'argent et répondre aux attentes des investisseurs.

Beaucoup d'hacktivistes d'autrefois sont aujourd'hui des employé·es d'entreprises militaires ou de sécurité, et ne sont plus impliqué·es dans des activités subversives. De la même manière, un grand pan du mouvement des hackers était constitué de gens qui démontraient des logiciels ou qui les pirataient pour mieux comprendre le fonctionnement d'une technologie ou libérer le savoir. Il reste encore quelques communautés de ce genre, mais elles sont beaucoup moins nombreuses qu'avant.

Nous n'avons pas de plan quinquennal ou de programme, mais nous croyons que des événements comme la Convergence peuvent permettre la rencontre des gens, la tenue de discussions et l'émergence de projets afin que cette culture des hackers reprenne de la vigueur, qu'elle puisse à nouveau être subversive et intervenir sur les différentes tensions qui traversent la société.

ÀB ! : Quelle lecture l'anarchisme permet-il de faire de l'évolution de l'informatique ? Pourquoi est-il important d'avoir un événement où échanger au sujet de l'informatique avec une perspective spécifiquement anarchiste ?

CTAM : Beaucoup d'anarchistes, dans leur volonté de combattre les systèmes d'oppressions et de construire des alternatives au capitalisme, en sont venu·es à développer une réflexion critique face aux technologies. Avec la montée du capitalisme algorithmique et de surveillance ainsi que l'exploitation des données personnelles qui est de plus en plus omniprésente, nous croyons qu'une telle critique est importante à développer.

Beaucoup d'idées que les anarchistes mettent en pratique dans leurs communautés (prise de décision collective, gestion de conflits, respect des réalités de chacun·es, etc.) peuvent être utiles pour réfléchir les développements technologiques ou l'hébergement de services dans une perspective émancipatrice et communautaire. Le développement logiciel n'est pas qu'un problème technique, c'est aussi un problème humain. Bien souvent, particulièrement quand on développe un produit afin de faire du profit, on peut remarquer une tendance à évacuer les impacts sociaux et politiques afin de valoriser uniquement la prouesse technologique.

Si nous développons des logiciels dans l'objectif de répondre aux besoins de nos communautés, il serait possible de discuter du « coût social » d'une nouvelle fonctionnalité. Par exemple, si, pour développer une nouvelle fonctionnalité en apparence « cool », il est nécessaire de récolter certaines données sur les personnes utilisant le logiciel, il faut aussi penser que cela pourrait permettre certaines formes de discriminations.

De plus, nous ne vivons pas en dehors de la société et nous utilisons l'Internet et les technologies dans nos vies personnelles ainsi que dans nos luttes; il est donc important d'avoir des moments pour discuter des façons d'utiliser les technologies sécuritairement et de se protéger des technologies utilisées par l'État pour réprimer les mouvements sociaux.

ÀB ! : Est-ce que vous considérez que les mouvements de gauche dans un sens large, comme les mouvements syndicalistes et communautaires, s'intéressent assez aux questions technologiques ? Est-ce qu'on devrait imiter l'idée de la CTAM dans d'autres milieux ?

CTAM : Les technologies sont souvent des outils du quotidien et moins au cœur du travail d'un organisme ou d'un syndicat. Même si cela peut expliquer le manque d'intérêt pour les technologies, nous croyons que maintenir des infrastructures indépendantes est primordial,

particulièrement dans le contexte de la montée de l'autoritarisme.

Il serait probablement intéressant que des acteurs et actrices du milieu de l'informatique libre organisent un événement comme la Convergence afin de discuter des alternatives aux grandes multinationales, mais aussi de voir s'il n'y aurait pas moyen de mutualiser des ressources afin de rendre les technologies libres plus accessibles aux organismes communautaires et aux syndicats.

ÀB ! : Quel est l'avenir de la Convergence technologique anarchiste de Montréal ? Est-ce que cet événement sera récurrent ?

CTAM : Il y aura une édition 2025 de la Convergence, dont les dates seront bientôt annoncées. Toutes les informations seront disponibles sur notre site Web. Nous avons aussi organisé un événement sur les réseaux maillés en mai dernier au hackerspace foulab, dans le cadre du festival anarchiste Constellation. Par contre, étant donné le contexte sociopolitique incertain et le fait que nous sommes toutes et tous déjà impliqué·es dans d'autres projets, nous ne nous avançons pas sur la récurrence de l'événement à long terme. 

Pour en savoir plus : mtl-atc.org

DANS LES COMMUNAUTÉS JUIVES, LES ANTISIONISTES SE MOBILISENT

Glenn Rubenstein, membre de Voix juives indépendantes – Écrit à titre personnel.

Face au génocide à Gaza et aux autres crimes contre l'humanité commis par Israël depuis octobre 2023, on constate une mobilisation inédite des Juif-ves solidaires des Palestinien-nes, à Montréal comme ailleurs en Occident, le signe d'un schisme croissant sur la question palestinienne-israélienne dans les communautés de la diaspora juive.

Ce fossé, entre prosionistes majoritaires d'un côté, et, de l'autre, une coalition hétéroclite de personnes juives acquises à la cause palestinienne, a des répercussions sur les relations familiales et la cohésion de certaines organisations et congrégations religieuses juives. La dynamique risque d'entraîner des conséquences à long terme sur les relations entre la moitié de la population juive mondiale qui habite en Israël et l'autre moitié formant la diaspora. Cela pourrait, à son tour, influencer sur l'évolution de la situation en Palestine/Israël et, à terme, sur les positions des pays occidentaux vis-à-vis de ce conflit¹.

Au Québec, même si elle reste minoritaire, l'opposition croissante des communautés juives aux actions génocidaires d'Israël a entraîné une forte augmentation du nombre d'adhésions aux organismes juifs propalestiniens et de leur niveau d'activité. Parmi les autres changements: l'adoption de positions de plus en plus tranchées. La violence israélienne inouïe qui a fait de Gaza une hécatombe y est pour quelque chose. Tout comme la présence accrue de jeunes Juif-ves dans le mouvement propalestinien et les alliances avec d'autres groupes se définissant déjà comme antisionistes.

DES MOBILISATIONS ANTISIONISTES JUIVES SUR TOUS LES CONTINENTS

Les plus grands organismes juifs en solidarité avec les Palestinien-nes se trouvent aux États-Unis. Parmi eux, Jewish Voice for Peace (JVP) estime avoir plus de 750 000 sympathisant-es, dont des centaines de milliers de Juif-ves. JVP affirme avoir mené plus de 1000 actions depuis



Photo: Voix juives indépendantes

octobre 2023, dont les images, comme celles des *sit-in* au Congrès américain, ont fait le tour du monde².

Au Canada, il y a des groupes pancanadiens, comme Voix juives indépendantes (VJI, IJV en anglais) et le Jewish Faculty Network, ainsi que des groupes régionaux et locaux. Jews Say No to Genocide est une coalition pancanadienne ayant organisé un *sit-in* de plus de cent Juif-ves au Parlement à Ottawa en décembre 2024 pour dénoncer la vente et le transfert d'armes en Israël³, ce qui a attiré l'ire des organismes pro-sionistes. Jews Say No to Genocide a récemment orchestré un autre *sit-in* aux bureaux torontois du ministère des Affaires mondiales Canada, qui continue de dissimuler le rôle du Canada dans le commerce d'armes avec Israël⁴.

Au niveau planétaire, Global Jews for Palestine réunit des groupes d'une vingtaine de pays incluant VJI, JVP, des organismes juif-européens et des groupes d'Amérique latine, d'Afrique du Sud et d'Israël. Les Juif-ves antisionistes de la francophonie européenne (France, Belgique, Luxembourg et Suisse) y sont bien représentés-es. L'IJAN (Réseau juif antisioniste international), fondé en 2008, est une autre association juive antisioniste reconnue.

Les membres de Neturei Karta (NK) constituent une autre facette du mouvement juif antisioniste dans le monde. Parmi les groupes juifs ultraorthodoxes antisionistes, NK est le plus visible. Le rabbin Yisroel Dovid Weiss, connu pour ses prises de position controversées, décrit NK comme étant «la voix du peuple juif fidèle au Pacte avec le Tout-Puissant⁵.» Il ajoute

que le mouvement sioniste « n'est pas compatible avec la religion juive (...) Nous implorons tout le monde de se mettre debout et de mettre fin aux actions de l'État d'Israël ainsi qu'à son existence. »

LE MILIEU ANTISIONISTE LOCAL

Sur la scène québécoise, le militantisme juif propalestinien se concentre surtout dans la région métropolitaine de Montréal, où se trouve la majorité des Juif-ves de la province. Un des groupes locaux bien en vue est *Palestinien-nes et juif-ves uni-es*, ou PAJU, un organisme fondé au début de la seconde Intifada palestinienne en 2000 par deux professeurs ayant travaillé à la même école, l'un Palestinien, l'autre Juif. Son objectif : « bâtir au Québec un soutien concret à la lutte du peuple palestinien⁶. » Grâce à la tenue de vigiles et la distribution de tracts, les militant-es de PAJU font connaître aux Montréalais-es les crimes israéliens et la complicité des gouvernements canadiens et québécois.

PAJU et la section montréalaise de VJI collaborent régulièrement et ont toutes deux soutenu les campements propalestiniens érigés sur les campus universitaires et à square Victoria. En tant que membres de la Coalition du Québec URGENCE Palestine, PAJU et VJI participent activement à la nouvelle campagne Sortons la Caisse des crimes en Palestine. Celle-ci exige que la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) se débarrasse de ses investissements totalisant plus de 27,4 \$ milliards dans 76 entreprises dont les activités soutiennent l'occupation et l'apartheid israéliens ou le génocide. Ces investissements font de presque chaque Québécois-e un-e « bénéficiaire » des horreurs perpétrées par Israël en Palestine, vu que c'est notre argent qui fructifie « grâce » à son placement par la CDPQ dans les entreprises en question.

Au sein de l'écosystème des groupes juifs solidaires des Palestinien-nes, VJI se démarque tant par son rôle que par une structure à la fois pancanadienne et locale. La section montréalaise et les deux sections locales universitaires, à McGill et à Concordia, sont composées à 100 % de militant-es bénévoles. Au niveau central,

une petite équipe salariée grandit tranquillement pour tenter de répondre aux énormes défis de la conjoncture, sans bien entendu pouvoir compter sur les ressources disponibles au lobby prosioniste.

Selon Fabienne Presentey, militante de VJI, ce n'est que récemment que l'organisme « consolide une base francophone, nous ouvrant ainsi d'autres horizons⁷. » En effet, les dynamiques linguistiques à Montréal ont parfois compliqué le développement d'étroites relations entre VJI Montréal et certain-es alié-es. Toutefois, avec une participation accrue de francophones et de personnes bilingues dans la section montréalaise depuis 2023, ainsi que la création et l'amélioration d'outils de communication en français, les liens et les collaborations se multiplient.

Parfois, des actions-éclair, organisées par des groupes en marge des plus établis, donnent un certain élan au mouvement. C'a été le cas lorsque plusieurs médias ont couvert une manifestation de la Jewish Anti-Zionist Action en avril dernier, tenue à Côte-St-Luc lors de la projection d'un documentaire suggérant que le mouvement étudiant propalestinien était teinté d'antisémitisme⁸.

PERSPECTIVES

Les groupes juifs solidaires des Palestinien-nes ont tendance à « s'entendre sur les mêmes demandes,⁹ » remarque Corey Balsam, coordonnateur de VJI Canada. Celles-ci comprennent souvent les droits à l'autodétermination du peuple palestinien et le droit au retour en Palestine des familles réfugiées depuis le début de la Nakba (ou catastrophe) en 1947, ainsi que la fin de la colonisation, de l'apartheid, et des violences israéliennes à l'encontre des Palestinien-nes. L'accord s'étend souvent, le milieu ultraorthodoxe excepté, à d'autres questions stratégiques : par exemple, le soutien de certains groupes juifs canadiens à l'initiative Votez Palestine lors des récentes élections fédérales.

Certes, la collaboration et les coalitions existent entre la plupart des groupes propalestiniens. Gagneraient-ils à disposer de moyens de coordination plus efficaces ? Qu'en est-il des groupes juifs antisionistes

plus particulièrement ? Est-ce que seules, leurs alliances et la mobilisation soutenue des Juif-ves antisionistes suffiront à affaiblir davantage l'influence du lobby prosioniste et du récit israélien sur les élu-es, les institutions et les médias ? Autrement dit, que peut-on faire de plus pour réussir à réorienter les politiques québécoises et canadiennes plus résolument vers les Palestinien-nes ? Enfin, que faire si la censure, voire la répression des discours et actions antisionistes s'accroît ici, comme ailleurs en Occident ? 

1. Pour explorer l'histoire du conflit, cf. Rachad Antonius, *La Conquête de la Palestine : De Balfour à Gaza, une guerre de cent ans*, Montréal, Éditions Écosociété, 2024

2. Jewish Voice for Peace, « Annual Report 2024 ». En ligne : www.jewishvoiceforpeace.org/resource/annual-report-2024

3. Ricochet, « Demanding Change: Jewish peace activists occupy Parliament Hill ». En ligne : ricochet.media/politics/not-business-as-usual-jewish-peace-activists-occupy-parliament-hill

4. Voir par exemple Pivot, « Ce que Mélanie Joly a dit et n'a pas dit sur le blocage des exportations d'armes vers Israël ». En ligne : pivot.quebec/2024/09/12/ce-que-melanie-joly-a-dit-et-na-pas-dit-sur-le-blocage-des-exportations-darmes-vers-israel

5. Entrevue avec l'auteur, 25 mars 2025

6. Possibles, « Le fondement et la mission de PAJU ». En ligne : redtac.org/possibles/2019/05/28/le-fondement-et-la-mission-de-paju-palestiniens-et-juifs-unis

7. Entrevue avec l'auteur, 30 mars 2025

8. Voir par exemple The Gazette, « Côte-St-Luc mayor criticizes police for not arresting pro-Palestinian demonstrators at Cavendish Mall ». En ligne : www.montrealgazette.com/news/article864294.html

9. Entrevue avec l'auteur, 24 mars 2025

CHEFFERIE DE PROJET MONTRÉAL, UN CHOIX RASSURANT ?

Marie-Christine Jeanty*

Le 23 octobre 2024, la mairesse actuelle de Montréal, Valérie Plante, cause une relative surprise en annonçant qu'elle ne briguera pas un troisième mandat. Celle qui a toujours affirmé ne pas être une politicienne de carrière sort d'un deuxième mandat acquis en pleine pandémie qui n'aura pas été reposant, au sens propre et au sens figuré. Dès lors, la machine à rumeurs autour de sa succession s'emballe.

Luc Rabouin et Laurence Lavigne-Lalonde plongent rapidement. Avant la pause des Fêtes de 2024, 6 candidatures sont annoncées. Rapidement, Maya Vodanovic se rallie à Luc Rabouin (déjà considéré favori à ce moment). Les camps se forment, chaque candidature lancée est soutenue par un ensemble hybride d'élus et de membres de longue date du parti. Certaines candidatures inspirent même des adeptes du parti à devenir membres. La course à la chefferie est donc officiellement lancée le 3 février 2025, avec cinq candidatures: Ericka Alneus, Guedwig Bernier, Gracia Kasoki Katahwa, Laurence Lavigne Lalonde et Luc Rabouin.

UNE COURSE SANS REMOUS EMPREINTE DE COLLÉGIALITÉ

La récente course est marquée par une communauté d'idées alliant justice sociale, transition écologique et développement du transport actif. En 2016, il y avait une plus grande distance idéologique entre Guillaume Lavoie et Valérie Plante. En discutant avec des membres (d'hier et d'aujourd'hui) pour cet article, j'ai pu broser un portrait sommaire des candidatures, par ordre croissant des résultats du 15 mars:

- Guedwig Bernier: grande capacité mobilisatrice, a permis de diversifier le parti, manque de notoriété et d'expérience politique.
- Ericka Alneus: des qualités humaines indéniables, grand sens de l'écoute, mais un déficit de notoriété et d'expérience de gestion.

- Gracia Kasoki Katahwa: un leadership rassembleur, une vision holistique des préoccupations citoyennes, mais des propositions perçues comme risquées dans un contexte de polarisation accrue et de ressac envers les idées dites progressistes.

- Laurence Lavigne Lalonde: propositions ancrées dans l'ADN du parti, alliant urbanisme de l'avenir et progressisme, mais une apparence de manque d'empathie et une incapacité à briser les perceptions de reine de glace.

- Luc Rabouin: grande expérience économique, candidature rassurante pour la base originale du parti, mais une image de technocrate feutré.

La course de 2025 ne joue donc pas dans le croustillant, pas plus qu'elle ne fait de grandes vagues dans l'opinion publique. Est-ce une mauvaise chose pour un parti qui tente de se faire élire pour la troisième fois d'affilée? Est-ce le signe d'un parti ancré solidement dans sa base ou d'un parti misant davantage sur l'aura d'un chef-fe? Ou serait-ce le signe d'une flamme dont l'intensité et l'audace se consomment peu à peu?

LUC RABOUIN : UN CHOIX RASSURANT OU UN RECUL ?

Le 15 mars dernier, Luc Rabouin est élu chef de Projet Montréal, avec 59,2% des voix. La déception est palpable dans la salle, et en ligne plus particulièrement, dans les organisations respectives de Gracia Kasoki Kahtawa et de Laurence Lavigne Lalonde. Plusieurs y voient ce résultat comme un choix responsable,

étant donné la conjoncture géopolitique et les conséquences d'une guerre tarifaire avec nos voisins du Sud. M. Rabouin profite en effet d'une vaste expérience économique et de gestion. D'autres le reçoivent au contraire comme un recul pour le parti dans une course qui comptait 3 femmes et 3 personnes racisées (dont 2 femmes noires). Quel message cela lance-t-il aux communautés sous-représentées vivant souvent dans les quartiers excentrés de Montréal? Sans compter que Projet Montréal a récemment perdu des plumes auprès de certaines communautés à la suite de décisions de sécurité publique, notamment à cause du report de la révision de la réglementation en matière de profilage racial et social.

D'ailleurs, la course à la direction de Projet Montréal est on ne peut plus serrée: Gracia Kasoki Katahwa, élue en 2021 mairesse de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce (et première femme noire à devenir mairesse d'un arrondissement à Montréal), termine au deuxième rang, avec 40,8% des voix. Elle devance ainsi Laurence Lavigne Lalonde, mairesse de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, qui demeure dans la course jusqu'au troisième tour. Ericka Alneus, conseillère dans Rosemont, se rend au deuxième tour, tandis que Guedwig Bernier, ex-président de Projet Montréal, est éliminé au premier tour.

LA MOBILISATION APRÈS LA COURSE

Le taux de participation marque un record dans l'histoire du parti, avec 4969 membres ayant exercé leur droit de

vote, représentant un taux de participation de 82 %. Pour de nombreux membres ayant joint le parti après 2017, il s'agissait de leur premier vote dans une course à la chefferie de Projet Montréal.

Si la course a trempé dans le consensus, le résultat semble laisser des traces entre membres de longue date et plus récents. Comment Luc Rabouin réussira-t-il à convaincre au sein de son parti les membres qui le voient comme un candidat du centre, axé sur l'économie, avec des angles morts en ce qui concerne les quartiers excentrés, les arts et la culture? Comment Luc Rabouin réussira-t-il à se détacher de cette étiquette de technocrate beige risquant de se faire bouffer tout rond par Soraya Martinez Ferrada? Selon les membres que j'ai interrogés, la solution repose dans l'implication active des autres candidatures défaites le 15 mars

dernier, doublée d'une présence sur le terrain authentique et active de la part du nouveau chef.

PROJET MONTRÉAL, VERS UN TROISIÈME MANDAT ?

Pour l'instant, une course à deux se dessine. Il reste beaucoup de temps à d'autres candidatures pour se démarquer d'ici le mois de novembre. À la tête d'Ensemble Montréal, on retrouve la députée fédérale Soraya Martinez Ferrada (Parti libéral du Canada), récemment élue cheffe par acclamation. Mme Martinez Ferrada est une politicienne aguerrie, dont la posture séduit à première vue une frange de la population montréalaise qui espère «*n'importe qui sauf Projet Montréal*» à la tête de la métropole.

Pour l'instant, au-delà de la critique et de l'attaque, quelle est sa vision? Une partie

de la population vote très souvent *contre* une option plutôt que *pour*, mais est-ce que a suffira à ramener Ensemble Montréal au pouvoir? Rien n'est donc acquis pour les partis, dans une conjoncture où les villes apparaissent comme un rempart contre le vent de droite qui souffle. Projet Montréal aura le dur mandat de réveiller l'enthousiasme de la population montréalaise envers son projet de ville à échelle humaine. 

* Pigiste en communication et travailleuse du milieu culturel, geek de la politique municipale

Illustration: Élisabeth Doyon



CE QUE MATHIEU BOCK-CÔTÉ RACONTE EN FRANCE

Philippe Boudreau, professeur de science politique, Collège Ahuntsic

On sait, grâce à sa forte présence médiatique québécoise, à quelle enseigne loge MBC sur l'actualité nationale. Mais qu'en est-il de son discours outre-Atlantique ? Considérant l'influence que MBC exerce, il faut savoir ce qu'il écrit là-bas et saisir les ressorts de sa pensée.

Après l'avoir lu assidûment dans le Figaro chaque semaine, analysé ses chroniques et parfois d'autres courts textes, il m'a été possible de dégager quelques points d'ancrage et lignes directrices de sa rhétorique.

AU SERVICE DU ROMAN NATIONAL

Installé à Paris, MBC s'est fait l'ardent défenseur d'une nation française fantasmée, dont les origines remonteraient au Moyen Âge. Cette nation historique qu'il célèbre dans ses textes serait relativement homogène, ayant, au fil des siècles, courageusement bravé les éléments et conservé ses origines gauloises. Qu'à cela ne tienne, elle serait aujourd'hui en grave danger de disparition, et les vagues successives d'immigration, sorte de nouvelles invasions barbares, vont l'achever si elle se laisse faire. Bientôt, la « civilisation islamique » s'imposera dans l'Hexagone (11 janvier 2025), à moins bien sûr que la France n'écoute les conseils de notre vaillant chroniqueur.

Si elle a pu braver l'histoire et réussir brillamment, la nation française le doit beaucoup au christianisme, tout comme l'Europe d'ailleurs. La « proposition chrétienne [...] a marqué profondément l'Europe, au point de s'être confondue avec elle [...] de sorte qu'on ne saurait aujourd'hui renier la première sans sacrifier la seconde » (30 mars 2024). MBC étend son rôle de chroniqueur au point d'enjoindre les pauvres mortels que nous sommes à renouer avec la foi :

« Sans Dieu [...], l'homme tend à perdre la conscience de sa singularité, et vient à se fondre dans le magma indifférencié du vivant. [...] Le catholicisme identitaire [...] représente souvent la première étape d'une démarche spirituelle plus exigeante »

(30 MARS 2024).

Ce n'est donc pas si surprenant que l'école privée, catholique, soit injustement attaquée aujourd'hui, estime MBC. Elle est porteuse de l'identité française profonde, celle ayant traversé « les siècles anciens ». Depuis la Révolution française, « fondamentalement anticatholique, » écrit le chroniqueur, l'école privée constitue un repère indispensable. Aujourd'hui encore, alors que l'État entreprend de raser cet héritage culturel millénaire pour créer « une population nouvelle », affranchie de tout ancrage historique, l'école privée est un joyau inestimable (14 septembre 2024).

LE PATRIARCAT ET LES FEMMES

MBC entretient un rapport malaisé avec le féminisme, à qui il reproche d'invoquer l'existence d'un « supposé patriarcat » en Occident (4 janvier 2025). Or, pense MBC, le patriarcat est un problème qui caractérise

les contrées lointaines, habitées, croit-il, par des civilisations incompatibles avec la nôtre. C'est dans les pays à majorité musulmane, par exemple, que le patriarcat fait des ravages (28 septembre 2024).

De même, le slogan féministe « Le privé est politique » n'a visiblement pas convaincu MBC. Les mouvements sociaux ont pour mauvaise manie de « politiser l'intimité, » écrit-il (13 juillet 2024). Cette sphère de la vie devrait rester un sanctuaire, à l'abri des regards inquisiteurs. Ainsi, la violence faite aux femmes est un enjeu social préoccupant seulement s'il permet d'attaquer l'immigration.

Invité par Sophie Durocher à rédiger la préface de son plus récent livre, MBC en profite pour critiquer l'aversion de l'autrice pour la religion catholique. Il reproche à Mme Durocher de ne pas saisir le rôle clé joué par cette religion dans l'émancipation des femmes : « La liberté de la femme [...] doit beaucoup au catholicisme, » écrit MBC (préface du livre *Où sont les femmes ?*, 2024). Voilà une déclaration déconcertante, balancée au visage de Mme Durocher sans la moindre explication. Le savant chroniqueur forge *ex cathedra* un récit inédit de la relation qui se serait tissée, historiquement, entre le clergé catholique et les femmes, au Québec ou ailleurs en Occident.

UN CONSERVATISME DE COMBAT

La posture de MBC, contrairement à celle des conservateurs classiques, ne loge pas à l'enseigne de la modération. Le chroniqueur désire passer à l'offensive en employant un ton abrasif, faisant appel à l'enflure verbale. C'est le cas chaque fois

qu'il s'en prend à la gauche et, plus largement, au progressisme. Son réflexe consiste alors souvent à mobiliser le lexique de la soviétologie, qu'il plaque mécaniquement sur les sociétés occidentales, soumises presque partout à un « régime diversitaire » par définition totalitaire. Avec la gauche, ce régime transforme l'espace public en un vaste camp de rééducation de la population, s'appuyant sur la censure et sur un État bureaucratique pléthorique.

Dépeignant cette structure répressive, MBC fait un Aldous Huxley de lui-même, campant l'État français dans un univers dystopique et lui prêtant l'intention de créer « un homme nouveau ». Celui-ci, écrasé par l'autorité de l'État et subissant son entreprise de réingénierie sociale, deviendra un être « lisse, obéissant », purgé de ses traditions, de son identité et de ses « droits civiques » (6 janvier 2024).

Comme l'État français, l'Union européenne est une structure monstrueuse qui veut broyer les nations et les êtres humains, à grands coups de règlements et d'ouverture à l'immigration. La France est prisonnière d'une Europe qui « ressemble de plus en plus à une réincarnation de la RDA » (1^{er} février 2025). L'UE est devenue un carcan autoritaire, « un néosocialisme [...] qui réactive le fantasme de l'économie planifiée » (3 février 2024). La réalité de la politique de criminalisation de l'immigration et de violation des droits fondamentaux des réfugiés par les pays européens par l'intermédiaire d'agences comme Frontex ne semble pas perturber l'aplomb de MBC. On rappellera pourtant qu'entre 2014 et 2024, entre 30 000 et 40 000 personnes sont décédées ou disparues en Méditerranée lors d'une traversée vers l'Europe¹.

MBC CONTRE L'ÉTAT...

Un sempiternel refrain de sa croisade comme chroniqueur est sa virulente critique de l'État de droit. Voici comment MBC le décrit : « Ce sont des juges pra-



La grande croisade de M.B.C.
Illustration : Anne-Laure Jean

tiquant l'interprétation créative du droit, en s'improvisant, sans le dire, super-législateurs. [...] C'est ce qu'on appelle avec raison le gouvernement des juges » (5 octobre 2024).

L'État de droit serait devenu une aberration parce qu'il fait triompher les droits des minorités aux dépens de la majorité historique. Cet État persécute Marine Le Pen, tête d'affiche du Rassemblement national, parti qui incarnerait la volonté profonde de la nation française de souche, à en croire MBC. Le régime « n'est plus convaincu de pouvoir vaincre électoralement Marine Le Pen », alors il a recours aux tribunaux « pour en finir avec elle autrement » (16 novembre 2024).

« [L]a démocratie neutralisée par l'État de droit, la censure s'installant au nom de la lutte contre la « désinformation » et la « haine » sont désormais la norme partout en Occident » (18 janvier 2025). Selon MBC, l'État de droit signifie « une mise en tutelle du parlement » ; il est devenu une technostucture instrumentalisée par un régime oligarchique « qui sert globalement les intérêts de ce qu'on appelle [...] les élites mondialisées » (27 janvier 2024).

Il manque d'espace ici pour décrire la refonte de l'État espérée par le chroniqueur. Signalons néanmoins que, pour MBC, l'impôt est un « braquage fiscal » commis par l'État contre les « catégories sociales qui produisent la richesse » (27 avril 2024). L'État social français étant déjà à ses yeux un échec, imaginez ce qui se produirait si la gauche reprenait le pouvoir ! La France aurait droit alors à une « imposition délirante et une taxation relevant du matraquage au quotidien », car « le socialisme entend partager une richesse qu'il ne sait pas créer » (29 juin 2024).

L'État doit-il œuvrer activement en faveur de la laïcité ? Certainement pas la laïcité ouverte ou inclusive, celle-ci étant un reniement de soi (9 décembre 2023). Ce qui intéresse MBC, c'est la catho-laïcité.

« Toutes les religions ne sont pas interchangeables, » écrit-il (17 juin 2023). Il prône donc une laïcité à deux vitesses, à la fois très dure envers l'islam et très accommodante envers le christianisme.

Nous devrions ainsi nous inquiéter d'une trop grande proximité idéologique entre les idées corrosives de ce chroniqueur et Paul St-Pierre Plamondon ou l'état-major péquiste, qui chacun reprend fréquemment la rhétorique bock-côtiste. Non seulement MBC a-t-il une influence délétère sur le nationalisme québécois, mais toute proximité entre lui et le Parti québécois ne peut que nuire à cette formation. Tel le mouvement du balancier, l'histoire de ce parti montre une alternance entre les postures plus inclusives, ouvertes à l'immigration, et un nationalisme plus crispé ou exclusif. La saga de la Charte des valeurs québécoises a été on ne peut plus instructive : lorsque le conservatisme identitaire domine le parti, celui-ci se déchire et s'affaiblit. 

1. La Cimade, « Personnes migrantes mortes et disparues ». En ligne : www.lacimade.org/faq/personnes-migrantes-mortes-et-disparues

ENTREVUE

RIPOSTES : LES VOIX DU COMMUNAUTAIRE

Avec Patrizia Vinci, Centre de formation populaire (CFP)*
Propos recueillis par Samuel Raymond ◀

En février 2025 voyait le jour Ripostes, une plateforme médiatique dédiée au milieu de l'action communautaire autonome québécois. À *bâbord !* est allé à la rencontre de l'une de ses instigatrices.

À bâbord ! : Qu'est-ce que Ripostes ?

Patrizia Vinci : Ripostes est une médiathèque dédiée à l'action communautaire autonome (ACA) qui a pour objectif de documenter l'histoire, les pratiques et les enjeux qui sont propres au communautaire. Elle a comme mandat de rendre visible l'importance de ce mouvement unique pour la société québécoise. La question de la documentation est cruciale parce qu'il y a un enjeu de transmission. On vise la relève du mouvement et les groupes alliés tels que les milieux universitaires, syndicaux et la population en général. On espère aussi que les vidéos deviennent des outils pour susciter des discussions, que ce soit pour réfléchir sur les pratiques et les enjeux d'aujourd'hui, et où on s'en va collectivement. L'objectif final est de renforcer l'action communautaire autonome dans son ensemble.

C'est un travail qui se fait par, pour et avec les groupes communautaires, à la fois pour la sélection des sujets et pour le travail de terrain. On porte d'ailleurs une attention particulière à représenter la diversité de l'ACA, notamment géographique.

À B ! : D'où vient l'idée du projet ?

PV : L'organisme PAIR¹ a développé le projet en 2020. Il voulait alors documenter l'impact de la pandémie sur les groupes et les populations desservies. De plus, il souhaitait rendre compte de cette capacité du milieu communautaire d'être proche du terrain, de réagir vite et de répondre aux besoins de la population.

PAIR a porté l'initiative au début et est venu chercher le CFP ensuite. Nous sommes complémentaires dans nos expertises. PAIR maîtrise l'aspect technique et

les communications, alors que le CFP apporte son ancrage dans le milieu communautaire. Ensemble, nous avons élaboré un plan sur cinq ans dont la première année vient de passer.

Aujourd'hui, Ripostes est dans une situation différente que lors de la pandémie. On est dans un contexte historique de grand effritement de la démocratie, de montée de la droite accompagnée d'enjeux sociopolitiques multiples. Ripostes se positionne donc dans une vision de long terme pour être capable de répliquer et de devenir un instrument de résistance pour l'action communautaire autonome.

À B ! : Quelles sont les stratégies de diffusion de la médiathèque ?

PV : On veut faire connaître Ripostes et diffuser les vidéos par des activités de réflexions coordonnées par le CFP. Dans le cadre de notre stratégie de diffusion, on compte aussi sur les groupes communautaires pour qu'ils participent à la diffusion de Ripostes sur leurs propres plateformes auprès de leurs membres. Le but est que les vidéos soient utilisées pour animer des espaces de réflexions critiques et renforcer l'ACA. Actuellement, nous mobilisons le milieu universitaire pour alimenter la relève. Plus globalement, on vise les futur-es travailleur-euses, les membres de conseil d'administration ou encore les bailleurs de fonds.

Lancement de *Ripostes*. Photo : Centre de formation populaire





ripostes

.MEDIA

AB! : Pourquoi est-ce important de parler du communautaire de la manière dont Ripostes le fait ?

Déjà, pour créer ce carrefour de production et de documentation de l'ACA. Puis, on voulait un site avec une esthétique qui correspond aux goûts d'aujourd'hui, qui soit facile d'accès et qui rassemble des productions originales. Ripostes ne propose pas seulement des vidéos, mais met aussi à disposition ce que l'ACA a produit pour documenter son histoire.

Il y a aussi la question du long terme. C'est un privilège de développer une vision sur plusieurs années afin de sélectionner ce qui doit être documenté aujourd'hui et demain sur l'ACA tout en y faisant participer ses membres. Il faut se réapproprier le narratif de l'ACA. Le mouvement communautaire est souvent malmené, sous-estimé par les médias grand public. Ripostes, c'est nos voix, comment on se raconte, ce qui est important pour nous. C'est penser l'ACA avec le langage et le narratif qui lui appartient.

Comme je l'ai évoqué plus tôt, on est dans un moment charnière dans tous les milieux de travail. Ce qu'on constate sur le terrain, c'est le besoin de voir comment on transmet l'existence de l'ACA. La vidéo est l'outil d'aujourd'hui pour la relève. Si on veut continuer à exister, on doit se transformer.

AB! : Quels sont les sujets abordés et comment sont-ils sélectionnés ?

PV : On souhaite développer trois séries thématiques par année. Pour notre première année, on a commencé par les bases de l'ACA. On a donc débuté les séries de vidéos avec les sujets de la transformation sociale, de la participation citoyenne et de l'autonomie. Ces trois éléments sont en soi une prise de position. C'est mettre de

l'avant ce regard critique de la société et cette volonté de transformation politique afin de renforcer l'ADN de l'ACA.

Après, il y a beaucoup d'échanges avec les groupes qui nourrissent les contenus qui se construisent. Ces derniers sont divisés en quatre rubriques : l'histoire, les luttes, les pratiques et les défis. Dans le travail de sélection des sujets, on réfléchit à ce qui sera pertinent pour soutenir les réflexions et ce qui sera à documenter pour la postérité. Il est possible de communiquer avec nous à partir du courriel info pour proposer des sujets. C'est toujours intéressant pour élargir les enjeux. Nous avons aussi une réflexion en cours concernant les moyens d'intégrer de nouvelles personnes dans les équipes de travail des groupes communautaires : « Qu'est-ce que je dois leur montrer pour qu'ils comprennent qui nous sommes ? ». On réfléchit donc à des formats plus courts qui présenteraient les éléments essentiels pour des troussees d'accueil.

Finalement, on vise à aller chercher des choses dont on parle moins et à les vulgariser. On n'a pas la prétention de couvrir toute la complexité de l'ACA. D'ailleurs, on peut aussi interroger les publics lors d'activités pour savoir quels éléments manquent. Qu'est-ce qui n'a pas été documenté ? Qu'est-ce qui aurait été important pour vous ?

AB! : Que souhaite-t-on pour la suite de Ripostes ?

PV : On se souhaite des vidéos qui vont vivre grâce à une diffusion large. On espère que les groupes vont se les approprier, comme les groupes qui ont participé au tournage se sont approprié la production des contenus.

De plus, on va réaliser une tournée du Québec. Elle a d'ailleurs déjà commencé en Outaouais. Les vidéos seront présentées dans les prochains mois. Il y aura par exemple une présentation à l'École d'été citoyenne de l'Outaouais, où ils vont

aborder l'enjeu du logement. La vidéo s'intéresse à l'historique des mobilisations contre les expropriations de la fin des années 1960. Le tournage s'est développé avec un des leaders communautaires de l'époque, et un cercle de parole de militant-es exproprié-es. Nous y trouvons aussi des personnes qui se sont mobilisées plus récemment en 2023. Notre prochain arrêt est le Bas-Saint-Laurent.

Et puis, les vidéos sont déjà diffusées dans le milieu universitaire pour participer à la formation des étudiant-es en travail social, en éducation aux adultes, ou en science politique. Ce sont des outils pour illustrer les explications des professeur-es à propos de l'action collective, du développement des communautés et de l'éducation populaire. Prochainement, on va créer des ponts de communication avec les syndicats, car il ne faut pas sous-estimer l'importance de rejoindre les alliés en dehors de l'ACA si on veut créer davantage de solidarités. L'expression de la solidarité se retrouve aussi dans les liens qui peuvent se tisser entre les groupes de l'ACA eux-mêmes. Notre prochain tournage dans le Bas-Saint-Laurent va d'ailleurs aborder les défis de la mobilisation dans les milieux ruraux. On souhaite que les groupes locaux s'en inspirent et utilisent ces outils dans leurs propres milieux. 

* Organisatrice et mobilisatrice en mouvement communautaire au Centre de formation populaire (CFP)² et responsable de la mobilisation et de la programmation Ripostes.

À PROPOS

Visitez Ripostes sur son site web et suivez les sur leurs différents réseaux sociaux.

ripostes.media

1. P.A.I.R. (Pair) est une entreprise qui a pour mission d'accompagner les organismes issus du milieu communautaire et coopératif, ainsi que les fondations caritatives, aux prises avec des défis de gestion et/ou de communication.

2. Le CFP est un organisme communautaire autonome de formation, qui aide les organismes volontaires, partout au Québec, à renforcer leur vie associative et démocratique.



CONQUÉRIR LA NUIT

Kharoll-Ann Souffrant

Je n'ai jamais été une très grande sportive, mais j'adore marcher. Ce n'est pas une corvée ni une obligation, c'est un besoin. Je peux marcher pendant des heures et des heures seule en écoutant de la musique, beau temps ou mauvais temps. Et depuis toujours, mon moment préféré de la journée pour marcher est lorsqu'il fait sombre à l'extérieur.

C'est bien connu, notre société apprend très tôt aux femmes à ne pas marcher seule tard dans la pénombre, à la tombée de la nuit. C'est une consigne-réflexe qui est transmise implicitement et explicitement à toutes les fillettes depuis leur tendre enfance. Cela étant dit, je ne veux pas prétendre avoir toutes les vertus. Je n'ai pas d'enfants, je ne suis pas mère. Rien ne dit que j'agis différemment si j'étais maman d'une fille. Comme dans toute chose, il existe souvent un fossé entre nos idéaux et le monde dans lequel nous vivons, remplis de dangers et de menaces qui n'ont rien de futiles ou d'imaginaire.

Fort heureusement pour moi, j'ai eu la chance de grandir dans une famille qui m'a toujours laissée la liberté d'être et de penser. Même lorsque mes parents grinçaient des dents face à certaines de mes décisions, personne n'a jamais brimé mes élans naturels. Il faut aimer beaucoup pour donner une telle liberté à ses progénitures, particulièrement lorsqu'elles sont des femmes.

LA RUE, LA NUIT, LES FEMMES SANS PEUR

Tous les automnes, dans de nombreux pays à travers le monde et depuis quelques décennies, est organisée la marche *Take Back The Night* (ou *La rue, la nuit, les femmes sans peur* en français). Cette initiative est née dans les années 1970 à partir d'une analyse féministe radicale¹. Plusieurs événements en ont été le catalyseur, notamment le meurtre de Susan Alexander Speeth, une microbiologiste américaine qui fut poignardée alors qu'elle retournait seule chez elle lors d'une soirée en 1975. À cette époque, en plein cœur de ce qu'on appellera la «deuxième vague

du mouvement féministe» occidental, les mobilisations se concentraient surtout sur la dénonciation des violences sexuelles et conjugales tout en plaidant pour une meilleure justice reproductive.

Selon les chercheuses Cécile Coderre et Sara-Maude Ivelyne Coderre², bien que la genèse de cette initiative soit difficile à circonscrire avec certitude, le déclencheur de *Take Back The Night* aurait été la réunion de féministes au Tribunal international des crimes contre les femmes à Bruxelles

en 1976 qui a réuni des militantes de plus de quarante pays. Ces dernières plaidaient alors pour une plus grande sécurité des femmes dans l'espace public.

LES JEUNES LES PLUS TOUCHÉES

Dans un récent rapport³ paru en 2021 par des chercheuses de l'UQÀM en collaboration avec le Centre d'éducation et d'action des femmes, le harcèlement de rue est défini comme «[t]out propos ou comportement à caractère sexuel ou

Photo : Librairie publique de Toronto



sexiste, intrusif, insistant et non sollicité, commis dans les lieux publics et transport en commun, par des inconnus, majoritairement des hommes, ciblant majoritairement des femmes. Toutes les femmes sont ciblées, parce qu'elles sont des femmes, peu importe leur âge ou apparence, l'heure, la saison ou le lieu. Les femmes trans, itinérantes, autochtones, racisées, portant le voile, les lesbiennes et les femmes en situation de handicap y sont davantage confrontées. Le registre des comportements inclut : se faire suivre, siffler, menacer, insulter, toucher, interpeller de manière dégradante, regarder de manière insistante, questionner de façon intrusive et se faire montrer des parties génitales.»

Le harcèlement de rue s'inscrit dans le continuum des violences sexuelles. Il s'imbrique dans diverses formes de rapports de domination : le sexisme, le racisme, la transphobie, le capacitisme, l'islamophobie, etc. Pour y faire face, les femmes usent de différentes stratégies créatives. Cela peut aller de restreindre leurs déplacements dans l'espace public et de les contraindre à certains lieux, quartiers ou moments de la journée spécifiques. Pour d'autres, cela peut prendre la forme de se promener avec une fausse bague de mariée pour éviter d'être importunée par des hommes faisant des avances non sollicitées. Parfois, les femmes peuvent décider de s'habiller différemment par crainte d'attirer des regards trop insistants. Elles peuvent changer leur posture, marcher plus rapidement, éviter de se maquiller. D'autres prendront des cours d'autodéfense. D'ailleurs, l'une des raisons pour lesquelles l'itinérance des femmes est moins visible, bien qu'elle ne soit pas moins importante, est que les femmes savent très bien le danger que représente la rue pour elles, particulièrement lorsqu'elles sont en contexte de vulnérabilité. Toutes ces stratégies, bien qu'ingénieuses, ne protègent pas les femmes dans l'absolu mais elles peuvent leur procurer un semblant de sentiment de sécurité, une forme de reprise de pouvoir sur des situations qui les dépassent.

SÉCURITÉ PUBLIQUE, XÉNOPHOBIE ET RACISME

En France, une loi pénale de 2018 contre le harcèlement de rue ou «l'outrage sexiste» a fait polémique. Plusieurs voix fortes des milieux progressistes ont exprimé leurs vives inquiétudes que cette loi et les amendes prévues n'affecte de manière disproportionnée les hommes racisés, issus de l'immigration et de classes populaires. En effet, les discours autour de la sécurité des femmes sont souvent instrumentalisés par des forces conservatrices qui tiennent des propos xénophobes et racistes. Plus souvent qu'autrement, ces discours mènent presque toujours à un durcissement de la répression policière envers ces populations alors que les stratégies de prévention qui permettraient d'endiguer ce phénomène à la racine demeurent peu mobilisées et débattues. Les luttes féministes ne sont pas étrangères à cette instrumentalisation comme le rappelle la chercheuse Sara Farris et son concept de «fémonationalisme»⁴.

Malgré tous les risques évoqués quant à l'occupation des femmes dans l'espace public, lorsque je marche tard avec de la musique, même s'il m'arrive effectivement d'éviter certains lieux ou quartiers, je me sens en paix. À mes risques et périls, je peux m'entendre penser. Une part de moi refuse que cette liberté intérieure me soit dérobée complètement par cette société patriarcale. La nuit représente symboliquement et réellement une manière de faire une pause nécessaire sur le rythme effréné de la vie. Je n'ai jamais eu de voiture, mon processus créatif se produit souvent lorsque je suis en transport en commun et que je me retrouve seule avec moi-même. C'est dans le vide que l'on peut combler des silences et faire sens pour soi et pour autrui.

Comme femmes et comme féministes, il nous faut continuer à combattre les violences genrées que nous subissons effectivement dans l'espace public. Or, il importe de le faire sans concéder un centimètre de terrain aux discours xénophobes, classistes et sexistes qui émergent inévitablement lors de ces conversations de grande importance. Être véritablement intéressé

par la sécurité des femmes, c'est penser d'abord et avant tout aux manières de les prévenir. En outre, c'est prendre en compte dans notre analyse que certains hommes – souvent en situation d'itinérance ou racialisés – sont perçus comme suspects idéaux par défaut, en raison de notre héritage colonial. Ces analyses ne sont pas incompatibles. Elles visent à reconnaître l'ensemble des rapports des pouvoirs qui nous nuisent toutes et tous collectivement. Sans analyse de fond qui privilégie la complexité par-dessus les raccourcis intellectuels, nous ne pourrions jamais véritablement venir à bout de ce fléau social. 

1. Il s'agit d'un courant du féminisme qui inscrit l'oppression des femmes dans le sexisme et le patriarcat. Par ailleurs, le slogan *le privé est politique* serait né à cette époque pour insister sur la dimension structurelle et sociale, plutôt qu'individuelle, des violences que subissent les femmes en tant que classe sociale.

2. Cécile Coderre et Sara-Maude Ivelynne Coderre, «La marche internationale La rue, la nuit, femmes sans peur : Ses origines et sa dynamique symbolique», *Reflets*, vol. 23, no. 2, 2018, p. 141180.

3. Mélissa Blais, Mélusine Dumerchat, Audrey Simard, Services aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal et Centre d'éducation et d'action des femmes, «Les impacts du harcèlement de rue sur les femmes à Montréal.». En ligne : ac.uqam.ca/upload/files/Rapport_Harcelement_de_rue_pour_web.pdf

4. Sara R. Farris, *In the Name of Women's Rights : The Rise of Femonationalism*. Durham, North Carolina, Duke University Press, 2017.

ALERTA ! LE CRI DE LA WAWA

UNE VOIX AUTONOME CONTRE LE NÉOLIBÉRALISME

Alexis Lafleur-Paiement, membre du collectif Archives Révolutionnaires*

Dans les années 1990, les États-Unis triomphent de leur adversaire soviétique, offrant un sentiment d'invincibilité au capitalisme. Néanmoins, la suffisance des banquiers et autres zéloteurs du libre marché ne peut étouffer les justes réclamations des peuples exploités. Un nouveau cycle de luttes s'ouvre dans le Sud global, qui inspire le mouvement altermondialiste. Divers groupes contribuent au réseautage international entre les foyers de révolte, dont certains basés à Montréal. Parmi eux, la revue *Alerta ! Le cri de la Wawa* offre une voix indépendante aux mouvements qui combattent le néolibéralisme dans une perspective libertaire.

À partir des années 1980, les gouvernements occidentaux imposent des mesures néolibérales drastiques, comprenant des coupes dans les services publics, des attaques contre les syndicats et des lois dédiées à la grande industrie. En sus, la déréglementation favorise la circulation des capitaux et de la main-d'œuvre entre les pays. C'est dans ce contexte qu'est

signé l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 1994. Au Québec, les politiques néolibérales sont incarnées par les gouvernements de Lucien Bouchard (1996-2001) et de Jean Charest (2003-2012). Le « Sommet du déficit zéro », organisé en mars 1996, marque les esprits en affirmant qu'il faut réduire les services publics pour

supprimer le déficit budgétaire et assouplir les normes du travail pour créer des emplois¹. En réponse aux mesures néolibérales, des mouvements apparaissent rapidement dans plusieurs pays. C'est le cas de l'Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne (ATTAC), ainsi que de groupes libertaires qui se font connaître lors des contre-sommes au tournant des années 2000. Dans le cas de la revue *Alerta !*, toutefois, c'est l'expérience de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) qui en influence la création.

LE VENT ZAPATISTE, OU LA DIGNITÉ REBELLE²

L'EZLN s'est formée dans les années 1980 pour défendre les intérêts des paysans autochtones face aux grands propriétaires du Chiapas, au Mexique. Elle s'oppose à la violence de la bourgeoisie terrienne et des autorités régionales, tout en adoptant une organisation horizontale et une politique fondée sur les principes libertaires. Alors que l'ALÉNA entre en vigueur, l'EZLN lance une vaste insurrection dans le sud du pays. Après divers affrontements, les accords de San Andrés sont conclus (1996), reconnaissant l'autonomie des peuples autochtones du Mexique et permettant à l'EZLN de préserver la gestion de larges territoires dans le Chiapas et la région d'Oaxaca. En avril 2001, les grandes manifestations contre le Sommet des Amériques,



à Québec, permettent la rencontre entre des groupes associés au mouvement zapatiste venus du Sud et des organisations locales, notamment la Convergence des luttes anticapitalistes (CLAC). Fort des liens ainsi tissés, la CLAC crée un Comité Amérique latine, qui décide de lancer une revue d'informations sur les résistances au néolibéralisme et les réseaux de solidarité qui émergent.

Cette revue s'intitule *Alerta! Le cri de la Wawa*³, un mélange de voix du Nord et du Sud qui incarnent «le peuple qui veut se faire entendre et qui crie justice»⁴. Dès le départ, son attention se focalise sur le combat contre le néolibéralisme et sur les négociations en vue de la création d'une zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA) qui inclurait l'ensemble des pays américains. L'article séminal de la revue, à l'image du manifeste du groupe publié dans le même numéro, dénonce la manœuvre, et déclare sa militance pour l'autodétermination des peuples et le droit à une existence digne, non soumise au capitalisme qui est par nature inégalitaire. Les autres articles, écrits en français, en anglais ou en espagnol, abordent l'expérience de l'EZLN et diverses luttes en cours, notamment au Mexique, en Bolivie et en Colombie. On y aborde aussi les questions de l'écologie et de la souveraineté alimentaire. Les numéros suivants poursuivent dans la même veine, portant un intérêt particulier aux questions migratoires. Plusieurs articles expliquent comment l'impérialisme et les politiques néolibérales sont responsables de la paupérisation des pays du Sud, obligeant un grand nombre de personnes à immigrer et à servir ensuite de main-d'œuvre corvéable dans leurs «pays d'accueil». En réponse, l'équipe de la revue promeut à la fois les luttes anti-impérialistes et la solidarité avec les migrant-es.

CRÉER DES RÉSEAUX DE SOLIDARITÉ DIRECTE

En plus de son travail informatif, le Comité Amérique latine de la CLAC souhaite contribuer aux luttes sociales et aux réseaux de solidarité. La revue mêle ainsi les analyses, la couverture d'événements locaux et l'annonce des prochaines

actions. Cette jonction entre renseignement et participation est bien visible dans le contexte des campagnes menées par le collectif No One Is Illegal. Au fil des ans, les collaborations entre les peuples autochtones du Canada et des pays du Sud, par exemple au Chiapas ou chez les Mapuches, occupent une place centrale dans la revue. Chaque numéro se termine aussi par un «Calendrier de la Wawa» qui annonce les activités libertaires et décoloniales à venir au Québec. À partir du numéro 4 (hiver 2004-2005), les nouvelles sur les luttes s'accompagnent de textes historiques et théoriques. Par exemple, un article très recherché présente l'histoire de l'impérialisme états-unien en Amérique latine, permettant d'en comprendre les rouages économiques et politiques pour mieux les combattre⁵. Durant la même période, la librairie anarchiste l'Insoumise ouvre ses portes à Montréal. *Alerta!* en fait la promotion et souligne l'importance de se donner des lieux pour s'organiser.

Afin d'approfondir sa réflexion sur les structures d'exploitation et sur les pratiques militantes, la revue consacre son numéro 5 (été 2005) aux courants libertaires. Cette publication confirme que la revue n'est pas simplement altermondialiste, mais véritablement anarchiste, en plus de témoigner d'une envie de rompre avec une position défensive et de la volonté d'offrir un projet social alternatif. À ce sujet, c'est encore l'EZLN et son réseau international qui servent de modèle, comme en témoigne l'article «L'Action mondiale des peuples: des résistances aux contre-pouvoirs»⁶. Le numéro suivant poursuit la réflexion en s'intéressant au Réseau d'alternatives à l'impunité et à la mondialisation capitaliste. Enfin, le dernier numéro (été 2006) traite des enjeux liés à l'agriculture et à l'écologie, au Québec et en Amérique latine. Il est réalisé avec l'aide du collectif Liberteerre, un groupe écoanarchiste de Montréal. Bien qu'on ne constate aucune diminution dans la qualité de la production, les forces s'étiolent. D'un côté, la CLAC est en perte de repère après s'être développée dans l'action des contre-sommes. D'un autre côté, la volonté de construire une

organisation politique pousse différentes personnes à recadrer leur travail militant. La Convergence des luttes anticapitalistes disparaît en 2006, ainsi que son Comité Amérique latine et la revue *Alerta!*

Pourtant, il ne faut pas y voir une défaite, puisque les forces anarchistes sont alors en pleine reconfiguration au Québec. L'Union communiste libertaire (2008-2013) joue un rôle de catalyseur, avant que renaisse la CLAC en 2010, à l'occasion des mobilisations contre le Sommet du G20 à Toronto. L'organisation se consacre depuis à lutter contre le système capitaliste, avec une sensibilité particulière pour les enjeux écologistes et décoloniaux. Alors, que reste-t-il d'*Alerta! Le cri de la Wawa*? La revue a certainement contribué à la consolidation du milieu anarchiste au Québec et à l'intégration des enjeux anti-impérialistes dans ses pratiques. De plus, elle a permis d'établir un réseau transnational de solidarité qui peut encore servir de modèle. Face à l'hydre capitaliste, les peuples du monde doivent s'unir afin de se libérer conjointement. Après tout, «[q]uand tous les désespérés rassemblent leurs désespoirs et s'organisent, comme nous l'avons fait, alors tout est possible.»⁷ 

* En ligne: archivesrevolutionnaires.com

1. Sur le tournant néolibéral des années 1990, voir Jacques Gélinas, *Le virage à droite des élites politiques québécoises*, Montréal, Écosociété, 2003.

2. Nous empruntons cette expression à Ignacio Ramonet, *Marcos, la dignité rebelle*, Paris, Galilée, 2001.

3. Tous les numéros de la revue sont disponibles en ligne: archivesrevolutionnaires.com/documents-numerises

4. «Qui nous sommes», *Alerta!*, n° 1, automne 2003, p. 2.

5. «L'arrière-cour de l'Empire», *Alerta!*, n° 4, hiver 2004-2005, p. 8-9 et 13.

6. *Alerta!* n° 5, été 2005, p. 8-9.

7. Ignacio Ramonet, *Marcos, la dignité rebelle*, Paris, Galilée, 2001, p. 49.

ENTREVUE

BIEN RÉFLÉCHIR SUR L'INJUSTICE ET LE CLIMAT

Avec Amélie Chanez et Anne-Marie Le Saux, autrices de *C'est injuste !*
Pourquoi les changements climatiques n'ont pas les mêmes effets sur tout le monde
Propos recueillis par Claude Vaillancourt ◀

Dans un essai accessible et audacieux, Amélie Chanez et Anne-Marie Le Saux s'inquiètent des changements climatiques et rendent compte de la résistance visant à contrer ce phénomène. Leur défi : rendre leur point de vue accessible tout en ne faisant pas de compromis quant à la rigueur du propos. *À bâbord !* les a rencontrées.

À bâbord ! : À qui s'adresse votre livre ?

Anne-Marie Le Saux : Notre livre se veut avant tout un essai jeunesse qui vise à présenter et à analyser, à travers la perspective sociologique, les enjeux sociaux et politiques qui découlent de la crise climatique. Bien qu'il s'inscrive dans la collection *Radar* (chez *Écosociété*), qui a pour public cible les adolescent·es et les jeunes adultes, nous voulions qu'il donne des outils à tout le monde pour mieux naviguer en cette ère de bouleversements climatiques et sociaux. À travers notre livre, il y a ce vif désir de faire exister la sociologie à l'extérieur du milieu universitaire en proposant une forme accessible, rigoureuse et au potentiel mobilisateur. Les réalités sociales, politiques et économiques qui découlent de la distribution inégale des risques climatiques peuvent engendrer un certain sentiment d'impuissance et d'inquiétudes. C'est pourquoi nous avons voulu mettre en lumière non seulement certaines théories sociologiques, mais aussi les discours et les actions des militant·es qui aspirent à une plus grande justice climatique.

ÀB ! : En quoi consiste la démarche de votre livre ? En quoi la sociologie peut-elle nous aider à mieux comprendre les défis qui se posent lorsque nous parlons d'injustices climatiques ?

Amélie Chanez : Sans en faire un ouvrage scientifique, nous avons réalisé quatre entrevues avec des groupes du Québec et

de la France (Mères au front, L214, Rage climatique et Mouvement Colibris) et analysé une trentaine de discours de personnes et de groupes engagés dans le champ de la justice environnementale et climatique. D'autres dimensions sont venues tranquillement prendre place dans la toile des inégalités que nous étions en train de tisser. Aux injustices de classes sont venues se superposer les injustices reliées au racisme, au colonialisme, au sexisme, aux rapports inégalitaires entre les humains et les non-humains et, finalement, entre les générations. Pour mieux comprendre les raisons d'existences de ces groupes qui dénoncent ces injustices, les causes qu'ils évoquent et les solutions qu'ils proposent, nous avons mobilisé et vulgarisé les outils conceptuels et théoriques qui nous apparaissaient les plus pertinents en puisant dans le répertoire de la sociologie critique moderne et décoloniale.

ÀB ! : Ce livre a un double but : sensibiliser aux changements climatiques et faire connaître un vocabulaire de base sur de nouvelles réalités sociologiques (spécisme, Sud global, panique morale, etc.) ? Comment cela s'est-il équilibré ?

A. C. : Il existe plusieurs ouvrages sensibilisant aux changements climatiques, mais peu d'entre eux traitent de leurs conséquences sur les inégalités écologiques. Encore moins d'ouvrages s'intéressent au fait que les changements climatiques reposent sur l'existence d'inégalités. Pour

le comprendre, la sociologie est un outil de prédilection, puisqu'elle nous permet de nous intéresser à ce qui produit et reproduit les inégalités sociales et environnementales ; et de comprendre les enchevêtrements de ces inégalités dans les rapports sociaux humains, voire entre les humains et les non-humains. Puisque nous désirions créer un essai de vulgarisation, nous devons aussi fournir des outils pour comprendre les enjeux actuels et les discours idéologiques derrière ces enchevêtrements d'inégalités. C'est pourquoi nous avons apposé à nos explications des définitions concrètes du vocabulaire que nous utilisons. Nous voulions aussi faire raisonner nos explications théoriques avec des données, des faits et des cas pour que ces inégalités prennent des formes concrètes dans l'esprit des lecteur·ices.

ÀB ! : Pourquoi avez-vous préféré la notion de « changements climatiques » à celle de « réchauffement climatique » ?

A-M. L-S. : Les deux dénominations se valent, avec des nuances sur lesquelles nous avons décidé de ne pas nous attarder. L'important, c'était de montrer que les changements climatiques traversant les sociétés contemporaines ne sont pas le résultat de phénomènes « naturels ». Plus précisément, les changements climatiques que nous subissons toutes et tous (de manière inégale en raison de plusieurs déterminismes sociaux, comme notre appartenance à une classe sociale ou au

C'EST INJUSTE!

lieu où nous habitons, ou bien de notre capacité à participer ou non à la vie démocratique) sont produits par les sociétés elles-mêmes. Pour Ulrich Beck, penseur critique de la modernité, la science et la technologie, issues de la société industrielle, ont engendré et accentué non seulement des inégalités économiques, mais aussi des risques. À partir des années 1970, ce sont ces risques qui sont devenus les principales questions politiques. Nous vivons désormais au sein de ce que Beck nomme «la société du risque» qui engendre toutes sortes de risques et de changements climatiques, qui viennent modifier nos rapports sociaux.

ÀB ! : Après avoir écrit un tel livre, comment réagissez-vous aux très grands reculs provoqués par l'extrême droite aux États-Unis, au Canada et ailleurs dans le monde, concernant, entre autres, la protection de l'environnement ?

A-M. L-S. : Sans l'ombre d'un doute, ces reculs sont inquiétants, tant au niveau politique, social qu'environnemental. Pensons notamment au gouvernement Trump qui, depuis janvier 2025, multiplie les mesures hostiles à la liberté d'expression et désigne des mots à interdire ou à surveiller. Parmi ces mots interdits, nous retrouvons : «crise climatique», «exclusion», «violence sexiste», «défavorisé», «énergie propre». On constate une volonté tonitruante de faire taire la multiplicité des voix et la

résistance face à la logique capitaliste mortifère portée par des puissants qui souhaitent contrôler les ressources de notre monde. Au-delà des polarisations idéologiques de tous acabits, nous devons collectivement nous rassembler et œuvrer «pour faire société», comme le rappelait jadis le sociologue et philosophe Michel Freitag. Il en va de la préservation de notre monde commun et de l'importance de résister face à des reculs qui sont portés par des organisations capitalistes et des oligarques puissants qui se placent au-dessus de la société, du vivant et du non-vivant.

ÀB ! : Avez-vous quelques mots d'espoir ?

A. C. : Ce livre se veut aussi une vitrine sur les luttes et actions qui sont menées par des milliers de personnes à travers la planète au nom de la justice environnementale et climatique. Nous voulions faire connaître des groupes et des réseaux existants et inviter à les rejoindre pour œuvrer à un monde commun. L'espoir, c'est de se rendre compte de notre aliénation collective, de nous intéresser davantage aux causes des problématiques environnementales et climatiques qu'aux conséquences de celles-ci. Pour ce faire, nous sommes invité·es à faire preuve d'imagination sociologique afin de nous permettre de réfléchir à des alternatives au capitalisme. Réfléchissons ensemble à comment faire converger nos luttes qui s'abreuvent toutes aux mêmes sources.

Il est temps d'imaginer de nouvelles relations avec le non-vivant, de faire converger des luttes entre allochtones écologistes, militant·es autochtones, écoféministes, antispécistes... Il est temps aussi d'unir les chercheur·ses et militant·es, les savoirs scientifiques et profanes, les médias et les activistes... Freinons la continuité du développement capitaliste, érigeons des communs, et développons des idéaux en dehors de ce système. Nous voyons poindre à l'horizon un nouveau germe de résistance permettant de faire front commun devant les rapports humains et non-humains empreints de domination perpétrée par le capitalisme. La Grande transition et le Forum social mondial des intersections (FSMI) n'en sont que des exemples. Moussons nos imaginaires afin de créer des pratiques culturelles alternatives et de transformer notre monde commun. 

JEUNES ET POLITIQUE

LA RELÈVE IGNORÉE !

Sara Arseneault, Lydia Bachi, Steven Flores-Pimentel, Ophélie Fortin, Émilie Gauvin*

Nous, jeunes citoyen·nes, sommes concerné·es et interpellé·es par la démocratie québécoise. Or, trop souvent, notre génération est dépeinte comme désintéressée, voire apathique face à la politique. Cependant, ce n'est pas la réalité, car notre génération se mobilise, manifeste, débat et crée du changement dans une multitude de formes d'engagement social.

Loin de manquer d'intérêt, nous manquons toutefois de personnalités politiques qui nous représentent, et qui ciblent nos valeurs et nos besoins. En effet, bien que les jeunes de 18 à 30 ans représentaient environ 12% de la population québécoise en 2022, il n'y avait aucun·e député·e de cette tranche d'âge à l'Assemblée nationale. Ce manque de représentation se fait ressentir auprès des jeunes selon les témoignages recueillis lors d'un kiosque sur l'âgisme envers les jeunes dans le système politique, organisé au Cégep du Vieux Montréal. Les jeunes ont largement partagé ne pas se reconnaître dans les député·es: «Personne ne me ressemble en politique!». Cette sous-représentation est souvent causée par la vision traditionnelle qui renforce l'idée qu'un·e bon·ne politicien·ne est une personne expérimentée et avancée dans la vie, étant donné que l'âge est considéré comme l'indicateur de crédibilité en politique. Par exemple, Justin Trudeau était vu comme un jeune politicien à l'âge de 43 ans.

Cette exclusion contribue à renforcer l'idée qu'un·e jeune manque de légitimité en politique, ainsi qu'à alimenter une déconnexion entre nous et les élu·es. En plus d'engendrer un sentiment d'impuissance commun au sein des jeunes Québécois·es, cette déconnexion crée une grande méfiance de notre part envers les institutions politiques. De plus, nous manquons d'outils et de ressources pour bien comprendre les rouages du système politique et les discours portés par les député·es, ce qui renforce le désengagement politique de certain·es d'entre nous. Il nous semble que l'École ne remplit pas sa fonction de nous préparer à être des

citoyen·nes engagé·es et actif·ves. Une éducation civique suffisante au sein du système scolaire québécois est donc nécessaire pour nous former convenablement à la vie démocratique ainsi qu'au processus décisionnel, comme l'indique les jeunes ayant témoigné à notre kiosque: «Pourquoi dit-on que nous sommes la génération du futur, mais que nous ne sommes pas impliqués dans les décisions concernant ce dit futur? Posez-vous la question!» Cela explique en partie pourquoi nombre d'entre nous choisissent de s'investir dans des formes alternatives d'engagement, comme le militantisme, les mouvements sociaux ou les actions communautaires, plutôt que dans les structures politiques traditionnelles.

Soyons clairs: nous sommes enclins à nous impliquer dans la politique, mais il faut que les portes soient ouvertes et que nos voix soient écoutées avec sérieux. Il est d'ailleurs prouvé que nous nous impliquons davantage lorsqu'un enjeu nous concerne directement et que nous sommes pris·es en considération. Voici donc nos recommandations pour favoriser l'inclusion des jeunes dans la sphère politique.

D'abord, nous demandons une reconnaissance et une valorisation de ces engagements au sein de la politique

non-électorale, telles que les manifestations, les pétitions, les prises de parole, etc... Ce sont à travers ces moyens que les jeunes s'expriment politiquement. Cette valorisation viendrait briser le préjugé sur l'apathie politique des jeunes. Ensuite, nous croyons que les institutions politiques doivent développer une approche collaborative envers les jeunes Québécois·es afin de co-construire une société réellement adaptée à toutes et tous: «Au lieu de critiquer, demandez-nous, intéressez-vous et tentez de nous rejoindre à mi-chemin pour une communauté adaptée à toutes». Finalement, nous voulons un meilleur accès à l'éducation civique adaptée à notre réalité afin que nous puissions avoir une meilleure connaissance des institutions, de nos droits et des façons d'exercer notre pouvoir citoyen.

Nous espérons que vous allez entendre notre message et agir en conséquence. Une démocratie qui n'inclut pas sa jeunesse est une démocratie qui s'affaiblit! 

* Étudiant·es au département de techniques de travail social du Cégep du Vieux Montréal

Photo : Ophélie Fortin



(!s & ?)

à babord !

REVUE SOCIALE ET POLITIQUE

Tout le monde à bord !

Abonnez-vous en ligne
ababord.org/abonnements
ou en remplissant ce formulaire.



FORMULES ABONNEMENTS

- | | |
|---|-------|
| ☐ Abonnement individuel 1 an/4 numéros | 50 \$ |
| ☐ Abonnement de soutien 1 an/4 numéros | 65 \$ |
| ☐ Abonnement individuel 2 ans/8 numéros | 90 \$ |
| ☐ Abonnement étudiant·es et faible revenu 1 an/4 numéros | 30 \$ |
| ☐ Abonnement institutionnel 1 an/4 numéros | 75 \$ |
| ☐ Abonnement communautaire 1 an/4 numéros | 50 \$ |
| ☐ Abonnement numérique 1 an/4 numéros | 35 \$ |
| ☐ Abonnement numérique de soutien 1 an/4 numéros | 50 \$ |
| ☐ Abonnement international 1 an/4 numéros | 90 \$ |
| ☐ Don de soutien | |

CES TARIFS SONT TAXES INCLUSES

Nom _____

Organisation / Institution _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Tél. _____

Courriel _____

Faites parvenir votre coupon et votre chèque à l'ordre de :

SODEP (Revue À babord !) — Service d'abonnement
7420 rue St-Hubert, Montréal (Québec) H2R 2N3



OFFREZ UN ABONNEMENT EN CADEAU!



38 À bâbord !

LES TECHNOLOGIES TROMPE-L'ŒIL DU TEMPS REPRODUCTIF

Myriam Lavoie-Moore*

Le lave-vaisselle porte encore la marque du luxe temporel. Il est le symbole du temps ménager esquivé pour vaquer à mieux. Les quelques instants gagnés quotidiennement à ne pas rincer, laver, essuyer la vaisselle sont comme des pieds de nez aux minutes perdues à combler ses besoins de base dans une vie rythmée par le travail. Pour les femmes, il symbolise l'émancipation paradoxale du travail domestique vers le travail rémunéré.

Dans notre imaginaire, l'automatisation des tâches ménagères par des machines est perçue comme une condition ayant facilité l'entrée massive des femmes sur le marché du travail. Pourtant, dans sa conception initiale, le lave-vaisselle aurait d'abord été imaginé non pas pour réduire le temps accordé aux tâches domestiques, mais pour les accomplir mieux. Ennuyée par sa vaisselle de porcelaine de Chine constamment ébréchée par le lavage à la main de ses domestiques, l'inventrice étasunienne Josephine Cochrane planche sur une machine qui minimiserait les chocs grâce à un système de jets d'eau. Elle commercialise son invention auprès des restaurants et des hôtels de Chicago, mais ne parvient jamais à pénétrer les foyers. La technologie est alors bruyante, volumineuse et requiert de l'eau chaude en grande quantité. Plus important encore, laver la vaisselle est une tâche partagée avec les conjoints et les enfants. Malgré les idées véhiculées alors par les publicités de savon, elle n'est pas non plus considérée comme particulièrement pénible¹. Ce n'est donc que dans les années 1970 que la technologie s'immisce dans les cuisines des États-Unis, alors que les femmes de la classe moyenne recommencent à sortir du rôle restreint de la ménagère².

Le progrès technologique devient alors synonyme de progrès social. Entre les 1960 et 1980, le temps passé par les femmes aux travaux ménagers décroît notablement, une tendance qui se perpétue jusqu'en 2010³. Le travail ménager ne disparaît pas, mais se redistribue autrement avec la croissance de la participation des hommes au travail non rémunéré et l'achat de services domestiques comme le ménage à domicile ou la restauration. L'impact des innovations domestiques reste difficile à isoler et à mesurer, mais personne n'est dupe; le lave-vaisselle ne se remplit pas ni ne se vide de lui-même. Encore aujourd'hui, les femmes dédient encore plus de temps aux tâches domestiques que les hommes en plus d'occuper des emplois rémunérés. L'automatisation aura en partie justifié cette double charge.

Le lave-vaisselle, la machine à laver et le micro-ondes sont des technologies typiques d'une époque que la sociologue Nancy Fraser⁴ nomme le capitalisme d'État. À ce moment, les droits sociaux et les services publics viennent pallier les contrecoups du libéralisme. Pendant que des technologies accélèrent une partie du travail domestique, le travail de soins aux enfants et aux personnes âgées est aussi externalisé. Au Québec, cela s'est matérialisé par la création des centres de la petite enfance ou les centres d'hébergement et de soins longue durée (CHSLD). Le désinvestissement public qui a commencé dans les années 1980 a créé un terreau fertile à l'émergence d'un renouvellement des promesses technologiques destinées aux femmes.

Selon Fraser, le désinvestissement de l'État dans les institutions durant les années 1990 a redirigé le travail de soins vers les familles et les communautés, conduisant à une crise aiguë de la reproduction, c'est-à-dire de toutes les activités destinées à reproduire la vie sur une base générationnelle et quotidienne. Il devient de plus en plus difficile pour les travailleurs et travailleuses d'endosser toutes leurs responsabilités personnelles et envers leurs proches. Pour les moins nanti-es, le temps passé à prendre soin se décuple et s'ajoute à la semaine de travail. Pour les autres, payer directement quelqu'un devient une option pour éviter la surcharge. Depuis plusieurs années, on observe une montée de l'immigration dédiée à la reproduction pour pallier ce manque de temps reproductif. Des femmes des pays du Sudglobal délaissent leurs propres obligations reproductives pour aller suppléer les femmes du Nord global. Les plateformes numériques de *care* s'insèrent dans cette économie globale. Comme pour le lave-vaisselle, le discours émancipateur qui accompagne ces technologies invisibilise le temps encore accordé aux tâches reproductives.

La plateforme Care.com fait par exemple miroiter une vie facilitée par ses services de mise en contact des travailleuses avec des client-es devant se consacrer à leur travail rémunéré. Elle intègre explicitement la négociation qui existe entre le travail rémunéré et le rôle de soignante des femmes dans son discours promotionnel. Statuant que les « *soins impactent disproportionnellement les femmes* », l'entreprise présente les soins comme un fardeau les empêchant d'accéder au marché du travail. Par l'usage métonymique de la reconnaissance de l'accès aux soins comme un vecteur d'équité et de croissance économique, Care.com se présente comme un outil de réduction des inégalités économiques. En contrepoint de ce discours de promotion du travail, une question demeure: qui s'occupe des proches de celles et ceux qui sont payé-es pour prendre soin? Une formule elliptique masque toutes les travailleuses précaires qui se retrouvent à devoir prendre la charge de travail de ces femmes et de ces hommes qui ont les moyens d'avoir mieux à faire: « *Quand les gens ont accès aux soins, ils peuvent travailler. Quand les gens travaillent, tout le monde gagne* ». Quand les gens sont déchargés du travail de prendre soin par d'autres qui gagneront moins qu'eux, ils peuvent prospérer. L'organisation socioéconomique inégalitaire nécessaire pour que « tout le monde gagne » est passée sous silence. ►

Sous couvert des progrès technologiques et féministes, le travail de soin continue d'être dévalorisé et laissé à d'autres. Qu'elles se targuent de réduire le temps de travail ou de fournir un accès aux soins, les technologies domestiques sont auréolées d'une utopie où les femmes seraient occupées seulement par le travail productif. Du lave-vaisselle aux plateformes de *care*, le progrès en trompe-l'œil dissimule les inégalités qui animent encore le temps reproductif. 

* Myriam Lavoie-Moore est professeure adjointe à l'Université Saint-Paul et chercheuse à l'Institut de recherche et d'informations socioéconomique (IRIS). Ses intérêts de recherche portent sur le rôle des technologies dans la valorisation et la dévalorisation des vies, des corps ainsi que du travail du care.

1. L'essai filmique « Un robot à soi » d'Anne Gabrielle Lebrun Harpin illustre brillamment la construction publicitaire de la technologies comme une source d'émancipation temporelle pour les femmes au milieu du 20^e siècle. En ligne: intimite.bigdata.grisq.org/les-films-2/un-robot-a-soi

2. Dennis Karwatka, « Josephine Cochrane Invents the First Practical Dishwasher », *Tech Directions*, vol. 59, no 10, 2000, p.12; Jessamyn Neuhaus, *Housework and Housewives in Modern American Advertising: Married to the Mop*, New York, Palgrave Macmillan, 2000; Elizabeth Silva et Carol Smart, *The New Family?* SAGE Publications, 2004.

3. Katherine Marshall (2011), « Évolution générationnelle du travail rémunéré et non rémunéré », Statistique Canada. En ligne: www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-008-x/2011002/article/11520-fra.htm

4. Nancy Fraser, « Crisis of Care? On the Social-Reproductive Contradictions of Contemporary Capitalism » dans Tithi Bhattacharya (dir.), *Social Reproduction Theory: Remapping Class, Rercentering Oppression*. Pluto Press, 2017, p.21-36.

LE TEMPS DE SOMMEIL DANS LE CAPITALISME

Jonathan Martineau, professeur à l'Université Concordia et à l'UQÀM

Le temps de sommeil n'est pas un temps exempt des pressions économiques dans le monde capitaliste. Au contraire, il entretient une relation historique complexe avec le capital, et pour le capital algorithmique d'aujourd'hui, il est plus que jamais une ressource à exploiter. Dormir est-il désormais une forme de résistance au capitalisme ?

DERNIER BASTION DE LIBERTÉ TEMPORELLE ?

Le capitalisme a profondément changé l'organisation sociale du temps et, par le fait même, notre rapport au temps. Puisqu'il repose sur la marchandisation et l'exploitation du temps de travail, il opère une distinction entre le temps de travail productif

de valeur, et les autres temps consacrés aux loisirs ou encore aux tâches ménagères, nécessaires au capital, mais considérés comme non productifs de valeur économique. Le temps de travail est soumis à des impératifs de productivité et arrimé à un temps mécanique de la production sans cesse plus rapide. Ainsi, il faut toujours produire plus en moins de temps, c'est la loi de la « survaleur relative » dont parlait Marx. Toutefois, cette conception économique du temps comme une ressource à maximiser, à ne pas gaspiller, à discipliner au quart de tour, percole hors des temps de travail pour s'instituer en conception dominante du temps en général. Partout où le capitalisme s'impose comme forme sociale, le temps-horloge standard et le culte de la productivité sont des normes incontournables. Dans la culture temporelle capitaliste, tous les temps sont mesurés, et tous jouent leur rôle direct ou indirect dans l'accumulation du capital.

Reste le temps de sommeil, où règnent l'inactivité et l'improductivité, les deux grandes antithèses du capital. Le sommeil, à première vue, semble le dernier bastion de résistance au capital, l'ultime limite biologique à la production de survaleur. Un temps *autre*, véritablement *hors* du capital. Mais le rapport entre capital et temps de sommeil est plus compliqué, fondamentalement contradictoire; il oscille entre préservation et exploitation. D'un côté, le temps de sommeil est *inclus* dans le capital comme un temps *autre*, improductif, inactif, nécessaire à la reproduction de la force de travail. De l'autre côté, le capital cherche à empiéter sur le temps de sommeil pour le valoriser, pour en faire un temps productif. Et à notre époque du capitalisme algorithmique, le capital déploie de nouveaux mécanismes de façon à inclure plus pleinement que jamais le temps de sommeil dans les circuits de son accumulation.

LE(S) SOMMEIL(S)

Le temps de sommeil n'est pas une constante ou une donnée biologique stable et irréductible. Il n'y a pas de mécanisme biologique faisant en sorte que les humains dorment « naturellement » six, sept ou huit heures d'affilée¹. Plusieurs sources nous indiquent d'ailleurs que les pratiques de sommeil ont varié considérablement dans l'histoire. Par exemple, dans la période prémoderne en Europe, il était tout à fait normal de séparer la nuit de sommeil en deux parties entrecoupées de quelques heures de veille, durant lesquelles les gens s'adonnaient à toutes sortes d'activités sociales, ménagères, ludiques, religieuses ou sexuelles. Des expériences scientifiques nous suggèrent également que le sommeil humain n'a pas de durée horaire essentielle déterminée par la biologie, mais varie plus fondamentalement en fonction des cycles lumière-noirceur. Par exemple, des scientifiques qui s'étaient volontairement isolés dans une grotte pendant 40 jours afin de mesurer l'impact de l'absence de lumière sur le corps ont vu leurs cycles de veille-sommeil s'allonger d'environ 25 à 30%. Une participante a d'ailleurs rapporté que vivre sans aucun marqueur de temps était « une liberté extraordinaire ». Le temps de sommeil est ainsi inséparable des marqueurs sociaux du temps et des cycles naturels variables. La norme d'un temps de sommeil de sept à huit heures d'affilée s'est construite dans le contexte de l'organisation



Photo : Chasy Vremia Budilnik

capitaliste du temps. Elle est en quelque sorte non pas un *autre*, mais un *restant*, ce qui reste après le partage du temps de la journée entre le travail et les autres activités.

CAPITAL ET TEMPS DE SOMMEIL

Revenons à cette relation contradictoire entre le capital et le sommeil. D'un côté, le capital doit pouvoir compter sur des travailleurs et travailleuses reposé-es, prêt-es à reprendre leurs tâches jour après jour, capables de concentration et d'efforts. De ce point de vue, le capital a besoin que le temps de sommeil soit discipliné et organisé. On ne peut pas dormir n'importe quand, n'importe où ! On ne peut pas dormir tout bonnement lorsque nous sommes fatigué-es, et surtout pas pendant le temps de travail ! Il y a un temps pour dormir, distinct des autres temps. La gestion de ce temps de sommeil est déléguée au travail ménager qui produit des chambres et des lits propres, des routines de dodo pour enseigner la discipline du sommeil aux enfants, un espace-temps calme, silencieux et protégé, etc.

De l'autre côté, le capital empiète sans cesse sur le temps de sommeil et, ce, de deux façons. Premièrement, il tente de le raccourcir, voire de l'abolir tout simplement. Toutes sortes de phénomènes en témoignent : l'essor de l'utilisation des drogues stimulantes, des boissons énergétiques et autres produits qui aident à prolonger l'éveil et à diminuer le temps de sommeil requis ; la culture de la « nuit blanche », qui encourage à sacrifier une nuit de

sommeil pour terminer un projet au travail ou étudier pour un examen ; la popularité des « *power naps* », qui cherchent à concentrer le temps de repos en moins de temps et maximiser la productivité subséquente, etc. En outre, du point de vue du capital et de la production, les quarts de travail de soir et de nuit sont une manière de nier le temps de sommeil et d'assurer l'exploitation d'une force de travail en tout temps.

Deuxièmement, à notre époque du capitalisme algorithmique, le temps de sommeil devient directement productif d'un intrant économique majeur : les données. L'avènement des technologies numériques et, surtout, des téléphones intelligents, rend possible de parsemer le temps de sommeil de toutes sortes de pratiques productrices de données, comme prendre ses courriels, consulter ses médias sociaux, écouter des balados, streamer de la musique en ligne, utiliser une application de respiration pleine conscience ou de relaxation, etc. L'appareil « Halo » de la startup américaine PropheticAI pousse la logique plus loin en visant à altérer l'état de sommeil de façon à créer une productivité nocturne. À l'aide de l'apprentissage machine, il vise à induire des états de rêve lucide lors du sommeil profond, dans le but de permettre par exemple à des programmeurs informatiques de coder la nuit.

Mais ces formes demeurent intrusives. Or, nul besoin de déranger le sommeil ou de l'altérer pour en extraire des données. Il suffit de le surveiller. Les technologies d'extraction incorporées aux nouveaux lits intelligents, comme le SleepIQ, en sont ►



Photo: Giallo (Pexels)

un exemple. Muni de micros et de senseurs de toutes sortes, le SleepIQ mesure les mouvements, la respiration, le rythme cardiaque, les sons et bruits, et extrait des données directement du temps de sommeil. Il peut fonctionner en partage de données avec d'autres applications reliées à la santé, de diète ou d'exercices, et dresse un véritable bilan biométrique durant le temps de sommeil. Ces données renseignent les utilisateurs et utilisatrices sur leur sommeil, mais sont également vendues sur les marchés de données ou utilisées pour entraîner des algorithmes d'intelligence artificielle de toutes sortes. Ces technologies connectées qui peuplent désormais les temps de sommeil extraient des données et redéfinissent le rapport entre temps de sommeil et capitalisme.

En ce sens, le capital vise à nous exploiter même lorsque nous dormons. Au même titre que les autres temps, le temps de sommeil est donc plus que jamais un lieu de lutte. Il faut le concevoir comme tel et résister à sa marchandisation. Réclamer un droit au sommeil, pratiquer la sieste comme disruption du temps du capital, déconnecter notre sommeil des technologies de surveillance, mais surtout revendiquer l'inactivité et l'improductivité et les ériger en modèles pour nos pratiques, autant de fronts à développer pour une politique du sommeil anticapitaliste!

Camarades, dormons! 

1. Le temps de sommeil moyen des adultes dans les pays capitalistes avancés aujourd'hui varie entre 6 heures 30 minutes et 8 heures.

ENTREVUE

TEMPS ET TRAVAIL

Avec Julia Posca, sociologue
Propos recueillis par Philippe de Grosbois
et Valérie Beauchamp

Où en sont les réflexions actuelles sur le rapport au temps dans le monde du travail ? La revue a rencontré Julia Posca, chercheuse à l'IRIS et autrice de *Travailler moins ne suffit pas* (Écosociété, 2023), pour faire un bilan des luttes passées et pour dresser quelques perspectives pour l'avenir.

À bâbord! : Quel bilan faire des luttes que la gauche a menées par le passé, par rapport au temps de travail ?

Julia Posca : Dans mon livre, j'ai voulu replacer la question de la durée de la semaine de travail dans son contexte historique, à savoir comment on en est venu à avoir une semaine de 40 heures. Le constat qui en ressort, c'est que c'est effectivement le résultat de luttes et de négociations entre les travailleurs, les travailleuses et les employeurs. Au départ, les patrons capitalistes voulaient simplement étendre le plus possible la journée de travail. La première bataille sur la journée de 8 heures, c'était

un mot d'ordre qui a été porté par les mouvements ouvriers et socialistes, notamment en France et aux États-Unis. C'est venu mettre en évidence le caractère arbitraire de la semaine de travail.

C'est parce qu'il y a eu de la résistance à ce rythme de travail qu'éventuellement, même les employeurs ont vu un intérêt à diminuer le temps de travail et à augmenter les salaires. C'est tout le compromis fordiste. Pour apaiser les conflits ouvriers et attirer davantage de main-d'œuvre dans le secteur manufacturier, les employeurs ont réalisé qu'ils avaient intérêt à réduire les semaines de travail. Cela devenait une manière de réduire le roulement de personnel et d'éviter les grèves. De plus, en augmentant le salaire, les employeurs venaient créer tout un bassin de consommateurs pour les biens que les entreprises produisaient en masse. C'est en ce sens que la réduction du temps de travail est aussi une manière de détendre les relations sociales capitalistes, de transformer les travailleurs en consommateurs et de dégager du temps pour des loisirs marchandisés.

AB! : Comment pourrait-on envisager une réduction du temps de travail qui ne serait pas juste liée à la surconsommation d'objets et de loisirs ?

J.P. : En allant vers des semaines un peu plus courtes, si on ne met pas en question ce modèle économique, la situation ne serait pas très différente. Il faut donc se questionner sur le type de travail réalisé ainsi que sur les besoins auxquels les entreprises répondent. Par exemple, si on a accès à des biens qui sont vraiment durables et qui ont une empreinte environnementale moins grande, le rythme de consommation des objets serait moins grand. On aurait alors peut-être moins besoin de travailler pour se procurer ces objets-là. D'un autre côté, si nous allons vers des normes de production différentes qui sont plus soutenables du point de vue environnemental, peut-être que ça demanderait en fait plus de temps de travail.

De plus, si on accordait le temps qu'il faut pour le soin des autres, par exemple le soin des personnes âgées ou le soin des personnes malades, ça prendrait aussi plus de temps, mais on aurait une économie basée sur des emplois qui sont socialement utiles. Pour les travailleurs et les travailleuses, ce serait plus satisfaisant de faire ces emplois-là. Il n'y aurait pas nécessairement besoin de travailler moins. Dans une économie qui ne serait pas capitaliste, où le travail servirait à répondre à des besoins essentiels et non pas juste à faire croître des profits à travers la consommation, peut-être qu'on travaillerait beaucoup. Mais peut-être aussi qu'on aurait une autre vision du travail : moins parce qu'il le faut, moins pour produire des objets et en consommer, mais pour prendre soin de nous, des autres et de l'environnement. Peut-être que travailler beaucoup serait moins pire, mais peut-être aussi que ça ne serait pas exactement du travail au sens de travail salarié.

AB! : Et qu'en est-il de la place des revendications sur le temps aujourd'hui ?

J.P. : D'un point de vue plus contemporain, les luttes syndicales en lien avec le temps de travail ont permis un gain important sur les congés parentaux dans les dernières décennies. Mais il pourrait y

avoir aujourd'hui de nouvelles revendications pour une réduction du temps de travail ou en tout cas une réduction des semaines de travail, par exemple par l'augmentation des vacances. Il y a très peu de congés au Québec et augmenter le temps de vacances serait une revendication simple à porter pour le mouvement syndical qui permettrait réellement d'améliorer la qualité de vie à court terme.

Des revendications entourant la retraite seraient aussi une autre manière de réduire le temps de travail à l'échelle de la vie. En ce moment, une majorité de travailleurs et travailleuses n'ont même pas de régime de retraite ou de fonds de pension de leur employeur. Ils et elles doivent bien souvent compter sur leurs propres économies pour s'assurer des revenus décents à la retraite, ce qui les limite dans leur capacité à quitter le marché du travail. Par ailleurs, la retraite est encore liée au fait de travailler alors qu'il y a des gens qui ne vont peut-être jamais travailler dans leur vie, mais qui devraient quand même pouvoir vivre décentement quand ils sont âgés.

AB! : En quoi est-ce que les luttes pour le temps de travail sont liées à d'autres formes de transformation sociale ?

J.P. : La question de l'organisation du travail doit nous amener à réfléchir à la finalité des entreprises et à nous questionner sur les besoins urgents, notamment le soin des malades, l'éducation des enfants, la production de nourriture... Tout ça, ce sont des secteurs qui sont dévalorisés au sein de l'économie capitaliste parce qu'on rémunère mal les gens qui réalisent ces emplois, ou parce qu'on considère qu'il ne s'agit pas d'un travail. C'est le sens du travail invisible. Dans tous les cas, ce n'est pas vu comme une production de richesse ou comme quelque chose qui est productif. Dans une économie post-capitaliste, ces types de travail seraient mis en valeur et pris en charge collectivement à la fois dans certaines structures qui existent déjà, mais aussi au sein de nouvelles institutions, de nouveaux types d'organisations à but non lucratif. C'est donc aussi une réflexion sur les emplois inutiles ou les emplois nuisibles dans l'économie capitaliste. Si on peut se débarrasser de ces emplois-là, ça libère des gens pour faire tout ce travail de soins qui est souvent plus enrichissant pour les personnes qui font ce type de tâches. En plus, cela ferait que ça ne retomberait pas juste sur les épaules des femmes, mais ça serait partagé par l'ensemble de la société. 



DOSSIER

ACADIE UN ACCENT SUR NOTRE MONDE

Coordonné par Valérie Beauchamp ◀ , Arianne Des Rochers ◀ ,
Isabelle LeBlanc, professeure agrégée en sociolinguistique et Charles MacDougall, citoyen engagé

44

Angèle Cormier œuvre dans le domaine des arts visuels depuis plus de 20 ans. Après avoir obtenu son baccalauréat en arts visuels à l'Université de Moncton, elle a travaillé sur des plateaux de tournage, dans un centre d'artiste autogéré, auprès d'un festival de cinéma et un festival de littérature. Elle est présentement technicienne à la Galerie d'art Louise-et-Reuben-Cohen et au Musée acadien de l'Université de Moncton. Elle travaille principalement en sérigraphie à l'atelier d'estampe Imago, situé au Centre culturel Aberdeen.



L'Acadie: une communauté, un peuple, une nation? Le besoin de se nommer, de se placer et de se (re)définir conduit à une multitude de réponses qui convergent toutes vers une volonté d'expression d'un groupe distinct, ancré au sein d'un territoire atlantique sans frontières claires. L'identité acadienne est à la fois forte et fragmentée, autant dans les espaces variés qui la composent que dans la façon de la vivre au quotidien. Ce questionnement sans cesse renouvelé mène pourtant vers une expansion de l'identité et devient une force qui cherche constamment les meilleurs agencements pour construire le vivre-ensemble sur le territoire. Autrement dit, l'exercice de se réinventer pousse vers la résilience et l'agir. L'Acadie est à même de se bâtir au quotidien, de se reformuler à travers des discours identitaires fondamentalement hétérogènes et multiples.

Toute lutte, toute prise de conscience, tout projet de société qui figure dans ce dossier peut servir de réponse à la question qu'on se pose (trop) souvent: «c'est quoi, l'Acadie?». À dire vrai, si cette grande question reste sans réponse fixe, c'est parce que l'Acadie est tournée vers l'avenir.

Le dossier brosse un portrait de l'Acadie d'aujourd'hui, qui se définit par sa multiplicité et sa contemporanéité au-delà des marqueurs identitaires classiques (la Déportation, la généalogie,

la langue française, la pêche, etc.). On y interroge le rapport au territoire et à la langue, en plus d'y explorer le rapport que les Acadien·nes entretiennent avec le pouvoir politique. Le dossier présente aussi des réflexions sur les enjeux queer en contexte minoritaire francophone et rural, ainsi que sur l'accueil que réserve l'Acadie du Nouveau-Brunswick aux immigrant·es racisé·es. Les enjeux féministes sont quant à eux abordés dans un texte sur l'accessibilité des services publics d'avortement et de santé reproductive au Nouveau-Brunswick. Le dossier se termine par une réflexion sur l'impact de la crise climatique sur le littoral acadien et les activités économiques et culturelles reliées à l'océan, car, bien que l'Acadie soit en redéfinition constante, la mer demeure centrale dans son rapport au territoire.

En réponse à la fameuse phrase d'Irène Doiron (dans le documentaire *L'Acadie, l'Acadie!!!* de Michel Brault et Pierre Perreault) comme quoi «l'Acadie, c'est un détail», le présent dossier suggère plutôt que l'Acadie est la somme, vaste et remarquable, de tous ses détails, hétérogènes, mouvants, imaginatifs.

Nous remercions chaudement l'artiste Angèle Cormier pour les illustrations de la couverture et de la page d'ouverture du dossier. 

UN TERRITOIRE DISPERSÉ QUI SE CHERCHE

Mathieu Wade, professeur de sociologie à l'Université de Moncton

L'Acadie est un territoire aux frontières incertaines, résultat d'une dispersion géographique qui conditionne aujourd'hui ses capacités d'agir. Une réforme de la gouvernance locale du Nouveau-Brunswick, officialisée en 2023, offre à cette communauté une occasion de réinventer sa politique, du moins dans cette province.

Depuis la signature du décret présidentiel de Donald Trump en 2025 rebaptisant le golfe du Mexique, les cartes de Google et d'Apple indiquent le nouvel hydronyme «golfe d'Amérique». Si seulement c'était aussi simple avec l'Acadie! Depuis 1713, l'Acadie ne figure sur aucune carte, mais pourtant, elle existe. S'y rendre peut tantôt prendre l'allure d'une évidence qui n'a pas besoin du statut officiel d'un atlas ou d'une carte Google. Quiconque débarque dans la Péninsule acadienne (bien que ce ne soit pas un nom officiel et que les cartes ne l'indiquent pas) sait sans le moindre doute qu'il s'agit de l'Acadie: les drapeaux acadiens y flottent au vent, on y parle le français, on y pêche le homard. Or, se rendre en Acadie peut aussi, parfois, prendre l'allure de la quête d'une oasis dans un désert. Il faut savoir lire les signes, souvent même lire entre les lignes pour trouver, dans un lieu qui porte un nom britannique, les accents et les couleurs de l'Acadie.

UNE ACADIE ÉPARPILLÉE

L'histoire a imposé l'éparpillement comme forme physique et territoriale à l'Acadie. Celle-ci existe en pièces détachées; des lambeaux qui peinent à former une étoffe. Répartie sur trois, voire quatre provinces si on y inclut Terre-Neuve, elle forme un archipel plus ou moins connecté. Évidemment, il y a l'éparpillement originel: la Déportation de 1755. Mais le 19^e siècle a laissé ses traces aussi. Quand les Britanniques se sont emparés du territoire et qu'ils ont rebaptisé «New Brunswick» cette portion de Mi'kma'ki – le territoire traditionnel des Mi'kmaq –, ils se sont empressés d'en extraire les ressources pour les acheminer vers la Grande-Bretagne. Des forêts entières ont été rasées et embarquées sur des navires pour constituer la flotte de l'empire sur lequel le soleil ne se couchait jamais. Au fur et à mesure qu'on coupait la forêt acadienne à blanc, les populations – notamment acadiennes, mais pas exclusivement – s'établissaient toujours plus loin à l'intérieur des terres pour fournir des bras à cette œuvre de déforestation.

Entre-temps, les territoires autochtones rapetissaient comme une peau de chagrin. Aux embouchures des principales rivières de la province, des villes anglophones servaient d'interface entre l'arrière-pays et la Grande-Bretagne. Colonie d'abord forestière, c'est ensuite l'exploitation agricole qui a dicté la cadence et la forme du peuplement du Nouveau-Brunswick. Aujourd'hui encore, l'économie de la province dépend de l'industrie forestière et la province

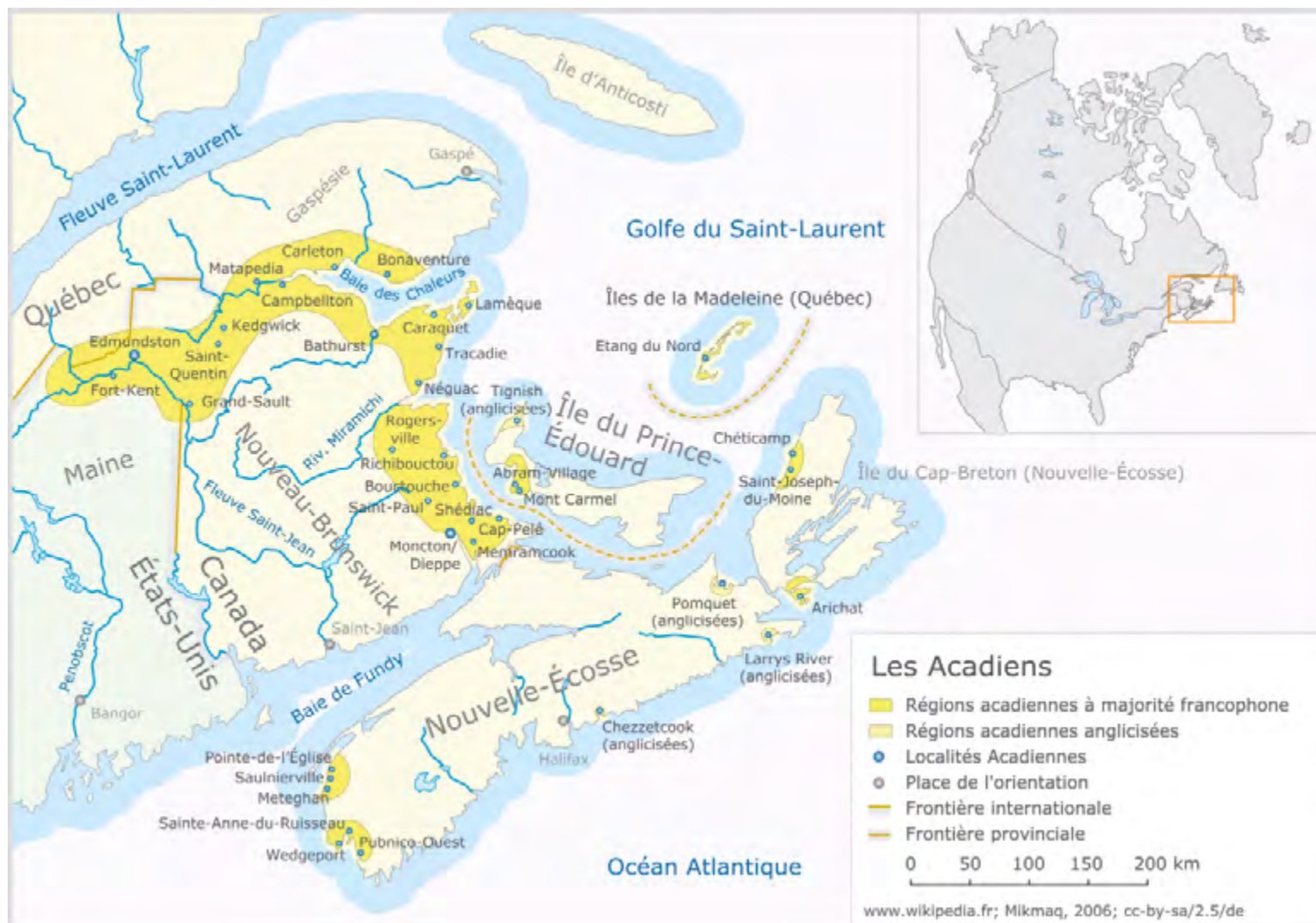
est l'une des plus rurales au Canada, et l'une des seules à ne pas avoir de métropole. Il y a plutôt trois villes principales (Moncton, Fredericton et Saint-Jean), de taille similaire, qui se répartissent la moitié de la population de la province. L'éparpillement a donc toujours été le mot d'ordre sur ce territoire. L'Acadie, elle, n'a jamais créé de villes, seulement des villages, voire des paroisses. Pendant plus d'un siècle, l'idéologie nationale a activement encouragé cette dispersion; la colonisation était un devoir collectif. L'Acadie habite donc tantôt des villes que l'industrie anglophone a construites, tantôt des communautés au cœur du territoire qui, pour plusieurs, peinent à survivre au 21^e siècle et devront se réinventer.

UNE ACADIE MUNICIPALE

Dans les années 1970, l'Acadie a vainement entretenu le rêve de l'indépendance. Le Parti acadien, suivant les traces du Parti québécois, proposait la création d'une province acadienne afin de donner à l'Acadie un réel pouvoir politique. Le Parti acadien n'a jamais fait élire un seul député et l'Acadie s'est depuis réveillée de ce rêve. On se contente désormais de rêver de lieutenant-es-gouverneur-es bilingues...

La seule avenue proprement politique qui reste en Acadie, c'est au municipal. Seulement, l'histoire de l'éparpillement l'a longtemps privée de ce pouvoir. Jusqu'en 2023, près du tiers de la population acadienne habitait dans des territoires non incorporés, sans élu-es locaux et sans mécanismes formels d'aménagement du territoire. À l'éparpillement s'ajoutait l'assujettissement: c'est Fredericton qui administrait ces territoires. Une importante réforme de la gouvernance locale en 2023 a toutefois cherché à rapiécer ce territoire que l'histoire avait morcelé. Avec une population de moins de 900 000 habitants en 2022, la province comptait 340 entités locales, dont la majorité était non incorporée. Après les fusions municipales, elle en compte aujourd'hui 89, avec moins de 8 % qui se trouvent sans dispositifs de gouvernance locale. L'Acadie peut désormais agir par l'entremise de ses gouvernements locaux, mais on peut craindre que les muscles démocratiques et politiques soient quelque peu atrophiés à force de ne pas avoir été utilisés. Il faudra réapprendre la politique locale et réimaginer le territoire.

À l'occasion de la réforme de 2023, de nouvelles localités ont été créées et, pour la première fois depuis un siècle,



Visuel : Wiki commons

l'Acadie devait se prêter à l'exercice de nommer à nouveau son territoire. À l'instar du Québec, c'est l'Église catholique qui avait piloté l'expansion territoriale du 19^e siècle, et on retrouve les traces de cette influence dans les toponymes. Les villages acadiens établis durant cette période se lisent comme un chapelet de saints: Sainte-Marie, Saint-Isidore, Saint-André-LeBlanc, Saint-Sosime. Aux saints de jadis se sont aujourd'hui substitués des toponymes essentiellement descriptifs au lendemain de la réforme: Belle-Baie, Beaurivage, Baie-des-Hérons, Vallée-des-Rivières, Bois-Joli. On sent que l'Acadie est entrée dans une nouvelle phase de son nationalisme. Les deux seuls toponymes qui font référence au passé (Beausoleil, pour le résistant de la Déportation Beausoleil Broussard et Champdoré, l'un des premiers colons en Acadie), passent facilement pour des toponymes descriptifs. Peut-être l'Acadie a-t-elle fait preuve de prudence à une époque où on déboulonne facilement le passé? Peut-être a-t-elle définitivement fermé le chapitre religieux de son histoire et accompli sa propre révolution (très) tranquille?

LE PAYSAGE LINGUISTIQUE

Se nommer est une chose, se faire voir et se faire entendre en est une autre. Contrairement au Québec, la *Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick* ne s'applique pas au secteur privé. Les langues d'affichage et les langues de travail ne sont pas régularisées; c'est la loi du plus fort qui prévaut. Si bien que dans plusieurs villages acadiens, surtout dans les régions à forte proportion anglophone dans le sud de la province, c'est l'anglais qui domine, même quand la population est très majoritairement francophone. L'Acadie se cache, se camoufle, peine à se rendre visible. Si on ne sait pas qu'elle s'y cache, on peut facilement la méprendre pour une communauté anglophone.

En 2010, la ville de Dieppe, qui jouxte Moncton, a été la première municipalité à adopter un arrêté rendant obligatoire la présence du français dans l'affichage commercial. Cette décision avait suscité une vague d'hostilités et avait ravivé les tensions linguistiques dans la province. Pour certain-es, l'État n'aurait aucun droit d'imposer une langue quelconque à des entreprises privées; ►

il faut laisser le libre marché déterminer la valeur des langues. Le Nouveau-Brunswick n'est pas le Québec, affirmaient les opposant-es à cet arrêté municipal.

Depuis la réforme de 2023, plusieurs municipalités acadiennes ont décidé de se servir de leurs nouveaux pouvoirs pour agir sur le paysage linguistique. Près d'une dizaine de municipalités ont proposé des politiques linguistiques, suscitant dans certains cas des réactions vives. À Beausoleil (région de Cocagne, sur la côte), le maire et le directeur général de la ville ont dû démissionner à la suite du mouvement d'opposition qu'a suscité le projet d'arrêté municipal exigeant la présence du français dans l'affichage commercial. Fait digne de mention: le mouvement d'opposition était mené par des hommes d'affaires... acadiens. À Beaurivage (région de Richibouctou et de Saint-Louis, près du parc national Kouchibouguac), la municipalité a renoncé à son arrêté déclarant la municipalité officiellement francophone, bien qu'offrant des services bilingues.

Ces mouvements d'opposition récents auront sans doute l'effet d'une douche froide pour d'éventuelles municipalités qui voudraient emboîter le pas, et rien ne garantit que l'Acadie puisse se servir de son nouveau palier de gouvernement pour assurer sa visibilité et la pérennité de la langue française sur le territoire qu'elle habite. Dans certains cas, les coûts politiques auront raison du courage des élu-es. Ce dossier risque de continuer à faire des vagues pour les années à venir.

QUELLES IDÉOLOGIES MUNICIPALES ?

Le palier municipal est donc le seul où l'Acadie peut s'exprimer politiquement, où elle peut exercer le poids de sa majorité. Encore faut-il s'approprier cette arène et la politiser. La politique municipale demeure très individuelle et immature ; il n'y pas de partis politiques ni de projets de société clairement énoncés. Bien sûr, les machines partisans provinciales étendent leurs tentacules au municipal, mais il s'agit d'un travail de l'ombre, qui ne se dévoile jamais pleinement. Il y a là une occasion à saisir pour l'Acadie. L'échelle municipale pourrait être le lieu où s'expriment des idéologies et une agentivité territoriale, mais des décennies d'impuissance locale ont laissé leurs traces.

Politiser le territoire impliquera certainement une renégociation des ressources. De nombreuses municipalités de la province sont entourées de terres de la Couronne. À l'heure actuelle, aucune municipalité n'a obtenu le droit de gérer des parcelles de ces terres. Un modèle de forêts communautaires comme on en trouve au Québec permettrait à l'Acadie de s'ancrer davantage sur son territoire et de politiser son rapport à la nature et au développement économique. Par exemple, dans la Péninsule acadienne, l'une des principales régions productrices de bleuets sauvages au pays, la province a attribué plus de 16 000 acres de terres de la Couronne à la compagnie néo-écossaise Oxford, plutôt que de favoriser un projet de coopérative mené par des petits agriculteur-rices locaux. Le gouvernement provincial tend à favoriser les grosses entreprises privées au profit des petites coopératives: Irving gère la forêt, McCain et Oxford gèrent l'agriculture (l'un la pomme de

POUR EN SAVOIR PLUS

Mathieu Wade, *De Sikniktuk à Kent : Une histoire de communautés au Nouveau-Brunswick*, Montréal, Septentrion, 2023.

terre, l'autre le bleuets), Cooke gère la pisciculture. Il est urgent pour les municipalités de s'adresser à cette expropriation territoriale, qui est presque totale.

L'ACADIE, UN TERRITOIRE AUTOCHTONE NON CÉDÉ

Si l'Acadie peut espérer revoir le partage du territoire, que dire des Premières Nations? En 2021, la nation wolastoqey, qui occupe la portion nord-ouest de la province, a entamé une poursuite contre le gouvernement provincial pour reprendre le contrôle sur un territoire qu'elle n'a jamais cédé. L'expansion de la colonie forestière du Nouveau-Brunswick au 19^e siècle a rapidement grugé les territoires autochtones et la légalité de cette appropriation demeure incertaine. La nation wolastoqey revendique notamment un certain contrôle des terres de la Couronne et des mécanismes de partage des revenus issus de l'exploitation des ressources. En 2024, un tribunal a jugé que les droits territoriaux revendiqués pourraient potentiellement s'étendre aux terres privées, en plus des terres de la Couronne. Plus à l'est de la province, huit communautés mi'kmaq ont également revendiqué le transfert de titres de propriété.

Peu importe le dénouement de ces revendications historiques, elles risquent de transformer le paysage politique et économique de la province et ouvrir de nouveaux espaces de négociation et de dialogue. Le péché originel de ce territoire – le rapt des terres et des ressources – est en voie d'être jugé. Si la population acadienne n'a pas joué le rôle principal dans cette affaire, elle est loin de n'avoir joué qu'un rôle de figurante. L'Acadie a souvent usé de force ou de ruse pour s'approprier les terres autochtones, et ce pan de l'histoire doit être mieux connu et raconté. Quant aux revendications territoriales autochtones en cours, il reste à voir comment les cartes vont tomber, et quelles cartes l'Acadie pourra jouer.

L'Acadie sera-t-elle capable de proposer des projets politiques qui passeront par l'échelle locale, axés sur l'accès et le rapport au territoire, concertés avec les ambitions et les projets des communautés autochtones? Son avenir à long terme en dépendra. Au-delà de la langue, l'Acadie doit pouvoir exprimer et incarner une certaine manière d'habiter le monde et doit, ultimement, avoir une certaine maîtrise de son territoire, maîtrise qui lui échappe en grande partie à l'heure actuelle. 



LE POUVOIR ACADIEN

PETITE HISTOIRE DE L'ORGANISATION SOCIOPOLITIQUE

Michelle Landry*

Contrairement aux Québécoises et aux Québécois, les Acadiennes et les Acadiens n'ont pas de gouvernement qui lui est propre. Comment les communautés acadiennes s'organisent-elles pour faire valoir leurs intérêts ? Sur quels terrains politiques se jouent leurs luttes ? Le pouvoir acadien, il s'avère, repose principalement sur l'influence de la société civile d'une part, et les droits linguistiques fédéraux et provinciaux d'autre part.

Fondée en 1604 sur les territoires des Peskotomuhkatiyik, des Wolastoqiyik et des Mi'kmaq, l'Acadie devient une colonie française, au même titre que le Canada. Elle passe cependant aux mains de la puissance britannique dès 1713. Puis, entre 1755 et 1762, la déportation de cette population francophone et catholique déstructure complètement son organisation sociale. Au départ surtout concentrée dans l'actuelle Nouvelle-Écosse, la population acadienne qui réussit à échapper aux déportations ou qui décide de revenir s'établir dans les Maritimes après le Traité de Paris s'installe surtout dans l'actuel Nouveau-Brunswick. Quelques établissements sont aussi fondés en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard après la Déportation.

Le peuple acadien traverse donc les frontières, mais son influence et ses droits ne sont pas symétriques d'une province à l'autre, et chaque communauté doit composer avec un gouvernement, des lois et des institutions provinciales spécifiques. Les Acadiennes et les Acadiens du Nouveau-Brunswick ont un poids démographique plus important que dans les autres provinces, ce qui explique en grande partie le fait qu'il s'agisse de la seule province officiellement bilingue et que les protections linguistiques qui s'y sont ajoutées au fil des ans sont plus conséquentes que dans les autres provinces.

LA RELIGION, PREMIER FREIN À LA PARTICIPATION POLITIQUE

Les Acadiens intègrent progressivement la vie politique des Maritimes au courant du 19^e siècle. Après l'accord du droit de vote aux catholiques en 1789 en Nouvelle-Écosse et en 1810 au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard, l'influence des Acadiens se fait de plus en plus sentir, surtout lorsqu'ils s'allient aux Irlandais et aux Écossais catholiques. En 1823, l'Assemblée de la Nouvelle-Écosse permet aux catholiques de siéger sans avoir à nier l'autorité papale et la transsubstantiation lorsqu'ils prêtent serment. Au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard, c'est en 1830, donc à la suite du *Roman Catholic Relief Act* de 1829 en Grande-Bretagne, que les serments sont allégés.

C'est surtout lorsqu'il leur a été possible d'élire des leurs que leur influence a commencé à réellement déranger. Le premier député acadien, Simon D'Entremont, est élu en 1836 dans

la circonscription d'Argyle, en Nouvelle-Écosse. Au Nouveau-Brunswick, le premier député a été Armand Landry, élu en 1846. À l'époque, beaucoup de circonscriptions acadiennes continuent à être représentées par des anglophones, notamment parce que la corruption et la fraude électorale étaient chose courante, ce qui rendait parfois difficile l'élection d'Acadiens. Quant aux femmes, elles obtiennent le droit de vote en 1918 en Nouvelle-Écosse, en 1919 au Nouveau-Brunswick et en 1922 à l'Île-du-Prince-Édouard.

LES DÉBUTS DU NATIONALISME ACADIEN

C'est dans la deuxième moitié du 19^e siècle que le nationalisme acadien prend son essor et que l'élite acadienne commence à organiser une société civile. Influencée par les Conventions générales des Canadiens français, une première Convention nationale acadienne est organisée à Memramcook en 1881. Lors de cette convention nationale et des suivantes, l'élite acadienne adopte des symboles comme une fête nationale, un hymne national et un drapeau; on y officialise aussi des associations et on y discute des enjeux importants pour la survie et le développement du peuple. Ces conventions rassemblaient des délégués de paroisses, habituellement des membres du clergé et de l'élite professionnelle acadienne. Elles servaient de lieu et de moment pour discuter des grands enjeux acadiens comme l'éducation, la presse et l'agriculture. En tout, 13 conventions de la sorte sont organisées à différents endroits des Maritimes entre 1881 et 1955, auxquelles on peut ajouter le grand rassemblement des commémorations du bicentenaire du début de la Déportation en 1955.

LA LUTTE POUR LES DROITS LINGUISTIQUES

Même avec la Confédération, la population acadienne n'obtiendra une reconnaissance de ses droits linguistiques qu'à partir des années 1960. Pendant toute la première moitié du 20^e siècle, la lutte pour l'éducation de langue française est d'abord menée par des organisations de la société civile comme la Société mutuelle l'Assomption (aujourd'hui une compagnie d'assurances nommée Assomption Vie), la Société nationale l'Assomption (aujourd'hui Société nationale de l'Acadie), l'Ordre-de-Jacques-Cartier et ►



Photo : Gouvernement du Nouveau-Brunswick (CC PDM 1.0)

l'Association acadienne d'éducation. Bien que dans les faits, l'enseignement se déroule en français dans plusieurs écoles publiques à l'époque, ce mouvement ne connaît que peu de succès formel avant la fin des années 1960, car les leaders anglophones du Nouveau-Brunswick, comme ailleurs au Canada, étaient généralement imprégnés d'idéologies de suprématie britannique et d'anticatholicisme. Ils ne reconnaissaient généralement pas de légitimité à la présence et aux racines profondes des francophones dans la région.

À partir des années 1960, les Acadiens sont de plus en plus engagés dans la politique active. Une étape importante de l'histoire politique acadienne est sans aucun doute l'élection pour une première fois d'un premier ministre acadien au Nouveau-Brunswick, le libéral Louis J. Robichaud, en 1960. L'adoption de la *Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick* et la création de l'Université de Moncton sont des événements marquants du gouvernement Robichaud pour la population acadienne. La création de l'Université de Moncton est un jalon essentiel dans la croissance du pouvoir acadien, car elle permet depuis 1963 de former des professionnels francophones et de contribuer à maintenir la jeunesse éduquée dans la province.

LA CLEF DE VÔTE DE L'INFLUENCE ACADIENNE

Grâce aux programmes fédéraux d'appui aux minorités de langue officielle mis en place à la fin des années 1960 dans la même foulée que la *Loi sur les langues officielles du Canada*, les Acadiennes et les Acadiens ont fondé de nombreuses associations pour défendre leurs intérêts dans différents secteurs de la société, tout comme l'ont fait les francophones des autres provinces à majorité anglophone. La Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick, fondée en 1973 et aujourd'hui nommée Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (SANB), est toujours le principal organisme de défense des droits et des intérêts de la population francophone du Nouveau-Brunswick. Devenue fortement professionnalisée, ses actions se font beaucoup en coulisses et son discours est fortement tourné vers les droits linguistiques à respecter. Cela a été d'autant plus le cas ces dernières années, alors que le gouvernement conservateur était très hostile aux droits linguistiques et aux autres groupes minoritaires. De plus, il n'est pas rare que la SANB entame ou appuie des poursuites judiciaires en matière de langue officielle. Elle s'est d'ailleurs récemment fait rabrouer par la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick dans une cause sur la nomination d'une lieutenant-gouverneure unilingue.



Depuis quelques années, la SANB tente de mieux rejoindre la population acadienne en organisant des activités de discussion et de réflexion dans différentes régions. Les Acadiennes et les Acadiens de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard ont aussi leur équivalent : la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse et la Saf'île. Une multitude d'autres associations représentent aussi les francophones de différentes catégories sociales sur une base provinciale, par exemple : le Conseil jeunesse provincial de la Nouvelle-Écosse, l'Association des francophones de l'âge d'or de l'Île-du-Prince-Édouard, l'Association acadienne des artistes professionnel·les du Nouveau-Brunswick, et le Regroupement féministe du Nouveau-Brunswick, pour ne nommer que celles-là.

Cette multiplication d'organismes francophones découle du fait que les organismes anglophones ou bilingues représentent rarement bien les intérêts des francophones et qu'ils desservent mal les populations francophones, mais aussi du fait que du financement est offert par les programmes d'appui aux communautés de langue officielle du gouvernement fédéral. Ce réseau associatif constitue encore aujourd'hui une sorte d'organisation sociopolitique qui permet aux Acadiennes et aux Acadiens d'aménager des espaces francophones et de défendre leurs intérêts auprès des instances politiques. Cette défense de droits et d'intérêts se fait principalement auprès des gouvernements provinciaux, car c'est ce palier de gouvernement qui détient les compétences qui ont le plus d'incidence sur la vie quotidienne et la vitalité linguistique, comme la petite enfance, l'éducation, la santé, etc.

AUTRES LEVIERS POLITIQUES ET LINGUISTIQUES

Au Nouveau-Brunswick, puisque les francophones comptent pour 30 % de la population de la province et qu'il y a une certaine concentration linguistique sur le territoire, les municipalités francophones jouent également un rôle important dans l'aménagement d'espaces francophones et de représentation d'intérêts. La concentration territoriale des francophones se traduit également en 17 des 49 circonscriptions électorales comptant une majorité francophone. Dans les trois provinces maritimes, les Acadiennes et Acadiens ont dû mobiliser le principe constitutionnel de représentation effective afin de maintenir des circonscriptions respectant les délimitations de communautés linguistiques, ou afin d'obtenir des circonscriptions protégées. Autrement dit, des caractéristiques culturelles et linguistiques peuvent permettre des exceptions à la parité électorale dans le redécoupage des cartes électorales pour assurer une meilleure représentation des groupes minoritaires. C'est ainsi que des circonscriptions comme celle d'Évangeline-Miscouche à l'Île-du-Prince-Édouard ou celle d'Argyle, de Clare et de Richmond en Nouvelle-Écosse sont des circonscriptions dites « protégées ».

Enfin, le pouvoir de la population acadienne ne réside pas seulement dans sa capacité d'influence, mais aussi dans ses droits, en particulier au Nouveau-Brunswick. Celui-ci est une province officiellement bilingue et sa *Loi sur les langues officielles* garantit aujourd'hui des services gouvernementaux en français

et en anglais, tout comme dans les sociétés d'État, les associations professionnelles, les villes ayant le statut de « cités » et les municipalités comptant 20 % de leur population de la langue officielle non majoritaire sur leur territoire. Les principes de ce bilinguisme, notamment la reconnaissance de l'égalité des deux communautés de langue officielle et le droit à leurs propres institutions éducatives et culturelles, sont aussi inscrits dans la Charte canadienne des droits et libertés. Ces droits linguistiques s'ajoutent aux droits linguistiques fédéraux reconnus par la *Loi sur les langues officielles du Canada* et le droit à l'éducation dans la langue de la minorité de langue officielle inscrit dans la Charte qui s'appliquent à tous les francophones en situation minoritaire, y compris les Acadiennes et Acadiens de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard.

Ces droits ont été principalement acquis dans la foulée du développement du régime linguistique canadien, qui a surtout découlé du jeu politique visant à atténuer les tensions linguistiques entre le fédéral et le Québec et du désir du gouvernement fédéral de protéger la minorité anglophone du Québec, tout en minimisant le nationalisme québécois et en appuyant les francophones d'autres provinces. Dans le cas précis du Nouveau-Brunswick, la SANB, avec l'aide de plusieurs juristes engagés, a également réussi à obtenir, dans le contexte des négociations des accords du lac Meech et de Charlottetown, la clause sur l'égalité des communautés linguistiques. Depuis le début des années 2000, la *Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick* doit être révisée tous les 10 ans, ce qui permet quelques améliorations, sauf lors de la dernière révision sous le gouvernement Higgs qui a mené l'exercice plus ou moins en vain.

UN POUVOIR D'AGIR FRAGILE

En somme, ne pouvant pas faire reposer leur pouvoir sur un gouvernement provincial comme les Québécoises et Québécois francophones peuvent le faire, les Acadiennes et les Acadiens structurent leur pouvoir d'agir autour de leur société civile et des droits linguistiques. Même si la culture et certains référents nationaux sont partagés à travers les provinces maritimes, l'Acadie du Nouveau-Brunswick jouit d'une influence politique et de droits plus conséquents en raison du poids démographique de la population acadienne et des mobilisations qui s'y sont développées en raison de l'étendue de son réseau institutionnel et associatif. Le défi demeure cependant de prioriser des stratégies structurantes pour faire face au déclin démographique des francophones, comme l'immigration et les garderies francophones. Également, la multiplication d'organisations, qui ont chacune leurs priorités, affaiblit souvent la force de frappe. Cela dit, la population acadienne s'organise et s'affirme sur le territoire nord-américain depuis le 17^e siècle. En Acadie, la lutte pour la reconnaissance de cette communauté linguistique, culturelle et politique est un travail à la fois quotidien et de longue haleine. 

* Chaire de recherche du Canada sur les minorités francophones et le pouvoir, Université de Moncton

SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

LES RÉSISTANT·ES DE LA RIDGE

Kevin Arseneau, Rébeka Frazer-Chiasson, Geneviève L. Latour et Philippe LeVoguer*

Notre coopérative, la Ferme Terre Partagée, située sur le chemin Pleasant Ridge à Rogersville en Acadie du Nouveau-Brunswick, évolue et résiste dans un contexte agricole difficile.

Le Nouveau-Brunswick n'échappe pas aux grandes tendances mondiales de l'industrialisation de l'agroalimentaire: monoculture, utilisation accrue de pesticides, monopolarisation, endettement... En Acadie du Nouveau-Brunswick, nous sommes au pays des grandes multinationales agroalimentaires: l'industrie, axée sur l'exportation, est contrôlée par les familles Irving (Cavendish Farms), Braggs (Oxford Frozen Foods) et McCain (McCain Farms). L'industrialisation, soutenue par les politiques du ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, qui agit depuis 50 ans comme simple agence de développement économique et d'aide à l'exportation, a fragilisé l'écosystème agricole au Nouveau-Brunswick et a fait disparaître l'agriculture presque complètement de certaines régions de la province.

Selon Statistique Canada, entre 2016 et 2021, ce n'est pas moins de 404 fermes qui ont disparu au Nouveau-Brunswick, soit 18 % des fermes de la province. L'âge moyen des agriculteur·rices est maintenant de 57 ans, avec seulement 6,7 % des agriculteur·rices du N.-B. âgé·es de moins de 35 ans. Nous ne produisons que 3 % des légumes consommés dans la province et 75 % des agriculteurs et agricultrices ont un emploi à l'extérieur de la ferme. De plus, le N.-B. reste la seule province canadienne sans aucune possibilité d'étudier en agriculture.

POUR UNE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE LOCALE

Portrait peu reluisant, nous en convenons, mais il n'est pas question d'abandonner, il faut nourrir sa communauté! En 2018, nous avons officiellement fondé la coopérative Ferme Terre Partagée, qui a comme mission de rassembler la communauté autour d'un projet de souveraineté alimentaire.

Le concept de souveraineté alimentaire, développé dans les années 1990 par le mouvement paysan international La Via Campesina, se définit comme la capacité de donner aux citoyen·nes d'une communauté les moyens de prendre les décisions importantes en matière d'agriculture et d'alimentation. C'est cultiver en fonction des préférences culturelles et des conditions climatiques locales.

Pour y arriver, nous produisons des légumes et des fruits biologiques ainsi que des produits issus de l'élevage à petite échelle. Nous distribuons nos denrées par l'entremise de paniers bio, des marchés fermiers et d'autres points de vente en circuit court. Nous faisons notre possible pour offrir une grande variété d'aliments chaque semaine de juillet à décembre: épinards, radis, oignons

verts et autres cultures tolérantes au froid en début de saison; tomates, aubergines et melons en été; et carottes, courges, patates et autres racineux en fin de saison.

Le respect des paysan·nes et de la terre qui nous nourrit est aussi un élément essentiel de la souveraineté alimentaire. En ce sens, nous pratiquons une agriculture biologique, soit aucune application de pesticides ou d'engrais de synthèse sur les terres que nous cultivons. Nous préconisons une rotation annuelle des jardins avec repos complet d'une parcelle afin d'éviter l'appauvrissement du sol. Un de nos grands défis depuis notre création est d'offrir des compensations justes et équitables pour les travailleur·euses. En raison de nos profits modestes, il est difficile d'offrir des salaires de subsistance et des avantages sociaux. Nous essayons de compenser cette lacune avec des échanges non monétaires, que ce soit des légumes ou aliments transformés ainsi que des échanges de services (ex. aider un·e collègue à tondre les moutons). Cela est loin d'être suffisant, alors nous continuons de tenter de tisser des liens plus solidaires entre producteur·rices et consommateur·rices pour assurer une compensation juste et équitable.

TENIR BON !

Moins d'une dizaine d'années sur la scène agricole au N.-B., c'est encore très jeune et très frais. C'est assez par contre pour avoir vu arriver et repartir quelques dizaines de fermes dans notre région. On se reconnaît souvent dans ces néo-fermier·ères: des jeunes pleins d'ambition qui rêvaient grand. Ils n'ont pas manqué de volonté, d'énergie ou d'intelligence, mais se sont buté·es à un écosystème de style *far west* où les opportunités sont nombreuses, les restrictions moins contraignantes qu'ailleurs, mais les soutiens presque inexistantes.

À force de devoir faire l'éducation et la promotion qui seraient habituellement mises en place par de grandes campagnes provinciales d'achat local et à force de manquer d'appuis financiers (ex. prime à l'établissement), sociaux (ex. environnement où plusieurs fermes se côtoient et se soutiennent) et institutionnels (ex. accès à des marchés fermiers bien développés), on vient facilement à bout des plus connaissant·es, des plus débrouillard·es et des plus enthousiastes. Nombreux sont les fermier·ères qui ont plié bagage pour faire carrière dans un autre domaine complètement. D'autres ont réduit considérablement leur production afin de compenser avec un travail à l'extérieur de la ferme.



Photo : coopérative Ferme Terre Partagée

C'est à se demander ce qui fait en sorte que notre coopérative réussit à survivre. Nous n'avons pas toutes les réponses, mais voici trois de nos hypothèses : notre formule coopérative, notre identité acadienne et notre approche communautaire. Cela étant dit, nous devons mettre l'accent sur le mot « survivre », car bien que nous soyons fiers et fières de nos succès, notre avenir est loin d'être assuré.

LES CLÉS DE NOTRE RÉSISTANCE

Premièrement, notre formule coopérative nous permet de résister à quelques obstacles, notamment financiers et sociaux. Nous acceptons de ne pas être payé-es à notre juste valeur puisque nous croyons dans la mission de notre coopérative. Collectiviser notre travail et nos soucis nous permet de combattre l'isolement que vivent plusieurs de nos collègues. La santé mentale des agriculteur·rices est pire qu'il y a cinq ans, et pire que celle de la population générale à presque tous les égards (stress, anxiété, dépression, épuisement émotionnel, cynisme et idées suicidaires). Pouvoir partager nos dîners après avoir fait quatre heures de semis dans la serre et écouter ensemble le dernier album des Hay Babies en désherbant les carottes, ça nous donne la motivation de continuer une autre saison.

Notre deuxième hypothèse est que notre identité acadienne nous protège de certains aléas de l'agriculture à petite échelle. En plus du travail de ferme, nous devons nous occuper du marketing, de la livraison et de la mise en marché de nos produits. Faire valoir notre identité acadienne nous aide à faire passer le mot sur la qualité de nos produits et à créer un sentiment d'appartenance de la part des partenaires abonné-es à nos paniers. De plus, nous recevons du soutien de notre communauté, par exemple quand vient le temps de trouver des points de chute atypiques, ou encore

par des messages de solidarité durant les temps difficiles (p. ex. périodes de sécheresse).

Finalement, nous sommes très impliqué-es dans notre communauté : visites pédagogiques aux écoles de la région, participation à des panels et des conférences (souvent gratuitement) et membres de plusieurs conseils d'administration (pas seulement en lien avec l'agriculture). Cette approche solidaire, bien qu'elle nous demande du temps et de l'énergie, nous apporte également des avantages. Nous avons la chance d'accueillir, année après année, plusieurs bénévoles qui nous aident dans les tâches quotidiennes et hebdomadaires (semer, récolter, désherber, ramasser et laver les œufs).

AU-DELÀ DE LA SURVIE, FLEURIR

Nous voyons une tendance « du retour à la terre » et discutons avec des gens qui veulent une petite ferme pour élever du bétail et cultiver des légumes... mais iels ne voient tout simplement pas comment c'est possible ou viable. D'autres néo-paysan·nes, comme nous, ne comptent pas leurs heures, se paient un salaire minimum et croient passionnément dans l'importance de nourrir leur communauté avec des légumes et des fruits bons pour la santé et pour la terre.

Notre souhait pour l'avenir c'est de continuer à résister aux statistiques alarmantes et que l'exception d'aujourd'hui devienne la norme de demain. Nous ne voulons pas seulement survivre, nous voulons fleurir! 

* Pour la coopérative Ferme Terre Partagée

DE L'INSÉCURITÉ À L'ÉMANCIPATION LINGUISTIQUE

Isabelle Violette*

Écrire sur la langue en Acadie aujourd'hui nous conduit presque irrémédiablement à traiter d'insécurité linguistique, ce sentiment d'illégitimité qui nous fait douter de la validité de nos façons de parler. Et si une prise de conscience collective de ce sentiment insidieux était une première étape vers l'émancipation linguistique en Acadie ?

Si l'insécurité linguistique est documentée comme objet scientifique dans la sphère universitaire acadienne depuis le début des années 1990, c'est à partir de la décennie 2010 qu'elle devient un véritable objet d'intérêt public. D'abord en nommant le phénomène, puis en le mettant en récit et en le mobilisant, les universitaires, les jeunes et les médias ont transformé un fait social en objet de préoccupations et de débats publics. Sans pour autant tomber dans des équivalences faciles, on peut s'interroger sur ce que le fait de *parler* d'insécurité linguistique dans l'espace public *transforme* le sentiment d'insécurité linguistique lui-même. Mais avant de poursuivre la réflexion dans ce sens, quelques mots sur l'insécurité linguistique, sur ses causes et ses manifestations en Acadie.

UN SENTIMENT D'ILLÉGITIMITÉ FACE À SA LANGUE

En Acadie, l'insécurité linguistique résulte d'une situation de minorisation des francophones, d'une part face à l'anglais, langue socialement dominante, et d'autre part face au français jugé légitime, qui, dans l'imaginaire collectif, se trouve ailleurs, en France et au Québec. Cette double sujétion linguistique amplifie le complexe d'infériorité de la population acadienne, cette dernière percevant les différences dans son usage du français comme autant de preuves de son inadéquation et de sa petitesse.

L'insécurité linguistique a bien entendu des racines historiques : l'idée qu'on parle « mal » est souvent transmise de génération en génération, dans l'esprit et dans le corps de communautés entières. Elle est aussi insufflée par le regard de l'autre, légitime et dominant. S'excuser de sa manière de parler, se sentir dépossédé de ses moyens d'expression dans des situations de communication formelles, s'effacer dans des discussions avec des francophones d'ailleurs, ou encore préférer passer à l'anglais par peur d'être jugé-e : telles sont quelques-unes des manifestations de l'insécurité linguistique.

POUR ALLER PLUS LOIN

Annette Boudreau, *L'insécurité linguistique dans la francophonie*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2023.

L'insécurité linguistique fluctue en fonction de facteurs sociaux et géographiques. De manière générale, elle se vit avec plus d'intensité dans les régions minoritaires marquées par des structures anglo-normatives. Ainsi, les Acadien-nes de la Nouvelle-Écosse auront tendance à la ressentir de manière plus aiguë que ceux et celles du Nouveau-Brunswick. Même la société québécoise a sa propre histoire d'insécurité linguistique, le français étant une langue tellement normée que tout francophone semble habité par la peur de faire des fautes. À cet effet, le pessimisme de l'élite intellectuelle quant à l'avenir du français, dont témoigne la récurrence de discours négatifs sur la qualité de la langue des jeunes, constitue l'un des soubassements communs de l'insécurité linguistique dans l'espace francophone canadien. C'est d'ailleurs par l'entremise de la jeunesse franco-canadienne, celle même qui est ciblée par ces jugements normatifs, que l'enjeu de l'insécurité linguistique a gagné en visibilité ces dernières années.

DE CONCEPT THÉORIQUE À ENJEU PUBLIC

Pour qu'un fait social, empirique, soit élevé en enjeu public, il doit advenir à la conscience collective, ce qui passe par le fait de le nommer, de le décrire et de l'expliquer. Les organismes jeunesse ont joué un rôle considérable à cet égard. Pensons à la campagne « J'aime right ton accent » du Conseil jeunesse provincial de la Nouvelle-Écosse (2017), à la riposte des jeunes à l'émission télévisée *Tout le monde en parle* à la suite des commentaires désobligeants de Denise Bombardier sur la qualité de leur français dans le documentaire *Denise au pays des francos* (2019) et à l'élaboration de la « Stratégie nationale sur la sécurité linguistique » par la Fédération de la jeunesse canadienne-française (2020). Toutes ces initiatives partageaient l'objectif de contrer les préjugés défavorables entretenus à l'égard des pratiques linguistiques des communautés francophones minoritaires, y compris l'Acadie.

Les médias ont également contribué à diffuser le concept auprès de la population, transformant progressivement l'insécurité linguistique en référent social partagé. Depuis environ une décennie, sa médiatisation accrue rend l'objet savant accessible au grand public par le truchement de voix expertes et le recours fréquent aux définitions, explications et témoignages citoyens. Le cadrage médiatique est par ailleurs propice à la cohésion

sociale, dans la mesure où la destinée de la langue en Acadie en vient à être intrinsèquement liée à l'enjeu de l'insécurité linguistique.

DES LANGUES QUI SE DÉLIENT

La diffusion du concept dans l'espace public offre également un outil rhétorique pour réagir à des polémiques linguistiques qui mettent en cause la qualité de la langue en Acadie. On assiste alors à une forme de «sociolinguistique citoyenne¹», à savoir la mobilisation de connaissances savantes par des non-spécialistes pour débattre de la langue sur le web social. Le terme «insécurité linguistique» y devient une formule de résistance qui fait autorité face au «language shaming». Prenons deux exemples emblématiques de cette pratique sociodiscursive.

En février 2016, le comité organisateur de la 7^e édition des Jeux de la francophonie canadienne dévoilait son slogan, «Right fiers», choisi par et pour les jeunes. D'emblée, la légitimité de ce slogan mixte (anglais-français) a été remise en cause, provoquant une forte polarisation de l'opinion publique et réactivant un des plus puissants motifs discursifs au sein de la francophonie canadienne, soit celui que le mélange de langues mène à l'assimilation. Parmi les personnes défendant le slogan, nombreuses sont celles qui ont invoqué la notion d'insécurité linguistique, avançant que l'assimilation résultait plutôt des mécanismes par lesquels les pratiques linguistiques sont dépréciées, prises à partie et instrumentalisées comme repoussoirs. Les gens s'attaquant au slogan étaient alors disqualifiés du fait de se rendre complices du problème de l'insécurité linguistique chez les jeunes.

En 2018, une ancienne présidente de la fédération étudiante de l'Université de Moncton, alors en stage à Marseille, provoquait une onde de choc sur les réseaux sociaux en déclarant avoir «honte de sa langue» et ajoutant au passage que les Acadien·nes s'exprimaient comme des «enfants analphabètes». Comme on peut s'en douter, la réaction fut intense et immédiate. Et tout comme pour la polémique précédente, la notion d'insécurité linguistique a rapidement structuré les prises de parole. Certains internautes ont fait preuve de pédagogie à l'égard de cette étudiante, lui diagnostiquant un cas d'insécurité linguistique et l'invitant à suivre des cours de sociolinguistique pour mieux se départir de sa propre aliénation. D'autres ont opté pour des rappels à l'ordre plus corsés à son endroit, dénonçant son manque de fierté et l'obligeant à faire son mea culpa.



Artiste Rose-Aimée Bélanger. Moiggi Interactive (CC-BY-NC 2.0)

UNE ÉTAPE VERS L'ÉMANCIPATION

À l'image d'autres formes de domination symbolique, l'insécurité linguistique est un phénomène subi, souvent involontaire, parfois inconscient. Or, lorsqu'elle est appropriée comme concept réflexif, c'est-à-dire comme outil pour se penser et se raconter soi-même, on constate son potentiel en termes de pouvoir et d'agentivité. Reprendre possession des récits qui nous concernent pour dénoncer des injustices et des microagressions linguistiques qui ont été vécues en silence est un mécanisme extrêmement puissant à la portée des groupes dominés.

On se gardera toutefois de conclure que prendre conscience de l'insécurité linguistique suffit à l'éliminer. Si cette démarche répond à une logique d'*empowerment* individuel, très prisée à l'heure actuelle, il ne faut pas négliger d'agir sur les conditions réelles d'appropriation et d'usage du français (ex. renforcer le français comme langue de travail, favoriser la francisation des nouveaux arrivants allophones), sans quoi les forces qui déterminent la valeur des langues et des variétés de langue sur un marché linguistique ne peuvent changer. Mais il reste qu'une prise de conscience collective marque très certainement une étape vers l'émancipation linguistique de l'Acadie. 

* Professeure de sociolinguistique à l'Université de Moncton et directrice du Centre de recherche sur la langue en Acadie (CRLA)

1. Betsy Rymes, *How We Talk About Language: Exploring Citizen Sociolinguistics*, Cambridge, Cambridge University Press, 2020.

SOINS D'AVORTEMENT AU NOUVEAU-BRUNSWICK DISPONIBILITÉ NE VEUT PAS DIRE ACCESSIBILITÉ

Geneviève L. Latour, présidente du Regroupement féministe du Nouveau-Brunswick*

Depuis sa création en 2007, le Regroupement féministe du Nouveau-Brunswick revendique des services d'avortement accessibles pour les femmes et personnes de minorités de genre de la province. Bien qu'une victoire importante en ce sens ait eu lieu le 7 novembre 2024, plusieurs barrières demeurent, et la lutte pour rendre l'avortement réellement accessible dans la province se poursuit.

Le Regroupement féministe du Nouveau-Brunswick (RFNB) est un organisme francophone rassembleur et inclusif, qui agit en faveur d'une transformation radicale de la société en appuyant les luttes contre les oppressions. Sa mission est de revendiquer l'égalité des genres en faisant de l'action politique, en sensibilisant le grand public et en mobilisant ses membres autour d'enjeux féministes. Le Regroupement défend et promeut les droits et les intérêts des femmes et des minorités de genre francophones du Nouveau-Brunswick.

Une des revendications principales de l'organisme est l'élaboration d'une réelle politique d'accès aux services de santé reproductive et sexuelle dans toute la province selon le cadre d'analyse et de pratiques de la justice reproductive. Selon le collectif SisterSong, la justice reproductive vise à garantir les droits de conserver son autonomie personnelle et corporelle, d'avoir des enfants, de ne pas en avoir, et de faire vivre ses enfants dans des communautés sécuritaires et durables.

Il y a une distinction importante à faire entre la disponibilité et l'accessibilité d'un service. On définit l'accessibilité comme la capacité d'obtenir un service sans barrières ni obstacles. Les services d'avortement sont actuellement disponibles au Nouveau-Brunswick, mais ils ne sont pas pour autant accessibles. Trop souvent, les discussions publiques sur l'amélioration de l'accès à l'avortement dans la province donnent l'impression que cet accès est faible, voire complètement inexistant, ce qui n'est pas le cas. Ce genre d'idées reçues peut en retour empêcher les gens d'obtenir les soins d'avortement dont ils ont besoin.

RETOUR HISTORIQUE DE 1989 À 2024

Techniquement, le système juridique a tranché le débat sur l'avortement en 1988, quand la Cour suprême du Canada a décriminalisé l'avortement. Cependant, depuis des décennies, l'accès aux soins d'avortement fait l'objet de discours misogynes, où la priorité n'est jamais mise sur l'autonomie des corps des femmes et des minorités de genre, mais sur le contrôle patriarcal de ces corps. De fait, le Nouveau-Brunswick se démarque par un mouvement anti-choix assez puissant. Que ce soit en raison d'une base religieuse encore

très présente, d'une population vieillissante ou de valeurs familiales traditionnelles, cet attachement au mouvement anti-choix se fait également sentir dans l'arène politique, ce qui rend le changement difficile.

En 2014, le premier ministre et chef libéral Brian Gallant fait de l'accès à l'avortement un sujet central de sa campagne électorale. Une fois au pouvoir, il retire une partie d'un règlement qui nécessitait la signature de deux médecins pour avoir accès à un avortement chirurgical. Le Nouveau-Brunswick est aussi la première province au pays, en 2017, à rendre universel et gratuit un accès à la pilule abortive. Le gouvernement de Gallant maintient cependant une des restrictions du Règlement 84-20 de la *Loi sur le paiement des services médicaux*, qui interdit à l'Assurance-maladie de couvrir le coût des avortements chirurgicaux pratiqués en dehors des hôpitaux agréés.

En 2018, les progressistes-conservateurs gagnent les élections provinciales et le premier ministre Blaine Higgs s'affiche ouvertement «pro-vie» (anti-choix). Bien qu'il maintienne que sa position n'influencerait pas la façon dont le gouvernement allait gérer cet enjeu, l'accès à l'avortement se voit considérablement réduit durant ses deux mandats, jusqu'en 2024. Le 6 février 2024, la Clinique 554 de Fredericton, seule clinique privée à pratiquer des avortements chirurgicaux au Nouveau-Brunswick, se voit contrainte de fermer ses portes. Il s'agit du même endroit où, en 1994, le docteur Henry Morgentaler y avait ouvert sa clinique. Le docteur Adrian Edgar explique qu'en l'absence de financement provincial, l'établissement dépendait principalement des dons pour fonctionner puisqu'une partie des avortements pratiqués l'étaient gratuitement pour les patientes les plus démunies.

Pour ces raisons, jusqu'à tout récemment, le gouvernement fédéral retirait de l'argent envoyé au Nouveau-Brunswick pour les transferts en santé, car la province contrevenait à la loi en rendant difficile l'accès à l'avortement. De plus, jusqu'au début 2025, l'Association canadienne des libertés civiles poursuivait le gouvernement provincial en justice sur cette question.

Le 21 octobre 2024, la province du Nouveau-Brunswick élit pour la première fois une première ministre, la cheffe libérale



Photo: Regroupement féministe du Nouveau-Brunswick

Susan Holt. Moins de trois semaines après son élection, soit le 7 novembre 2024, Holt abroge l'article de loi limitant le remboursement des avortements chirurgicaux effectués en clinique privée. Par contre, bien que l'article de loi ait été abrogé, ça ne change pas les choses du jour au lendemain puisqu'aucune clinique privée n'offre de services de soin d'avortement en ce moment. De plus, il reste encore des barrières géographiques, financières, et linguistiques liées à la stigmatisation et au manque d'information.

BARRIÈRES À L'ACCÈS

En ce qui concerne les barrières géographiques, au Nouveau-Brunswick, il faut savoir qu'il n'existe que trois points d'accès à l'avortement chirurgical: aux deux hôpitaux de Moncton, et à l'hôpital de Bathurst, dans le nord de la province. Ainsi, certaines personnes doivent faire plus de six heures de route aller-retour pour obtenir un avortement, ce qui a un impact sur la santé mentale des personnes enceintes.

L'accès géographique limité se traduit également en barrières financières pour plusieurs, en raison des coûts associés au déplacement et à la rareté du transport collectif interrégional dans la province. En plus des coûts de transport s'ajoutent les coûts découlant du fait de prendre congé du travail, de faire garder ses enfants et de loger dans un hôtel.

Le RFNB met également l'accent sur les barrières linguistiques rencontrées spécifiquement par les personnes francophones et/ou immigrantes. Souvent, ces personnes doivent choisir entre recevoir des services en anglais rapidement, ou attendre pour des services en français ou dans leur langue maternelle. Pourtant, recevoir des soins dans sa langue maternelle diminue les risques de complications.

Il ne faut pas négliger les barrières en lien avec la stigmatisation. Au Nouveau-Brunswick, l'avortement demeure un sujet extrêmement tabou, particulièrement pour les jeunes et les personnes 2ELGBTQIA+. Cette stigmatisation permet à certains mythes de se développer et d'être diffusés à grande échelle, et expose les personnes qui interrompent une grossesse à des sentiments de honte et au harcèlement.

Finalement, les personnes en quête de services d'avortement se heurtent également à des barrières en matière d'absence d'information. Très bien référencés sur les moteurs de recherche et financés par des organismes religieux anti-choix, les centres de « crise de grossesse » se déguisent comme des lieux d'information et de soutien, mais ils propagent de fausses informations. Pour contrevenir à cette mésinformation, le RFNB souhaite que les régies de santé et le gouvernement du Nouveau-Brunswick fournissent des informations claires sur l'accès actuel (par exemple, les types d'avortement, le nombre de rendez-vous nécessaires, les limites de la gestation et les points d'accès).

UN TRAVAIL QUI NE FAIT QUE COMMENCER

Si la barrière législative n'existe plus, le gouvernement doit poursuivre le travail afin de réellement donner accès aux services d'avortement, et ce, aux quatre coins de la province. Cela passera par: l'augmentation des centres de services au sein des hôpitaux, la mise en place de services dans des cliniques communautaires, l'embauche de sages-femmes pour pratiquer les avortements, l'embauche de radiologues pour accélérer l'accès aux échographies, le remboursement des prises de sang et des échographies hors hôpital afin de faciliter le suivi des avortements, et la mise en place de congés de maladie, qui permettront notamment aux personnes enceintes d'accéder aux services d'avortement sans en subir de conséquences économiques. Le RFNB demande donc au gouvernement d'assurer des services universels, gratuits, bilingues et de qualité, pour toutes les femmes et les minorités de genre dans la province. 

*Cet article a été écrit grâce au travail de recherche et de vulgarisation produit par l'équipe du RFNB.

SOINS EN SANTÉ SEXUELLE

La ligne d'accès d'Action Canada est une ligne d'assistance téléphonique et par texto gratuite et confidentielle, offerte tous les jours de la semaine. Elle répond aux questions sur la santé sexuelle et l'avortement et fournit des informations et des références vers des prestataires de services partout au Canada.

Il est possible de la contacter par téléphone au 1-888-642-2725, par texto au 613-800-6757 ou par courriel à access@actioncanadashr.org.

DISCRIMINATION RACIALE

ÉLARGIR LA FRANCOPHONIE ACADIENNE, ÉVITER LA FRAGMENTATION

Leyla Sall, professeur de sociologie à l'Université de Moncton

L'Acadie du Nouveau-Brunswick a acquis le statut de communauté d'accueil d'immigrant-es francophones au début des années 2000. Un tel statut, reconnu par les différents niveaux de gouvernement (fédéral, provincial et municipal), entraîne un changement dans sa trajectoire sociopolitique : d'une minorité nationale, revendicatrice de services en français et protectrice de son identité à prédominance blanche, elle est devenue une communauté d'accueil d'immigrant-es.

C'est principalement un argument démographique et vitalitaire qui est mis de l'avant par les organismes et militant-es de l'immigration francophone¹. Certes, l'élargissement des francophonies canadiennes minoritaires nécessite l'inclusion d'immigrant-es en provenance de la francophonie internationale, mais ce qui nous intéressera tout particulièrement sera l'inclusion de personnes racialisées au sein de la minorité francophone acadienne. Pour ce faire, la lutte contre la discrimination raciale devient une nécessité : elle permet d'assurer la cohésion sociale et d'éviter la fragmentation de la collectivité. Toutefois, l'Acadie est-elle prête à surmonter les obstacles qui freinent son objectif de faire société dans le contexte d'une diversité ethnoraciale entraînée par l'immigration ? Où en sommes-nous en matière de lutte contre la discrimination raciale ?

UN CONTRAT PLUS OU MOINS HONORÉ

En Acadie, l'immigration francophone est perçue comme une panacée permettant de faire face aux forces anglicisantes assimilatrices, au vieillissement de la population et à des taux de natalité en baisse. Les organismes et militant-es acadien-nes considèrent l'immigration de locuteur-rices francophones comme un outil d'élargissement des espaces sociaux francophones et de remplacement des « vieilles mains » dans certains secteurs du marché du travail voraces en main-d'œuvre (industries agroalimentaires, santé, éducation, hôtellerie-restauration, etc.). Le discours est essentiellement quantitatif : il faut hausser le pourcentage d'immigrant-es francophones par rapport au pourcentage d'immigrant-es qui ont l'anglais comme première langue officielle parlée.

L'accueil d'immigrant-es francophones en Acadie du Nouveau-Brunswick et dans les autres communautés francophones en situation minoritaire au pays semble obéir à une logique contractuelle tacite. L'Acadie milite pour une hausse des niveaux de l'immigration francophone et s'attend à ce que les nouveaux et nouvelles arrivant-es s'intègrent dans les espaces francophones existants. Quant aux immigrant-es, ils et elles espèrent vivre, bénéficier de services en français et travailler dans des espaces francophones inclusifs².



Photo: Thomas Hawk (CC BY-NC-SA)

Le respect d'un tel contrat tacite entre l'Acadie et ses immigrant-es francophones implique une lutte sans relâche contre la discrimination raciale. Il en est ainsi parce qu'un grand nombre d'immigrant-es francophones provient de la francophonie internationale racialisée (Afrique subsaharienne et Afrique du Nord). Toutefois, habituée à assurer sa cohésion sociale grâce à un nationalisme ethnique qui se nourrit d'un discours à prédominance généalogique et patrimonial³, comment l'Acadie du Nouveau-Brunswick peut-elle honorer les termes du contrat tacite avec ses immigrant-es racialisé-es? Comment peut-elle bâtir un nouveau modèle de cohésion sociale au-delà de, ou avec, la diversité ethnoraciale?

DES POSSIBILITÉS D'EMPLOI LIMITÉES

L'inclusion des immigrant-es et le développement d'un sentiment d'appartenance à leur communauté d'accueil passent par l'obtention d'un emploi de qualité en français. Or, le travail est l'un des principaux domaines de la discrimination raciale en Acadie et dans les communautés francophones en situation minoritaire du pays (CFSM). En raison du contexte minoritaire, le marché du travail francophone y est exigu. Les immigrant-es se plaignent souvent d'être cantonné-es dans une niche structurelle du marché du travail local, au sein de laquelle sont regroupés les emplois disponibles dans les foyers de soins pour personnes âgées, les garderies, les centres d'appels, la suppléance dans les écoles primaires et secondaires, etc. En raison de la pénurie de main-d'œuvre, la maîtrise de l'anglais n'est pas exigée dans cette niche d'emploi structurelle. Il existe aussi des emplois dans la niche conjoncturelle d'emplois qui regroupe les emplois dans les domaines bancaire et assurantiel. Cette niche conjoncturelle d'emploi a émergé en raison des politiques d'équité en emploi, mais surtout du fait que les employeurs ont compris les avantages qu'ils peuvent tirer du recrutement d'une main-d'œuvre diversifiée du point de vue ethnoracial et culturel.

Il semble donc y avoir une ouverture dans les domaines de l'éducation et de la santé. Cependant, force est de constater que dans ces deux secteurs voraces en main-d'œuvre, les immigrant-es sont souvent surqualifié-es par rapport aux emplois qui leur sont offerts, cela en raison d'obstacles d'accès à la reconnaissance de leurs diplômes, de leurs acquis et expériences ainsi que de la discrimination indirecte, voire systémique.

UNE LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION INEFFICACE ?

La concentration des immigrant-es francophones dans des niches structurelles d'emplois et, dans une moindre mesure, conjoncturelle est principalement due à l'inefficacité de la lutte contre la discrimination raciale. Il semble y avoir une confusion entre la lutte contre le racisme, lequel est une idéologie, et la lutte contre la discrimination, qui est de l'ordre des pratiques et des inégalités dans l'accès aux ressources reposant sur des critères illégaux comme l'accent ou la couleur de la peau.

Si la lutte contre le racisme relève plus de l'éducation et de la sensibilisation, la lutte contre la discrimination relève du droit

et de la mise en place de mesures positives visant à assurer aux différents groupes un accès équitable aux ressources (emplois, logement, éducation, etc.). Cependant, force est de souligner que, pour le moment, la solution adoptée pour lutter contre la discrimination raciale se résume principalement aux échanges interactionnels. Cela se traduit par de nombreuses formations pour lutter contre les biais inconscients et améliorer les interactions entre immigrant-es racisé-es et membres de la communauté acadienne, qui se retrouvent souvent en position de domination.

Pendant que la lutte contre la discrimination et une meilleure inclusion des immigrant-es se font attendre, la francophonie acadienne accueille de plus en plus d'immigrant-es en provenance de la francophonie racialisée. Toutefois, cette augmentation du nombre d'immigrant-es francophones se traduit, dans les faits, par l'émergence de communautés francophones qui s'organisent sur une base raciale, voire nationale, comme en témoignent les nombreuses associations (marocaine, sénégalaise, tunisienne, congolaise, algérienne, etc.). En conséquence, au lieu d'une francophonie acadienne diversifiée et inclusive, on assiste plutôt à une francophonie constituée de communautés distinctes et juxtaposées.

D'UN NATIONALISME ETHNIQUE À UN NATIONALISME CIVIQUE

Pour éviter cette fragmentation, cela nécessite une désethnicisation des rapports sociaux entre la communauté d'accueil et ses immigrant-es francophones souvent racialisé-es. Pour ce faire, l'Acadie devra clairement abandonner son caractère de nation-culture (ou de nation ethnique) pour devenir une nation-contrat⁴, ce qui lui permettrait de respecter son engagement en ce qui concerne l'intégration des nouveaux et nouvelles arrivant-es. Une telle transformation représente une épreuve difficile, mais pas impossible.

En effet, le désir de protéger la langue française face à une anglophonie dominante et assimilatrice pourrait faciliter l'émergence d'un nationalisme civique contractuel et inclusif entre l'Acadie et ses immigrant-es. Cette transformation sociétale passe nécessairement par la mise en avant de principes de justice sociale, d'équité et de mesures positives que les principales institutions acadiennes pourront appliquer en s'inspirant des principes d'équité, de diversité, d'inclusion et de décolonisation. 

1. Huot, S., Veronis, L., Sall, L., Piquemal, N. et Zellama, F., « Favoriser la cohésion communautaire dans un contexte de diversité », Ottawa, Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada, 2020.

2. Iacovino, R., Léger, R., « Francophone minority communities and immigrant integration in Canada: Rethinking the normative foundation », *Canadian Ethnic Studies*, vol. 45, n° 1-2, 2013, p. 95-114.

3. Landry, M. *L'Acadie politique : Histoire sociopolitique de l'Acadie du Nouveau-Brunswick*, Québec, Presse de l'Université Laval, 2015.

4. Schnapper, D., *La relation à l'autre au cœur de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard, 1998.

ENTREVUE

POUR UN PLAIDOYER QUEER ACADIEN

Avec Alex Arseneau, directeur général de l'organisme Alter Acadie NB
Propos recueillis par Arianne Des Rochers

Fondé en 2023, Alter Acadie NB est le seul organisme francophone de revendications et de défense des droits 2ELGBTQIA+ au Canada atlantique. L'équipe d'À bâbord ! est allée à leur rencontre afin d'en savoir plus sur les luttes queer en Acadie, en particulier au Nouveau-Brunswick.

À bâbord ! : Dans quel contexte Alter Acadie a-t-il été fondé ?

Alex Arseneau : Alter Acadie, c'est un peu une underdog story. Je dirais qu'on est une voix assez forte, assez punk, en tant qu'organisme grassroots issu d'une communauté qui n'avait jamais eu de représentation sur le plan politique ou juridique dans la province. On n'est donc pas une relève de quelque chose qui existait déjà, il a fallu qu'on crée un organisme pour répondre à des besoins qui étaient là depuis longtemps.

Obviously l'Acadie queer a toujours existé, mais elle n'avait pas de mécanismes de revendication, en tout cas pas avec une structure solide et un plaidoyer stratégique. Les militant-es, les artistes, les organismes de fierté qui ont mis l'Acadie queer dans nos imaginaires et sur la map, on leur doit tout, et je tiens à les honorer ici. Mais avec le climat politique qu'on observe ces temps-ci, avec la montée de la droite et le recul de nos droits, la communauté a cru bon de s'organiser et a fondé Alter Acadie, parce qu'on savait qu'on devait faire front commun.

Comme de fait, quand on a fait notre coming-out comme organisme au printemps 2023, c'était dans le contexte des bouleversements en lien avec les modifications transphobes du gouvernement Higgs à la politique 713¹, qui ont déclenché une des plus grosses crises politiques et idéologiques des dernières années au N.-B. On a eu un baptême par le feu : le jour où on a diffusé notre communiqué de presse sur le lancement de l'organisme, on recevait une demande d'entrevue pour nous demander notre avis et notre stratégie sur l'enjeu de la politique 713. On avait effectivement besoin d'un organisme pour travailler sur le plan systémique.

ÀB ! : Vous défendez les droits des personnes queer et francophones au Nouveau-Brunswick. Peux-tu nous parler de cette intersection d'identités ?

A. A. : En Acadie, les personnes queer et francophones vivent un triple rapport de minorisation : on est francophones en milieu minoritaire, on est marginalisé-es en raison de notre identité de genre ou identité sexuelle, et on vit en ruralité. Les personnes queer qui sont francophones et qui vivent en ruralité vivent des défis particuliers : l'isolement est une huge thing à contrer, on vit avec la peur de représailles si on est trop visibles, mais en même temps c'est difficile de vivre dans l'invisibilité, il y a aucun anonymat, on hésite même à parler à certains professionnels de la santé parce que tout le monde se connaît, etc. Donc pour nous c'est important de créer notre propre plaidoyer, ancré dans nos réalités et dans le rejet des structures dominantes.

Au N.-B., les services en français pour les personnes queer sont basically non existants. Quand on a besoin d'accéder à des ressources, il faut le faire en anglais, qui n'est pas notre langue, ou il faut consulter celles du Québec/de Montréal, qui sont plus ou moins pertinentes pour nous. Notre lutte est donc ancrée dans la nécessité de créer des espaces, des ressources et des services adaptés aux personnes queer dans nos communautés francophones et rurales.

ÀB ! : Peux-tu nous parler de l'importance de l'identité acadienne dans vos revendications ?

A. A. : Notre motto c'est « enraciner l'identité et l'expression queer en Acadie ». Ce qu'on veut, c'est d'être capable de vivre notre queerness pleinement en Acadie du Nouveau-Brunswick, plutôt que de se sentir obligé de déménager ou de vivre notre queerness en anglais.

L'Acadie, ça a toujours été un projet grassroots de société, mais on n'est pas un État-nation, c'est pas patriotique nécessairement. Ce qu'on veut, c'est faire partie de ce projet collectif, de faire communauté, d'y participer pleinement. Ce qu'on ressent parfois dans le milieu associatif acadien, c'est que la lutte linguistique passe avant tout le reste. Mais nous, ce qu'on croit, c'est qu'une Acadie qui est sécuritaire et inclusive pour les personnes queer, c'est mieux pour la francophonie, c'est mieux pour les droits linguistiques, c'est mieux pour l'Acadie.

POUR ALLER PLUS LOIN

Documentaire *Y a une étoile* (Julien Cadieux, 2021), à regarder sur TV5 unis ou ICI tou.tv.

Site Web et réseaux sociaux : alteracadienb.ca, @alteracadienb



ÀB! : Quels ont été les fronts sur lesquels Alter Acadie a travaillé jusqu'ici?

A. A. : Évidemment, on a été très actifs dans la bataille pour défendre la politique 713, sur plusieurs fronts: on a poursuivi la province en justice, on a développé des partenariats communautaires, on a fait beaucoup de démystification dans les médias, du lobbying auprès des décideurs politiques, etc. On s'est aussi mobilisé-es pendant la campagne électorale provinciale à l'automne 2024, pour lutter contre le gouvernement Higgs qui était ouvertement transphobe. De façon générale, on fait beaucoup de sensibilisation: commerciaux à la télé, développement de messages-clés, etc. On participe aussi à plein de colloques et de panels à l'échelle nationale, pour partager l'histoire de notre lutte autour de la politique 713.

Un parent a dit, dans un sondage qu'on a fait: « Je me sens tellement relievé, ça me fait du bien de savoir qu'il y a quelqu'un d'autre out there qui défend mon enfant trans. » Le poids sur les épaules de ce parent-là est plus léger grâce au travail d'Alter Acadie. Les gens se sentent moins seul-es, la communauté se sent soutenue. Aussi, le fait que Blaine Higgs n'est plus au pouvoir, c'est une grosse win pour nous autres, et je crois qu'Alter Acadie a joué un rôle dans les résultats des élections.

ÀB! : Qu'est-ce que l'avenir réserve aux luttes franco-queer au N.-B.?

A. A. : Le nouveau gouvernement provincial de Susan Holt a supprimé les changements discriminatoires que Higgs avait apportés à la politique 713, ce qui nous permet de focaliser sur l'épanouissement de nos membres plutôt que de nous battre pour conserver des droits acquis. On vise à travailler de concert et en coulisses

avec ce gouvernement pour amener des changements systémiques en culture, santé et éducation.

Par contre, il ne faut pas oublier que la transphobie qu'incarnaient Higgs et son gouvernement est le produit de quelque chose de bien plus gros que le N.-B. Ce n'est pas parce que Higgs est parti que le problème n'existe plus — on le voit par exemple sur la scène fédérale, avec Poilievre. Il ne faut pas baisser la garde, c'est une lutte qu'il va falloir mener et remporter encore et encore dans les prochaines années.

ÀB! : Qu'est-ce que ça signifie pour toi, en tant que personne franco-queer du N.-B., de faire ce travail-là?

A. A. : Je pense que j'ai un parcours très commun pour les personnes queer qui ont grandi au N.-B.: j'ai fait mon coming-out très tard, je viens d'une région rurale où j'avais peur de me confier. Je sais très bien c'est quoi grandir queer en Acadie, dans l'absence de modèles à la fois queer et acadien·nes. Je suis vraiment fier de travailler avec l'équipe d'Alter pour hopefully faire en sorte que ce sera différent pour les prochaines générations d'Acadien·nes. On a une belle mission: travailler collectivement à l'élaboration d'un plaidoyer queer en Acadie à partir de (presque) zéro, c'est un privilège pour moi. 

1. La politique 713 a été initialement conçue pour protéger les jeunes 2ELGBTQIA+ dans les écoles de la province. Essentiellement, les modifications apportées en 2023 par le gouvernement conservateur retiraient aux jeunes de moins de 16 ans la possibilité d'affirmer leur identité de genre (en utilisant le prénom et les pronoms de leur choix) à l'école sans l'accord préalable et explicite de leurs parents.

CRISE CLIMATIQUE ET ÉROSION DES CÔTES

PARTONS (LUTTER) LA MER EST BELLE

Mélodie Jacquot-Paratte et Charles MacDougall, citoyen·nes engagé·es

La crise climatique menace les communautés côtières de l'Acadie de l'Atlantique. Qui dit élévation du niveau de la mer et érosion des côtes dit menaces pour la culture et l'économie locales. L'Acadie saura-t-elle s'adapter aux graves conséquences qui bouleversent déjà son littoral ? Que se passe-t-il quand la mer ne représente plus ce qu'elle a été d'antan ?

Une carte postale parsemée de bleu, blanc, rouge et d'une étincelle jaune. Y figure le nom d'un village et les paroles d'une vieille chanson : « *Partons, la mer est belle, embarquons-nous pêcheurs* ». Elle voyagera jusqu'à l'autre bout de la planète, où quelqu'un·e recevra cette image d'un homard ou d'un bateau de pêche acadien naviguant paisiblement sur les flots.

Quand on pense à l'Acadie, on pense à la mer, à nos communautés côtières et à l'industrie de la pêche, ou même, aux navires

dans lesquels nos ancêtres ont été violemment déporté·es et dispersé·es sur plusieurs continents.

L'ARCHIPEL ACADIEN

Pour décrire la répartition géographique du peuple acadien, on évoque souvent l'idée d'un archipel. Le Grand Dérangement a fait en sorte que l'emplacement des communautés acadiennes modernes ne ressemble pas au modèle colonisateur typique.

Réfugié·es ou ancien·nes prisonnier·ères de guerre, les Acadien·nes déraciné·es se sont aggloméré·es en petits villages, parfois distants les uns des autres. Ils ont atterri loin des terres fertiles alimentées par les marées de la baie de Fundy, qu'ils avaient autrefois défriché à l'aide de digues et d'aboiteaux. Ce peuple, auparavant agricole, a donc dû changer de sauveur et se tourner vers la mer.

Aujourd'hui, certaines communautés font face au golfe du Maine, comme Clare et Par-en-Bas (N.-É.), ou à l'océan Atlantique, comme Chezzetcook, Torbé et l'Île Madame (N.-É.). Mais c'est surtout dans le golfe du Saint-Laurent que l'Acadie a jeté ses filets, son littoral accueillant des dizaines de communautés acadiennes situées dans cinq des dix provinces canadiennes. Comme c'est le cas pour d'autres nations habitant des archipels, l'Acadie a une place privilégiée pour tout ce que l'océan nous réserve.

Quelques centaines d'années après le Grand Dérangement et de nombreuses luttes de survie (sociales, langagières, culturelles), nos regards se posent sur la ligne d'horizon, où le soleil tombe dans l'océan. En levant nos yeux, nous constatons une autre lutte de survie, celle-ci hors de l'imaginaire de nos ancêtres.

Peu importe le nom qu'on souhaite écrire sur sa cocarde (catastrophe écologique, dérégulation climatique, réchauffement planétaire), aujourd'hui la crise



climatique mondiale n'est plus un intrus imaginaire, mais un parasite tentaculaire ventousé à l'Acadie de l'Atlantique. Elle se conjugue notamment par une élévation du niveau de la mer menaçant les multiples villages côtiers d'une noyade lente. Elle accentue le réchauffement et la pollution des océans, ce qui chamboule les écosystèmes marins, cruciaux sur le plan économique, mais aussi d'un point de vue culturel.

L'ÉROSION TERRESTRE ET IDENTITAIRE

Le terme «dérèglement climatique» identifie simultanément l'intensification des phénomènes météorologiques récurrents (tempêtes et ouragans, moussons et sécheresses) et la dérégulation des cycles. D'après le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, un réchauffement planétaire dépassant +1,5 °C serait l'élément du «non-retour». La quasi-tradition d'une année «plus chaude que la dernière» se poursuit, 2024 étant la plus chaude depuis l'ère industrielle, avec une moyenne de +1,6 °C. Qui dit dépassement du +1,5 °C dit fonte accélérée des glaciers et montée continue des eaux. Ces cycles naturels irrémédiablement altérés signalent que l'eau prend dans notre bateau.

Le long de la côte du golfe du Saint-Laurent, la terre est friable et souvent exposée aux tempêtes, voire aux ouragans. Les plages, dunes et falaises s'érodent et reculent, parfois jusqu'à un mètre par an. Les tempêtes féroces d'hier sont aujourd'hui dévastatrices. On observe avec une fascination morbide les images satellites montrant l'érosion de l'Île-du-Prince-Édouard après la tempête post-tropicale Fiona, en 2022. On admire sombrement les infrastructures croulantes aux Îles-de-la-Madeleine (QC) et dans la Péninsule acadienne (N.-B.) causées par les marées de tempête.

Dans certaines communautés, plusieurs générations d'Acadiens ont lutté pour la reconnaissance de leurs droits à la propriété foncière. Aujourd'hui, leurs descendant-es voient ces terres peu à peu englouties par l'océan. Les sentiments d'appartenance et de fierté pour lesquels nous sommes bien connu-es se mélangent maintenant avec d'autres. Le deuil. L'incertitude. L'anxiété. Selon l'ONU, la montée du niveau des océans menace environ un milliard de personnes à l'échelle mondiale, le peuple acadien y compris.

À CONTRE-COURANT DE L'OCÉAN

Sur la côte ouest de Terre-Neuve se trouve le berceau de l'Acadie dans la province: la péninsule de Port-au-Port. Le 9 juillet 1992, le gouvernement fédéral impose le fameux moratoire sur la pêche à la morue du nord après la chute des stocks, et les répercussions de l'effondrement de ce pilier principal de l'économie provinciale sont multiples. On note la perte de 30 000 emplois menant à un exode massif. En entrevue à CBC, le pêcheur Lucien Lacour remarque que «la seule chose qui nous donne espoir, ce serait le billet d'avion pour Toronto». Pour ceux qui restent, l'impact culturel du moratoire sera profond. Disparue la morue au cœur du *cod and chips* terre-neuvien. Disparue la sécurité culturelle de la seule région de Terre-Neuve s'étant accrochée à ses racines françaises.

La pêche n'est pas la seule activité humaine qui met une pression sur nos écosystèmes. Lorsque la main gauche impose un

moratoire pour aider la faune marine, la main droite verse ses eaux usées à la mer. Les eaux usées non traitées sont d'ailleurs en première place des «10 enjeux environnementaux majeurs» identifiés par le groupe Sentinelle de la côte et de la forêt acadienne. Les effets sont néfastes tant pour la qualité de l'eau que pour les espèces y habitant, les touristes s'y baignant et les modes de vie en dépendant.

Les impacts socioculturels et socioéconomiques complexes du moratoire pourraient inspirer une étude sur les effets actuels et futurs du réchauffement climatique sur la pêche. La source du problème est différente, mais l'on ne peut pas ignorer que les parcours migratoires changent, que les espèces invasives se multiplient dans nos eaux, et que la température fluctuante de l'eau rend propice la propagation de nouvelles maladies.

Trente-deux ans plus tard, en 2024, le moratoire sur la pêche à la morue du nord prend fin malgré la crainte que les sacrifices des dernières décennies s'effacent rapidement. Pareillement, il existe toujours certaines communautés acadiennes, parfois très industrielles, où l'on verse à la mer un volume inacceptable d'eaux usées. Nous ne devons pas nager à contre-courant contre l'océan. Nous devons et nous pouvons prospérer économiquement tout en assurant un avenir florissant aux eaux locales et internationales.

PARTONS LUTTER, ASTEUR !

Lorsqu'on parle de l'avenir de l'Acadie, on évoque souvent la survie «à la valdrague», la survie comme on peut, sur le tas. Nous qui avons tant survécu affrontons aujourd'hui les défis existentiels liés aux changements climatiques. Et il ne faut pas oublier que, comme l'environnement, l'Acadie n'est pas limitée aux frontières. Elle est tissée aux fibres de la planète Terre. Elle est rattachée à un océan mondial. La responsabilité de protéger l'océan et la planète contre l'effondrement climatique appartient à toutes les citoyen·nes du monde. Pour que l'Acadie survive, tout le monde doit survivre.

Il faut revendiquer un militantisme écologique qui prend en compte la spécificité du contexte acadien. En même temps, les luttes menées par d'autres sont source de camaraderie et d'inspiration. L'activisme acadien doit scanner l'horizon pour voir ce que font les Mi'kmaq, les Québécois·es, les Miquelonnais·es et les Louisianais·es. Amarrons-nous les coudes. De plus, soyons assez ancré·es dans notre acadianité et dans notre francité, et donnons-nous la flexibilité d'utiliser des langues autres que la nôtre pour faire front commun avec ceux qui partagent nos côtes.

Parler de survie existentielle est nécessaire si l'on souhaite un avenir où l'on pourra encore célébrer notre Acadie, notre culture, notre langue. Donc hâte-toi une bûche. Sortons d'une survie réactive et partons lutter, asteur! 

Photo: Owen Byrne (CC BY 2.0)

L'HUMOUR DE GAUCHE AU QUÉBEC

« DÉSTABILISER LES POUVOIRS »

Avec Emna Achour, Coralie LaPerrière et Xavier Boisrond.
Propos recueillis par Philippe de Grosbois et Samuel Raymond.

Ces dernières années, il semble y avoir une percée de plusieurs humoristes engagé·es et une plus grande diversité dans le milieu. Cette perception est-elle juste ? La revue a rencontré trois humoristes pour en parler.

À bâbord !: Assiste-t-on à un renouveau de l'humour de gauche au Québec ?

Coralie LaPerrière : Il n'y a pas tellement d'humour revendicateur au Québec. Si par «gauche», on veut dire parler de son expérience de personne queer ou racisée, oui, il y en a plus qu'avant, mais ce n'est pas nécessairement revendicateur. Iels vont parler de leur réalité, ce qui est bien aussi. Il y a

un renouveau de la représentation de la diversité.

Quand tu es le 114^e homme blanc cishétéro qui vient nous raconter ta crevaillon sur le bord de la 20, je m'en fous. Mais si tu es une femme noire [NDLR: Garihanna Jean-Louis] qui vient me parler du fait que, quand elle se fait maquiller sur un plateau, ils ne sont pas capables de la maquiller, je veux en entendre parler. Même si elle

ne revendique rien, ça va être important qu'elle parle de son expérience. Utiliser l'humour pour être soi peut être une résistance.

Emna Achour : Dans mon show « Québécois·e·s », qui rassemble des femmes, des personnes de la diversité de genre et BIPOC¹, ces filles-là parlent de leur réalité, sans tabou, mais personne

LA PROGRESSION DES FEMMES ET DES PERSONNES RACIALISÉES EN HUMOUR DE LA MARGE À LA SCÈNE HUMORISTIQUE

Sophie-Anne Morency, doctorante en sociologie à l'Université du Québec à Montréal. Membre de l'Observatoire de l'humour (OH) et du Chantier sur l'antiféminisme (RéQEF)

Alors que plusieurs humoristes s'époumonent à soutenir que la liberté d'expression serait de plus en plus menacée, pointant du doigt une gauche qu'ils considèrent comme « extrême » et allant trop loin, il faut bien avouer que ces « wokes » ont changé en mieux l'industrie de l'humour. Longtemps considérée comme le « boys' club » par excellence, l'industrie semble avoir évolué sous le coup des différentes mobilisations qui l'ont frappée.

Le journaliste Éric Clément annonçait en 2011 que cela pourrait être une « année charnière pour les femmes humoristes ». Force est de constater que celle-ci est arrivée... un peu plus tard que prévu. On a attendu bien longtemps le seul effet du temps sur la progression des femmes et des personnes racisées en humour (elles s'en viennent, nous

disait-on !). Or, il faut attendre l'année 2017 pour que l'École nationale de l'humour (ENH) décerne un premier diplôme en création humoristique à une femme noire (merci d'avoir cassé le rideau de verre, Garihanna Jean-Louis !), et l'année 2021 pour qu'une première cohorte paritaire voie le jour à l'ENH.

L'atteinte de la parité à l'ENH arrive, il faut le dire, quelque temps après plusieurs mobilisations visant à dénoncer la normalisation des violences sexuelles dans l'industrie de l'humour et le monopole de la scène humoristique par des hommes. Qu'on pense à la controverse entourant le gala « Juste féminin » (2016), à la vague

n'envoie chier la CAQ à part moi. Est-ce que c'est à gauche? Pas tellement, mais c'est cool que ça existe. Et puis, c'est facile de reconnaître les gens réellement revendicateurs: on n'est pas à la télé, on n'est pas dans les galas.

Xavier Boisrond: L'humour anticapitaliste est très marginal. Plein d'idées de gauche n'ont pas d'espaces de diffusion. Ce qui marche le mieux, c'est l'humour profondément apolitique. Il y a peu d'opinions sur les mécanismes structurels qui traversent notre société. Ça reste d'un point de vue individuel.

C. L.: Quand j'ai voulu faire de l'humour, il y avait les Zapartistes et les Parlementeries qui parlaient de politique. Aujourd'hui, il n'y a pas d'humour politique *mainstream*. S'il y en a qui sont populaires, ils s'autofinancent et s'autoproduisent. La machine ►



Coralie LaPerrière. Photo : Arianne Famelart

de dénonciation #metoo (2017) qui a fait tomber le cofondateur de l'École nationale de l'humour et président du Groupe Juste pour rire Gilbert Rozon, ou à la lettre envoyée en 2019 par un groupe anonyme dénonçant les violences à caractère sexuel que plus d'une vingtaine d'humoristes et d'auteurs auraient commises, ces mobilisations ont mis en lumière à quel point le milieu de l'humour est aride pour les femmes.

Ces différentes mobilisations ont certainement poussé les décideurs à encourager la parité en humour et à contribuer à obtenir une réelle diversification sur les scènes humoristiques.

Même son de cloche pour les personnes racisées: elles ont dû créer leur propre espace pour se tailler une place dans cette industrie. Ce sont des initiatives, comme celles du *Couscous Comedy Show*, du premier festival Afrikiri en 2015, des soirées des *Bad boys du rire*, ou du spectacle *Québécoise* initié par Emna Achour qui ont non seulement contribué à diversifier les voix présentes sur scène (et à leur laisser des espaces

pour évoluer), mais également œuvré à diversifier les publics des spectacles au Québec. Citons par exemple des initiatives telles que le programme d'humour *Rire en scène*, mené en collaboration avec la Fondation Dynastie et l'ENH et visant à former des aspirant-es humoristes issu-es des communautés noires. Bref, le statu quo n'aurait pas changé sans ces diverses mobilisations, qui ont finalement permis aux artistes de fouler des scènes qu'on leur a trop longtemps refusées sous le couvert d'un manque de «talent» et d'«originalité» ou en raison de la prétendue absence d'un public intéressé.

Il est toutefois essentiel de préserver ces acquis et de poursuivre ces avancées, car rien ne garantit leur pérennité. En 2023, on déplore encore l'absence de femmes dans la programmation d'un des galas de ComediHa!, et une autre controverse a éclaté après que certains humoristes ont eu l'«hilarante» idée d'ajouter une humoriste inventée de toutes pièces à leur spectacle pour éviter d'être dénoncés sur la page «Pas de filles

au pacing», qui lutte précisément pour atteindre l'égalité en humour. Qui plus est, année après année, les personnes racisées continuent de briller par leur absence au gala des Olivier et à l'ENH. Enfin, il est encore beaucoup plus difficile de parler de racisme en humour que de faire des blagues racistes au Québec. Alors qu'Anas Hassouna dénonçait dans un numéro d'humour l'intolérance des Québécois-es, le ministre Jean-François Roberge a cru bon de dénoncer l'humoriste en retour, défendant que «*le Québec est ouvert sur le monde, mais il ne s'excusera pas d'exister et d'affirmer sa spécificité*». Dans ce cas, peut-être devrait-il condamner les propos de Guy Nantel qui, sous le couvert de l'humour, a déclaré: «*Le musulman peut bin en marier trois quatre là-bas, sont toutes soumises, c'est lui le boss, mais ici au Québec, on a perdu complètement le contrôle de la situation*». Et peut-être Roberge devrait-il aussi rappeler à Guy Nantel que 25 féminicides ont eu lieu en 2024... au Québec.

est de plus en plus frileuse au contenu politique. Des gens s'empêchent d'être plus revendicateurs pour payer leur loyer.

ÀB !: Qu'est-ce qui distingue la génération actuelle de la génération précédente en matière d'humour revendicateur ?

C. L. : La diversité. C'était très « homme blanc » auparavant. Maintenant, on voit plus de femmes (cis et trans) et de personnes racisées.

E. A. : Ça amène un point de vue qui n'a jamais été entendu avant. Je me fais dire après des shows: *«C'est la première fois que j'aime quelque chose en humour parce qu'on ne m'a jamais parlé.»*

X. B. : Avant, le parcours, c'était l'École de l'humour, puis Juste pour rire, faire un gala, la télé, la tournée, la gloire. Maintenant, avec les médias numériques, il y a de nouveaux espaces qui se créent qui permettent à des talents d'émerger.

ÀB !: Où en est «l'industrie» de l'humour ?

C. L. : La faillite de Juste pour rire l'an passé nous a prouvé – et je pense qu'on va le voir de plus en plus avec la politique actuelle – que les puissants ne vont plus nous pousser. ComediHa! fait la même chose que Juste pour rire. Ça ne marche pas, ils ne vendent pas les billets de galas. Ce n'est plus ça qui fait une carrière maintenant. Les gens qui achètent un billet à 55 \$, ils veulent voir Martin Matte, mais il ne fait plus de scène comme il en faisait. Les nouveaux, ils ne les connaissent pas. Il y a un gros *clash* entre les générations, entre les gens qui ont les moyens d'acheter des billets de gala et les gens pour qui l'humour se vit sur les réseaux sociaux et les balados.

E. A. : C'est un mythe de dire que, si on est de gauche, on fait pitié. Notre balado est *sold out* à chaque édition. On a trouvé une niche fidèle. On gagne bien notre vie.

ÀB !: Et des cabarets comme Le Bordel, que font-ils dans ce nouvel écosystème ?

C. L. : Les *comedy clubs*, c'est comme des petites planètes avec leur orbite. Ils ont leur propre *crowd*. Ce ne sont pas des



espaces particulièrement ouverts ni des espaces qui vont s'intéresser aux nouveaux talents.

E. A. : Le Bordel est un endroit sectaire, comme si c'était le Saint Graal à atteindre. Ils t'appellent pour une première fois. Tu es stressée, puis là, en tant que femme et personne d'un groupe marginalisé, tu veux faire ta meilleure performance, sinon on ne va pas te rappeler. À côté, tu as un *dude* blanc, apolitique, qui dit: *«Moi, je vais tester une affaire. J'ai écrit ça sur une napkin cet après-midi»*. Et il se fait rappeler 22 fois. Des personnes qui disent des jokes féministes, antiracistes, ce n'est pas ça qu'ils recherchent. Je me suis déjà fait crier des choses par leur public. Mais est-ce que j'en veux au public ou au Bordel qui pousse tout le temps le même type d'humoristes ? On est des extraterrestres, là-bas.

X. B. : Ça ne développe pas le «palais» du public. J'ai fait un 5 minutes au Bordel. Ce n'était vraiment pas fameux. Ça m'a fait réaliser à quel point les publics sont profondément différents.

C. L. : Ce qui est drôle, c'est qu'à côté, tu as l'Abreuvoir, qui n'invite pas plus de filles, mais qui reçoit des jeunes. Tu vas avoir un Anas Hassouna ou un Charles Brunet qui vont faire des jokes vraiment plus *wokes* là-bas. Pendant ce temps, au Bordel, la moyenne d'âge est de 45-55 ans. Les gens ont une petite job tranquille, un chien et une maison. Chaque soirée a son écosystème.

ÀB !: Qu'iels soient de gauche ou pas, les humoristes sont sur la ligne de front pour les questions de liberté d'expression et du «politiquement correct». Comment vous positionnez-vous dans ce débat-là ?

C. L. : Si tu frappes toujours les mêmes groupes marginalisés, ta liberté d'expression, garde-la, mais je vais te juger pour ton travail. Je trouve ça correct que tu te fasses critiquer ouvertement. On doit aussi se demander si de l'argent public va là-dedans. Je m'en fous que Julien Lacroix fasse des shows tout seul, mais pas s'il reçoit de l'argent de la SODEC ou s'il a des crédits d'impôt avec notre argent...

E. A. : Je ne sais pas comment les gens font pour dormir le soir en écrivant des choses avec lesquelles ils ne sont pas d'accord. Il y a des choses foncièrement pas drôles. J'ai entendu des humoristes *mainstream* dire: *«Mon but, c'est le rire à tout prix»*. Je trouve ça sociopathe comme comportement.

X. B. : Au début, je voulais dire ce que je pense. Plus le temps passe, plus je trouve des manières détournées de m'exprimer. Ça passe plus doucement. C'est une manière de me faufiler, de rendre une critique accessible et digeste pour ne pas juste avoir des rires devant un public militant.

Je suis prêt à écouter les affaires les plus abjectes. C'est utile de connaître le vrai visage des gens. C'est peut-être mon côté un peu maso, mais je consomme beaucoup de contenu d'extrême droite étatsunienne. Non seulement je m'intéresse à leur manière de penser, mais ça m'aide aussi à développer des contre-arguments.

C. L. : La vraie censure, c'est «à qui on donne le micro?». Je pense qu'on donne beaucoup plus souvent le micro à des gens qui ont une opinion de droite ou une opinion qui pourrait nuire à certains groupes marginalisés. Je me suis déjà fait dire, après avoir envoyé des textes, qu'on ne peut pas parler de ça parce que je parle contre des entreprises. Et les entreprises, ce sont leurs commanditaires. Je pense que cette censure-là est beaucoup plus présente. Je chiale constamment contre les chars, je ne vais jamais me faire engager à Radio-Canada, qui a 22 annonces de pick-up.

E. A. : C'est aussi supposer que les deux côtés sont égaux, alors que c'est faux. Accorder la liberté d'expression à quelqu'un pour dire «Les femmes sont connes et leur place est dans la cuisine», ça n'a pas le même impact que moi. Mes *jokes* ne font pas que des hommes meurent aux mains de leurs conjoints violents.

Xavier disait : «Je veux quand même trouver une manière de faire passer mon message, auprès de différentes *crowds* en étant moins frontal». Ce n'est pas ce que moi, je fais, mais je trouve ça bien de montrer que, même à gauche, on n'est pas un bloc monolithique. C'est la diversité des tactiques! Je parle à des femmes racisées qui viennent me voir après mes shows pour me remercier. C'est à elles que je veux parler, parce que personne ne m'a parlé. J'ai pensé que je trippais sur Louis-José Houde toute ma vie, mais il ne m'a jamais parlé! J'ai décidé de ne pas parler à tout le monde, que ça ne sera pas «universel». Si moi j'ai *relate* à Louis-José Houde toute ma vie, tu es capable de *relate* à des choses que je dis.

C. L. : Moi, j'y vais vraiment frontalement. Je ris beaucoup des arguments de la droite. L'antiwokisme m'aide, parce que tous leurs arguments qu'on nous présente dans les médias, je les prends et je me dis : «Comment je peux rire de ça?». L'humour de gauche est important, parce qu'il prend le fascisme et dit : «C'est une marionnette, ça ne fait pas peur».

AB! : Pourquoi l'humour est-il un véhicule de transformation sociale pour vous?

C. L. : Ça montre que notre société est absurde. Ça déstabilise les pouvoirs. C'est dur de t'obstiner contre l'humour parce que, si ça t'a fait rire, tu es un peu d'accord. Pendant l'épidémie de VIH, le matin, les militant-es enterraient leurs ami-es. L'après-midi, iels allaient manifester et, le soir, iels allaient danser. C'est la danse qui leur permettait de continuer. Je pense que l'humour fait partie de cette danse-là.

E. A. : Ça nous fait du bien de faire des jokes sur la droite. On le vit ensemble, en communauté. L'humour, c'est l'art le plus populaire. Les gens paient pour qu'on parle dans un micro sur une scène surélevée où ils n'ont pas le droit de nous interrompre. Ça, c'est du pouvoir pour faire changer des affaires.

X. B. : Pour parler à quelqu'un d'une manière qui baisse les boucliers et où l'idée peut circuler, je trouve qu'il n'y a rien comme l'humour. Je trouve que c'est une

manière de désamorcer et de faire participer les gens à la conversation.

E. A. : On jouit d'une tribune parfois disproportionnée par rapport à la pertinence de nos propos. Je choisis de faire attention, de prendre mes responsabilités et d'utiliser ma tribune disproportionnée à bon escient.

C. L. : C'est vrai qu'on a tellement de tribunes. Les humoristes sont les seul-es qui sont engagé-es pour animer des événements corporatifs, des manifs, des congrès... On parle à tellement de monde. Je pense que plus ça va chier dans le monde, plus ça va être bizarre d'entendre des anecdotes de tondeuses.

X. B. : Il y a quelques années, tu parlais de la crise du logement et c'était marginal. Le discours officiel était que ça n'existe pas. Pis là, c'est tout à fait courant de parler des augmentations de loyer, du TAL et de France-Élaine Duranceau. 

1. Black, Indigenous, People of Color, ou PANDC (personnes autochtones, noires et de couleur) en français.



ENTREVUE

LES VILAINES VEDETTES SYNDICALES DU FOLKLORE OUVRIER QUÉBÉCOIS

Avec Eric Sédition, Mathieu Stakh et SanSan*
Propos recueillis par Isabelle Bouchard

Union Thugs revient tout juste d'une tournée glorieuse en Europe. Qu'est-ce qui caractérise la musique et la démarche du groupe formé en 2017 ? Eric, Mathieu et SanSan répondent d'une seule voix au nom du groupe, lequel est aussi composé de Noël à la guitare électrique, de Derek à la batterie et de Noémie à l'accordéon.

À bâbord !: Comment décririez-vous votre style musical, vos inspirations et les récits qui composent vos pièces ?

Union Thugs: Lorsqu'on se présente au public, on dit qu'on fait du folklore ouvrier ou du folk rock de grève. Le style, pour nous, c'est essentiellement juste une approche communicationnelle puisque, dans le fond, on joue ce dont on a envie. Dans les faits, on vient du mouvement punk. C'est par là qu'on a commencé, mais plus les années passent, moins on joue du punk. On ne veut pas être enfermé dans un style particulier. Si on a envie de jouer du reggae, du rock psychédélique, de la musique country ou du surf, on le fait !

Notre démarche trouve ses inspirations notamment chez Joe Hill, Woody Guthrie, René Binamé ou encore Chumbawamba. On souhaite ramener à l'avant-plan dans nos spectacles l'histoire ouvrière et révolutionnaire, tant internationale que locale. C'est pourquoi notre répertoire est composé de pièces originales et de reprises. Par exemple, la pièce «Juillet 1936», c'est une pièce inspirante sur la révolution espagnole, les gens l'aiment, on l'aime, alors on la fait

Notre démarche consiste à aller vers les gens qui luttent. On souhaite être une espèce de porte-voix des luttes et même des enceintes qui font retentir bruyamment les luttes et le message de ceux et celles qui les mènent. On a la volonté d'organiser la résistance. En ce moment, on la voit la destruction de l'environnement, la raréfaction du logement social, la montée

du fascisme et les reculs des acquis tous azimuts. On veut ramener ces enjeux avec des gens qui pensent comme nous ! On veut parler à tout le monde qui a envie de s'organiser contre tout cela ! On veut sortir de ce marasme ! On rameute ces thèmes

dans nos spectacles. On tient à chercher ensemble des solutions pour qu'émerge le changement social et politique !

On s'inspire aussi des histoires des gens qui nous entourent. On est sensible aux trajectoires de personnes de la



classe ouvrière qui n'intéressent généralement personnes, malheureusement. On cherche à écrire leur histoire. À se forger notre propre folklore. Il peut s'agir de personnes étudiantes, de la serveuse de notre restaurant préféré ou de notre ami Norman Laforce, un militant anarchiste de Montréal malheureusement décédé il y a peu. On tente d'écrire leur histoire et de la perpétuer à travers nos compositions.

On ne veut pas juste chanter la révolution et la lutte sociale entre nous, ce n'est pas suffisant. On veut aussi militer ! De là, on va sur des lignes de piquetage rencontrer des travailleurs qui, par exemple, désinfectent des batteries à Ville Sainte-Catherine ou bien d'autres personnes qui s'occupent du Zoo de Granby. S'il y a 8 ans on était resté enfermé dans notre petit monde de punk-rockers, on n'aurait pas eu accès à ces expériences. On constate que du monde qui sont fâchés en ce moment, il y en a partout et de tous les âges. Ce sont iels notre public cible ! Iels sont issus de tous les fronts: environnemental, syndical, antifasciste, féministe, antiraciste, anticapitaliste, etc. C'est évident qu'on a des affinités naturelles.

AB !: Vous êtes souvent associés au monde syndical, ne serait-ce que par le nom et la démarche militante du groupe, mais de quel type de syndicalisme vous réclamez-vous ?

U.T.: En effet, une des valeurs communes du groupe, c'est le syndicalisme révolutionnaire ou, moins connu, le syndicalisme de solidarité. C'est à dire un syndicalisme de transformation sociale, mais aussi un syndicalisme par la base et pour la base. Initialement, on s'est formé sous l'égide des IWW. On porte une culture syndicale radicale et combative.

En ce moment, nous sommes plusieurs dans le groupe à être dans des milieux de travail syndiqués qui appartiennent à différentes fédérations et centrales. De là, on s'inscrit dans une perspective inter-syndicale qui s'oppose à une vision plus corporative. On est plus à l'aise avec un syndicalisme qui prône davantage la solidarité de classes qu'avec un syndicalisme aux couleurs corporatistes, cela va de soi pour

nous. C'est pourquoi on va appuyer les travailleurs et travailleuses sur les lignes de piquetage, durant des périodes de négociation et de conflits. On soutient les grévistes toutes affiliations confondues ! On est plus critique envers les grosses machines syndicales qui parfois nous semblent moins combatives tant dans le discours que dans les actions, mais c'est vraiment dans la création de liens de solidarité que notre démarche s'incarne.

Cela nous amène à traiter de thèmes moins abordés par le syndicalisme traditionnel, comme la légitimité et la légalité des lockouts. En Europe, les lockouts sont illégaux, pourquoi n'en serait-il pas de même ici ? On peut aussi parler du 2^e front qui, pour nous, ne peut pas être considéré comme un dossier à part et ce, quoi qu'en dise le Code du travail. On place la légitimité de nos actions avant la légalité.

Parfois, on nous demande si à force de travailler avec les centrales syndicales, nos idéaux syndicaux n'ont pas changé ? Les milieux syndiqués qui nous invitent nous connaissent et c'est justement parce qu'ils nous connaissent qu'ils nous invitent. D'ailleurs, on constate qu'ils sont de plus en plus nombreux à le faire tellement les attaques auxquels font face les travailleuses et les travailleurs se multiplient et sont de plus en plus violentes, malheureusement.

AB !: Faire de la musique comme vous le faites, c'est militer activement ?

U.T.: C'est vrai que la question se pose puisqu'après tout, nous sommes un groupe de musique, pas une organisation syndicale ! Si militer c'est faire de l'éducation populaire, faire de l'agitation et de la propagande, mettre en relation des gens qui luttent sur différents fronts même si c'est dans le party, le plaisir et la musique, alors oui, notre action est militante ! Notre répertoire musical porte des messages qui vulgarisent les idées révolutionnaires. Nos pièces sont composées de messages que chacun et chacune peut s'approprier.

Cependant, soyons clairs, si on était juste derrière nos guitares, on ne serait pas militant. Le jour où on ne sera plus derrière nos comités logement, présents aux manifestations, proches de nos syndicats,

ou encore à s'indigner du PL89, alors notre démarche ne sera plus pertinente. Nous sommes des révolutionnaires qui chantent la révolution.

AB !: Quel bilan tracez-vous de votre tournée européenne ?

U.T.: Lors de cette tournée, nous n'avons pas uniquement donné des concerts, nous les avons accompagnés de conférences ou d'ateliers de discussion ! Lors des conférences, nous avons échangé sur nos réalités respectives pour se rendre compte que les préoccupations actuelles sont exactement les mêmes partout comme la montée du fascisme, les attaques antisyndicales, le durcissement du capitalisme etc. On a aussi constaté qu'il y a des poches de résistance ailleurs comme ici.

À chaque soir, nous avons fait une nouvelle ville et rencontré de nombreux groupes militants et progressistes issus de différentes luttes. On retient précieusement notre rencontre avec l'Organisation de Solidarité Trans à Reims, les camarades anarcho-syndicalistes de la CNT à Lille et à Montpellier, l'organisation de soutien aux sans-papiers à Bruxelles et les différentes Actions antifascistes des quatre coins de la France.

Quoi qu'il en soit, on vous donne rendez-vous le 20 septembre aux Foufounes électriques où nous jouerons avec des groupes engagés de France et d'Italie. On peut également suivre le calendrier de nos spectacles sur notre site Internet unionthugsband.com. La meilleure manière de nous voir, c'est de nous inviter à votre manif ou sur votre ligne de piquetage ! 

* Respectivement chanteur, bassiste et guitariste du groupe Union Thugs

RECENSIONS



NOTRE CERVEAU À TOUS LES NIVEAUX : DU BIG BANG À LA CONSCIENCE SOCIALE, BRUNO DUBUC, ÉCOSOCIÉTÉ, 2024, 572 P.

«Du Big Bang à la conscience sociale». Comme son sous-titre l'annonce, *Notre cerveau à tous les niveaux* est un ouvrage qui se veut exhaustif et ambitieux. En douze

chapitres, fruits de vingt années de travail dans le blogue du même nom, il éclaire autant les mécanismes moléculaires et biochimiques qui se jouent dans notre cerveau que les manifestations culturelles et politiques liées à nos prédispositions biologiques. Un par un, et de façon aussi magistrale que passionnante, Bruno Dubuc nous fait gravir les échelons qui vont du *micro* au *macro*, nous montrant au passage comment tous ces paliers sont interconnectés: les intrications de notre système nerveux, le fonctionnement de la perception et de la mémoire, la fonction du rêve, l'ancrage dans un corps et l'explosion émotionnelle qui en résulte, l'action dans le monde, le langage, la compréhension rationnelle du réel, les questionnements existentiels, les productions artistiques et intellectuelles, les relations aux autres, les institutions sociales, et j'en passe.

La démarche de l'auteur est résolument interdisciplinaire: astronomie, chimie, biologie, neurosciences, sociologie, sciences politiques, éthologie, philosophie... toutes ces disciplines sont mobilisées pour former une vue synoptique de cet organe hyper-complexe et fascinant. Il faut ici souligner le grand talent de vulgarisateur de l'auteur.

L'ouvrage est écrit sous la forme d'un dialogue entre Bruno Dubuc, spécialiste en biologie du cerveau, et Yvon D. Ranger, cinéaste et journaliste anticapitaliste (qui n'est autre que Bruno Dubuc lui-même, celui-ci menant une double vie de chercheur et de militant). Ensemble, le scientifique et l'«honnête homme» discutent, progressent: le premier exposant les faits et les théories, le second commentant, s'interrogeant, réagissant comme nous pourrions le faire. Le lecteur s'identifie ainsi au néophyte que l'on édifie, dans une mise en scène rafraîchissante qui allège le propos, tout comme d'ailleurs les nombreuses illustrations de Rémy Guenin, tantôt scientifiques, tantôt humoristiques.

Tout au long du livre, qui s'achève en acmé vers les utopies que nous devrions concevoir pour notre bien-être collectif et individuel, Bruno Dubuc cherche à relier son propos aux grands enjeux sociopolitiques et environnementaux de notre époque. Il démontre à quel point *comprendre c'est agir*, et comment mieux connaître notre cerveau est une voie parfaite pour entreprendre les chantiers dont notre monde a urgemment besoin. 

Joan Sénéchal



EXISTANTES : POUR UNE PHILOSOPHIE FÉMINISTE INCARNÉE, CÉCILE GAGNON ET MARIE-ANNE CASSELOT, LES ÉDITIONS DU REMUE-MÉNAGE, 2024, 181 P.

Existantes. Le titre résonne comme un cri qui interpelle la conception philosophique du sujet présumé neutre, universel et autonome auquel les autrices opposent la pluralité des expériences qui

fondent notre rapport au monde. Plaidant pour une philosophie féministe incarnée qui s'inspire de la phénoménologie, l'ouvrage présente une excellente synthèse de plusieurs enjeux féministes qui interrogent et décloisonnent la philosophie occidentale, voire la décolonisent. Au cœur du propos se retrouve une conception renouvelée, inclusive et multidimensionnelle de la subjectivité qui donne une large place au corps et à la vulnérabilité. Afin de mieux comprendre la complexité de l'expérience humaine et, surtout, les dynamiques de domination qui les traversent, les autrices mobilisent cinq perspectives sur la vulnérabilité qui font chacune l'objet d'un chapitre. À noter que ces chapitres commencent par un court témoignage de chacune d'elles, ce qui «incarne» davantage leur propos.

Tout d'abord vient la critique du dualisme, cette opposition hiérarchique qui traverse la civilisation occidentale depuis des siècles et qui structure notre psyché: raison-émotion, masculin-féminin, humain-nature, mais aussi autonomie-dépendance. La critique de cette dernière opposition fait l'objet du troisième chapitre consacré à l'éthique du *care*, qui rappelle comment l'interdépendance est au cœur de la Vie. Parler de *care*, de sollicitude, de prendre soin, c'est donc mettre en lumière la *relationalité*, un concept en plein essor (cf. Felwine Sarr, Harmut Rosa) qui nous aide à penser autrement notre rapport au monde. La prise de conscience de l'interdépendance nous amène dès lors à jeter un nouveau regard sur nos responsabilités à l'égard du vivant. Ce concept de *vivant*, lui aussi dans l'air du temps, se retrouve traité dans le chapitre suivant. Qu'elle se réclame de l'écoféminisme ou des théories décoloniales, cette troisième perspective remet en question la séparation entre l'humain et la nature et opère un rapprochement entre l'appropriation des corps et celui des territoires. La dénonciation de la violence et de ses effets sur les corps a toujours été un enjeu important du féminisme. Les autrices rappellent son caractère systémique dans le cinquième chapitre, en réfléchissant notamment sur ce que pourrait être une conception féministe de la sécurité dans une expérience relationnelle et incarnée du monde. Finalement, la dernière perspective présentée

traite des injustices épistémiques: les rapports de pouvoir traversent aussi le savoir, qu'il s'agisse des injustices relatives à la création et au partage des connaissances (cf. Miranda Fricker) ou du fait que les espaces de délibération sont contrôlés par les groupes dominants (cf. Iris Marion Young).

Si le ton de l'ouvrage est militant, le style est plutôt universitaire. Les autrices, qui sont aussi docteures et chargées de cours, racontent d'ailleurs que le processus de rédaction a parfois été empreint de tiraillements. Elles ont néanmoins réussi à faire un tour d'horizon qui atteste de la vivacité des préoccupations féministes actuelles et des nouvelles pistes de réflexion qui s'ouvrent dans le domaine encore très masculin de la philosophie. **ab**

Anne-Marie Claret



POURQUOI LA CLASSE COMPTE. CAPITALISME, GENRE ET CONSCIENCE DE CLASSE, ERIK OLIN WRIGHT, TRAD. UGO PALETHA, PARIS, AMSTERDAM, COLL. « LIGNE ROUGES », 395 P.

La notion de classe a longtemps joué un rôle structurant dans les pratiques et les discours de la gauche. Jusqu'au début des années 1980, elle servait à la fois à décrire la réalité sociale et à penser sa transformation. L'essor du néolibéralisme, puis l'effondrement du Bloc de l'Est, ont cependant entraîné une marginalisation progressive de cette notion, aussi bien chez les militant·es que chez les intellectuel·les. Certain·es ont alors proclamé la fin des classes, estimant que la conflictualité sociale relevait désormais de l'anecdote.

Initialement publié en 1997 chez Cambridge University Press¹, l'ouvrage d'Erik Olin Wright cherche à démontrer la persistance des antagonismes de classes et défend la nécessité d'une analyse marxiste des contradictions sociales. À rebours d'un matérialisme historique rigide, Wright reconnaît que la classe n'est pas «partout et toujours le facteur le plus important»; dans certaines situations, d'autres rapports sociaux – tels que la race ou le genre – peuvent s'avérer plus déterminants. L'auteur soutient néanmoins que la force explicative de la théorie marxiste réside dans sa capacité à révéler la classe comme une «cause sociale omniprésente», dont l'influence touche l'ensemble de la vie sociale. Ainsi conçue, la classe déborde le seul champ économique – tout en y étant solidement ancrée – et engendre des effets qui vont au-delà du rapport d'exploitation.

Wright structure son ouvrage en trois parties, chacune consacrée à un problème spécifique de l'analyse de classe.

La première partie étudie les caractéristiques et les variations de la structure de classe. En examinant la configuration générale de cette structure dans plusieurs sociétés capitalistes avancées, Wright montre que, parmi les différentes «frontières de classe»,

celle fondée sur la propriété est la plus difficile à franchir, tandis que celles liées à la qualification et à l'autorité sont nettement moins étanches. Ce constat, avance l'auteur, confirme la validité de l'analyse marxiste, dans la mesure où, malgré l'essor des «classes moyennes» (travailleur·euses qualifié·es, cadres intermédiaires ou supérieur·es, etc.), la propriété des moyens de production demeure la principale ligne de fracture, tant entre les classes qu'en leur sein.

La deuxième partie porte sur les interconnexions entre les rapports sociaux de genre et de classe. Wright précise d'emblée que son objectif n'est pas d'établir une hiérarchie entre ces dimensions. Concevant le genre et la classe comme des «rapports analytiquement distincts qui interagissent dans des configurations sociales variées», il s'intéresse à des problématiques précises, notamment la division sexuée du travail domestique et l'accès des femmes aux postes à responsabilité. Or, si la classe apparaît comme un facteur relativement marginal dans le premier cas, elle joue un rôle bien plus important dans le second, où la mobilisation collective des femmes peut transformer significativement les rapports de pouvoir.

La troisième partie explore la relation entre structure de classe et conscience de classe. À partir d'une enquête par questionnaire menée en Suède, au Japon et aux États-Unis, Wright montre que la compréhension qu'ont les individus de leurs intérêts de classe dépend largement de la position qu'ils occupent dans la structure de classe. Un·e travailleur·euse peu qualifié·e aura ainsi tendance à être davantage en phase avec ses intérêts de classe qu'un·e travailleur·euse hautement qualifié·e. Là encore, il ne s'agit pas d'un rapport de détermination strict: la conscience de classe se construit certes en lien avec cette position objective, mais elle ne prend réellement forme qu'au travers d'expériences subjectives et relationnelles.

Issu du marxisme analytique, l'ouvrage de Wright se distingue par sa rigueur conceptuelle et son ancrage empirique. Dans un contexte de durcissement de la conflictualité sociale, il redonne à l'analyse de classe son tranchant critique – et sa portée politique. **ab**

Antoine Deslauriers

1. L'édition française, traduite par Ugo Paletha, repose sur une version abrégée de *Class Counts* destinée aux étudiant·es, publiée en 2000.



À TOUT PRENDRE !

Ramon vitesse ◀

Sur les ondes de CKUT 90,3 FM, *Pirate & Libre !* www.ckut.ca

DES TROTTEUSES AUDACIEUSES



Voloj et Rocheleau, *Globe-trotteuses*, Dargaud, 2024, 185 p.

Marie Duvoisin et Gwénola Morizur, *Une femme dans la course*, Le Lombard, 2025, 104 p.

En puisant dans l'Histoire récente, on trouvera ces deux courses passionnantes, relatées ici en roman graphique, qui en disent long sur la pugnacité que les femmes ont dû adopter afin de se réapproprié un espace social – voire un espace tout court !

La première course se trouve bien d'avant-garde, avec le pari tonitruant de battre la marque de 80 jours pour accomplir le tour du

monde imaginé par Jules Verne. Il importe de contextualiser que ce fameux et vaste monde patriarcal n'imaginait pas trop une femme entreprendre cette quête, surtout « non accompagnée ». Ici, ce même un défi, rivalité de deux grands journaux américains oblige, est relevé par non pas par une, mais deux femmes ! La première, Nellie Bly (du *New York World*), parvient à convaincre ses patrons après s'être démarquée en publiant un reportage immersif et « undercover » dans l'asile du Blackwell's Island Hospital de New York. En novembre 1889, elle débute seule son défi avec un unique bagage à main, en tant que femme et journaliste. Il n'en fallait pas plus pour qu'un média concurrent, *Cosmopolitan*, force la main à la deuxième, la journaliste et directrice du service littéraire Elizabeth Bisland, pour qu'elle tente de la battre. Le roman graphique, racontant les aléas de ces voyages, s'avère fascinant, mais c'est le duo auteur-autrice qui fait toute la différence. Julian Voloj est scénariste et photographe, né en Allemagne de parents colombiens et vivant à New York. Julie Rocheleau, elle, est une des Québécoises qui se distingue internationalement en BD grâce à un dessin et une narrativité graphique exceptionnellement vivants, ainsi que par une palette de couleurs foudroyante (ses mauves,

oranges et verts chamboulent tout) ! Le tandem magnifie donc les tribulations contre la montre des deux voyageuses, qui connaissent leurs lots de défis, dont d'inévitables situations sexistes et aberrantes qu'elles devront renverser. Le passage où Nelly rencontre le couple Jules Verne et Honorine – vivant sans domestiques – donne le ton à ce singulier périple.

Pour le livre *Une femme dans la course*, nous nous transportons dans les années 1970, avec une fiction issue d'une documentation rigoureusement réelle : « En 1971, en vertu de la réglementation de l'Union internationale des athlètes amateurs, les femmes ne sont toujours pas autorisées à courir plus de 1,5 km. ». Les deux autrices parviennent à un tour de force en adaptant le vécu d'une Française qui découvre instinctivement la course comme un exutoire à une vie étriquée, marquée par un père veuf souhaitant la marier. C'est un récit qui déborde du seul cadre sportif. Un amour avec la soignante de son père accidenté ajoute en effet d'autres perspectives au récit, tout comme sa relation avec un ami de jeunesse auquel son père exige qu'elle s'engage maritalement. Quant à ce rêve de courir un marathon en tant que seule et unique femme dans un événement réservé aux hommes – une histoire inspirée des combats de Kathrine Switzer et de Chantal Langlacé – on ne peut que ressentir un frisson solidaire en voyant le personnage embusqué derrière un bosquet s'élancer pour y prendre part !

UN AUTRE MONDE PEUT-ÊTRE



Emanuelle Dufour et Francis Dupuis-Déri, *Quand les élèves se révoltaient*, Écosociété, 2025, 108 p.

Julien Poitras, *Le poids de nos traces*, Moelle Graphik, 2025, 128 p.

Le tandem Dufour (*C'est le Québec qui est né dans mon pays !*, Écosociété, 2021) et Dupuis-Déri offre un manuel d'insurrection jeunesse calqué sur le style des vieux manuels scolaires, en racontant des expériences démocratiques, des anecdotes sur la vie à

l'école, des grèves étudiantes ou des récits de mobilisation pour ▶

le climat. Un travail qui, indubitablement, redonne du pouvoir aux jeunes invisibilisés et maintenus en tutelle.

Poitrass, médecin urgentiste (aussi doyen de la faculté de médecine à l'Université Laval) et acteur BD protéiforme, signe un livre sur son improbable parcours de l'enfance (découverte de la chauve-souris) à la médecine (humaine et narrative). Plus universel qu'autobiographique, sa BD s'interroge sur le sens de la vie, du travail, du rapport à l'environnement et de la nécessité de se réinventer !

DES HISTOIRES « ORDINAIRES »



Will McPhail, *Au-dedans (In)*, 404 Graphic, 2024, 271 p.

Fabien Toulmé, *Inoubliables*, Dupuis, 2024, 152 p.

Un jeune dessinateur et solitaire se sent désemparé face à l'insignifiance de ses liens avec les autres humains (lorsqu'il parvient à en générer). Voici un thème fréquent dans notre univers dématérialisé où le rapport humain vacille... L'auteur britannique, dont les dessins sont publiés dans le magazine *The New Yorker*, présente ici son premier roman graphique, carburant à l'auto-fiction pour une proposition

réveillant moult échos: son rapport à sa sœur monoparentale (et à son neveu), au plombier, aux cafés dont les noms sont comme des échos mentaux, et à une femme rencontrée dans un bar pour une nuit. Ils se revoient. Les hasards feront qu'elle est oncologue et que sa mère aura maille avec elle avant de mourir d'un cancer du pancréas turbo. Une œuvre introspective, hilarante et troublante, où s'intercalent des pans de vie urbaine au lavis d'encre noire et des moments couleur évoquant un rapport à la « vastitude » de l'univers. Gagnant du Prix Bédéis Causa 2025 pour une BD traduite en français publiée hors Québec !

Les histoires ordinaires de gens véritables rencontrés par Toulmé reviennent ici pour un deuxième tome avec cinq tout nouveaux témoignages. C'est une forme de reportages humains où, par-delà les coups durs ou les dérives de la vie, les rebondissements donnent de l'espoir et nourrissent notre propre créativité quant à notre parcours. On sera décoiffé par des récits de vie, tel celui de ce musicien « raté » se retrouvant, en désespoir de cause, à animer des ateliers chansons dans un centre pour personnes âgées. Là, il y découvre une puissante raison d'être dans les liens de proximité forts avec des vieilles – elles sont plus nombreuses...

MUSIQUES



Lemon Bucket Orkestra, *Cuckoo* (Lemon Bucket Orkestra, 2024)

Avec son lot de cuivres, son décloisonnement des folklores balkans (folk-punk-guérilla) et une verve redoutable (plus en concert que sur disque), l'ensemble de Toronto débarque avec un quatrième album indépendant admirablement

citronné !



Dany Placard, *Avoir su* (Costume Records, 2024)

Depuis un quart de siècle, le bonhomme a définitivement laissé sa marque comme figure majeure du renouveau folk (et, parfois, un peu rock) québécois. Ses nouvelles chansons, comme « J'espère chaque jour » ou « Le feu », sont des dérives méditatives acoustiques, par-

ticulièrement émouvantes. **abf**

À L'OFFENSIVE

Conseil central
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN



POUR VOUS, HENRI.

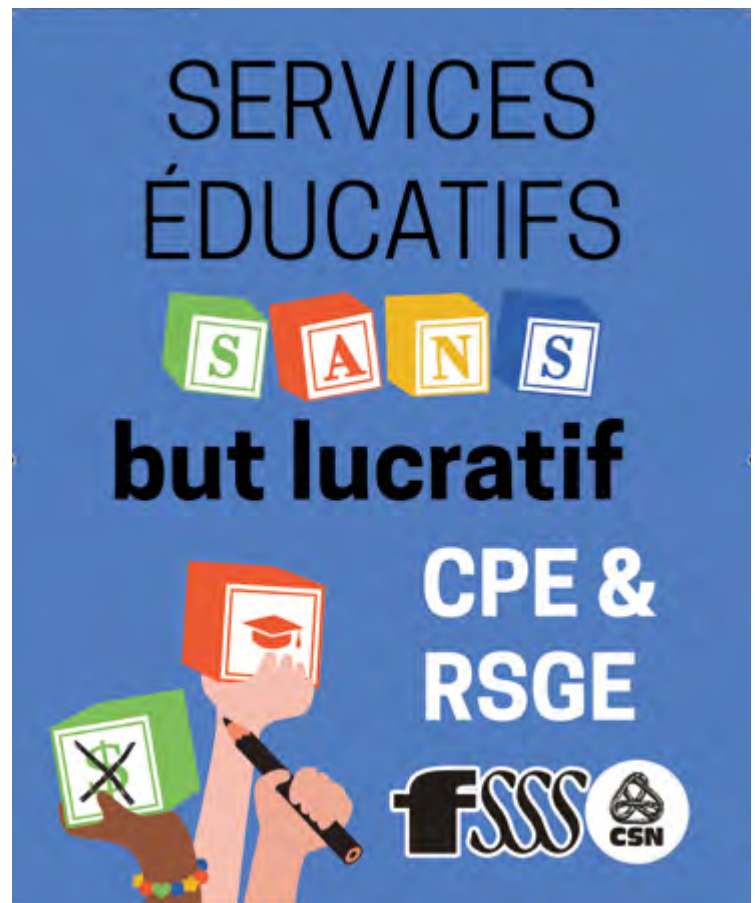
Au service des
personnes âgées.

Protégeons nos services publics
onlefaitpouvous.ca



Alliance de la Fonction publique du Canada
Public Service Alliance of Canada







DU CŒUR
AU SAVOIR

XXIV^e Congrès FEC-CSQ
Rivière-du-Loup
4-6 juin 2025



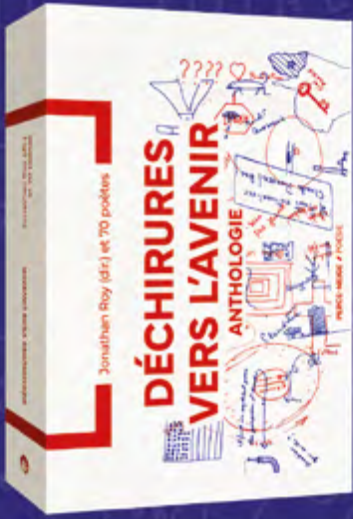
**ÊTRE
HUMAIN**

**Dans notre
enseignement**

fneeq 
Fédération nationale
des enseignantes et
des enseignants
du Québec

L'ACADIE SOUS UN AUTRE ANGLE

Un scrapbook des révoltes dans
la poésie des Éditions Perce-Neige,
de 1980 à aujourd'hui



**DÉCHIRURES
VERS L'AVENIR**
ANTHOLOGIE
Jonathan Roy (dir.) et 70 poètes

ÉDITIONS
PERCE-NEIGE

Coopération en français
du Québec

Canada
Brunswick

Un salaire équitable et
des conditions justes.
On se fait
un devoir
de bien
vous servir.



ftq.qc.ca/se-syndiquer



L'ÉDUCATION VOUS PRÉOCCUPE?

La maternelle 4 ans, les inégalités scolaires, le décrochage
scolaire des filles, l'accueil et la francisation, etc.

FAe
Fédération autonome
de l'enseignement

NOUS, ON Y A PENSÉ.

Lisez
nos grands
dossiers



SCFP
Syndicat canadien de
la fonction publique 

Une force pour
les services publics
de demain

scfp.qc.ca  SCFP-Québec  @SCFPQuebec  SCFP-Québec



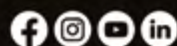
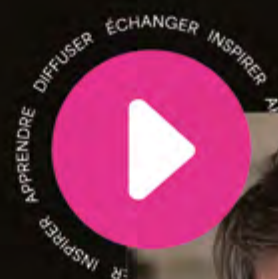
LE MOUTON NOIR
JOURNAL INDÉPENDANT PLUS MORDANT QUE LE LOUP

moutonnoir.com



Une plateforme dédiée à l'**action** **communautaire** **autonome**

 www.ripostes.media



UNE INITIATIVE DU CENTRE DE FORMATION POPULAIRE ET DE PAIR
AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE LA FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

**alter
acadie**

**ORGANISME DE DÉFENSE DES
DROITS FRANCO QUEER**

**Scannez pour
en savoir +**



alteracadienb.ca



Suivez-nous sur les réseaux sociaux!



@alteracadienb